



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 11 mars 2009 — Vol. 41 N° 5

Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale
Le mercredi 11 mars 2009 — Vol. 41 N° 5

Table des matières

Affaires du jour

Affaires prioritaires	
Débat sur le discours d'ouverture	145
Mme Pauline Marois	145
Motion de censure	151
Mme Sylvie Roy	152
Motion de censure	155
M. Amir Khadir	155
Motion de censure	158

Présence du consul général de la République française, M. François Alabrune	158
---	-----

Dépôt de la lettre de démission de M. Mario Dumont à titre de député de Rivière-du-Loup et de chef de l'Action démocratique du Québec	158
---	-----

Dépôt de la lettre de désignation de la députée de Lotbinière, Mme Sylvie Roy, à titre de chef intérimaire de l'Action démocratique du Québec	158
---	-----

Affaires courantes	159
---------------------------	------------

Présentation de projets de loi	159
--------------------------------	-----

Projet de loi n° 8 — Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives	159
--	-----

Mme Monique Jérôme-Forget	159
Mise aux voix	159

Projet de loi n° 14 — Loi prolongeant le mandat des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux	159
--	-----

M. Yves Bolduc	159
Mise aux voix	159

Projet de loi n° 3 — Loi permettant la mise en œuvre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ainsi que d'autres ententes du même type	159
---	-----

Mme Kathleen Weil	160
Mise aux voix	160

Projet de loi n° 6 — Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés	160
---	-----

Mme Marguerite Blais	160
Mise aux voix	160

Projet de loi n° 7 — Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants	160
---	-----

M. Tony Tomassi	161
Mise aux voix	161

Dépôt de documents	161
--------------------	-----

Comptes publics 2007-2008	161
---------------------------	-----

Entente sur la prestation de services policiers sur certains territoires autochtones	161
--	-----

Rapport annuel 2007 et états financiers 2007 du Comité Entraide	161
---	-----

Plan d'immigration du Québec pour l'année 2009	161
--	-----

Rapport annuel du Conseil de la famille et de l'enfance	161
---	-----

Message de Sa Majesté la reine Elizabeth II à l'occasion du jour du Commonwealth	161
--	-----

Lettres du président de la Chambre des communes et du président du Sénat concernant les demandes du Québec au gouvernement fédéral dans le contexte des consultations prébudgétaires et de la rencontre fédérale-provinciale du vendredi 16 janvier 2009	161
--	-----

Lettre de M. André C. Côté informant de sa décision de prendre sa retraite et de quitter ses fonctions de Commissaire au lobbyisme	161
--	-----

Nouveau diagramme de l'Assemblée	162
----------------------------------	-----

Table des matières (suite)

Dépôt de rapports de commissions	162
Élection du président et du vice-président de la Commission de l'administration publique	162
Élection du président et du vice-président de la Commission des institutions	162
Élection du président et du vice-président de la Commission des finances publiques	162
Élection du président et du vice-président de la Commission des affaires sociales	162
Élection du président et du vice-président de la Commission de l'économie et du travail	162
Élection du président et de la vice-présidente de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	162
Élection de la présidente et du vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire	162
Élection du président et du vice-président de la Commission de l'éducation	162
Élection du président et du vice-président de la Commission de la culture	163
Élection du président et de la vice-présidente de la Commission des transports et de l'environnement	163
Dépôt de pétitions	163
Augmenter l'aide financière aux projets communautaires des associations de résidents d'habitations à loyer modique	163
Questions et réponses orales	164
Contexte du déclenchement de l'élection générale de décembre 2008	
Mme Pauline Marois	164
M. Jean Charest	164
Mme Pauline Marois	164
M. Jean Charest	164
Mme Pauline Marois	165
M. Jean Charest	165
Mme Pauline Marois	165
M. Jean Charest	165
État de la situation à la Caisse de dépôt et placement en novembre 2008	
Mme Pauline Marois	166
M. Jean Charest	166
Mme Pauline Marois	166
M. Jean Charest	166
Mme Pauline Marois	166
M. Jean Charest	166
Tenue d'une commission parlementaire sur les résultats de la Caisse de dépôt et placement	
Mme Pauline Marois	167
M. Jean Charest	167
Mme Pauline Marois	167
M. Jean Charest	168
Mme Pauline Marois	168
M. Jean Charest	168
Mesures fiscales et tarifaires envisagées	
Mme Sylvie Roy	168
M. Jean Charest	168
Mme Sylvie Roy	169
M. Jean Charest	169
Mme Sylvie Roy	169
M. Jean Charest	169

Table des matières (suite)

Construction du Centre hospitalier universitaire de Montréal en partenariat public-privé	
M. Sylvain Simard	169
Mme Monique Jérôme-Forget	169
M. Sylvain Simard	170
Mme Monique Jérôme-Forget	170
M. Sylvain Simard	170
Mme Monique Jérôme-Forget	170
Rendement du Fonds des générations en 2008	
M. François Legault	171
Mme Monique Jérôme-Forget	171
M. François Legault	171
Mme Monique Jérôme-Forget	171
M. François Legault	171
Mme Monique Jérôme-Forget	172
Rendement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite en 2008	
M. François Legault	172
Mme Monique Jérôme-Forget	172
M. François Legault	172
Mme Monique Jérôme-Forget	172
Proportion des investissements de la Caisse de dépôt et placement au Québec	
M. François Legault	172
Mme Monique Jérôme-Forget	172
Réévaluation de la proportion des investissements de la Caisse de dépôt et placement au Québec	
M. François Legault	172
Mme Monique Jérôme-Forget	172
Rendement de la Caisse de dépôt et placement au cours des dernières années	
M. François Legault	173
Mme Monique Jérôme-Forget	173
Mission de la Caisse de dépôt et placement	
M. François Legault	173
Mme Monique Jérôme-Forget	173
Motions sans préavis	173
Souligner le 10e anniversaire du décès du Dr Camille Laurin	173
Mme Pauline Marois	174
Mme Christine St-Pierre	174
M. Gérard Deltell	175
M. Amir Khadir	175
M. Pierre Curzi	176
Mme Louise Beaudoin	176
Mise aux voix	177
Offrir des condoléances à la famille et aux proches de l'ex-ministre Thérèse Lavoie-Roux et souligner son apport au développement social du Québec	177
Mise aux voix	177
Rendre hommage à l'écrivain André Langevin et offrir des condoléances à sa famille et à ses proches	177
Mise aux voix	177
Souligner la Journée nationale du crédit communautaire	177
Mise aux voix	178
Souligner la Journée internationale des femmes	178
Mise aux voix	178
Souligner le 60e anniversaire de Contrôle routier Québec	178
Mise aux voix	178

Table des matières (suite)

Hommage à M. Mario Dumont, ex-député de Rivière-du-Loup et ex-chef de l'Action démocratique du Québec	178
Mme Sylvie Roy	178
M. Éric Caire	179
Mme Pauline Marois	179
M. Jean Charest	180
Avis touchant les travaux des commissions	181
Affaires du jour	
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure	181
M. Pierre Moreau	181
Mme Nicole Léger	183
M. Lawrence S. Bergman	186
M. François Rebello	187
Mme Stéphanie Vallée	190
M. Yves-François Blanchet	192
M. Raymond Bernier	194
Ajournement	195

Le mercredi 11 mars 2009 — Vol. 41 N° 5

(Dix heures six minutes)

Le Président: Alors, chers collègues, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

Alors, aujourd'hui, aux affaires prioritaires, nous allons maintenant entendre l'intervention de la chef de l'opposition officielle à la suite du discours d'ouverture de la première session de la Trente-neuvième Législature prononcé par le premier ministre hier. Je cède donc la parole à Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Merci, M. le Président. En commençant, j'aimerais d'abord souhaiter une excellente session parlementaire à tous les députés de cette Assemblée nationale, particulièrement aux nouveaux élus. Ils sont 37 à prendre part à ce qui sera leur première session complète. Je sens chez eux beaucoup de fébrilité mais aussi de volonté de servir les citoyens de leurs circonscriptions. Cette franchise, cette sincérité dans l'engagement, je souhaite qu'elles animent chacun des parlementaires alors que les familles québécoises s'inquiètent de leur avenir économique.

Parlant de familles, je tiens à saluer un homme que l'on sait très attaché à la sienne, je parle de M. Mario Dumont, qui était jusqu'à jeudi dernier député de Rivière-du-Loup, une circonscription qu'il aura représentée avec fierté pendant près de 15 ans. Je désire offrir mes souhaits de succès les plus sincères à lui mais aussi à ses proches dans tous leurs projets futurs. Au-delà des désaccords, au-delà des questions partisans, il y a l'intérêt supérieur de la nation québécoise, et c'est sur cette question que M. Dumont a fondé son engagement politique.

C'est sur cette question qu'il a eu aussi l'audace de fonder la formation politique qu'il a tenue à bout de bras. Nous avions en commun de rejeter le cadre constitutionnel canadien tel que Pierre Elliott Trudeau l'a imposé au Québec en 1982. Je souhaite donc que le courage dont M. Dumont a fait preuve sur cette question inspire son parti dans les choix qu'ils auront à faire, ce qui me permet de saluer la députée de Lotbinière, qui se joint à la courte liste des femmes ayant dirigé les élus de leur formation politique à l'Assemblée nationale. Bienvenue, et bonne chance!

● (10 h 10) ●

Au passage, il y a maintenant trois des quatre formations politiques représentées à l'Assemblée nationale du Québec qui rejettent le statu quo constitutionnel. Elles représentent plus de 55 % des gens ayant voté. Cela démontre bien qu'encore aujourd'hui le Canada ne répond pas aux aspirations des Québécoises et des Québécois. Je profite donc de l'occasion pour souhaiter la bienvenue

au député de Mercier. J'espère que nous aurons souvent l'occasion de faire cause commune, puisque, comme lui, nous menons un combat contre la droite fédéraliste. Mais je tiens à rappeler à tous les Québécois que la voie pour sortir de cette impasse, l'alternative à ce gouvernement, c'est le Parti québécois qui l'incarne, et ce, plus que jamais.

Je tenais à faire ces quelques salutations. M. Dumont soulignait récemment, avec un certain humour qu'on lui connaît, que, lorsqu'une personnalité politique se retire, ses adversaires sont soudainement prompts à le louer. Je sais de quoi il parle! Mais je pense tout de même qu'il convient de le faire, ne serait-ce que pour souligner le sacrifice consenti par chacun qui choisit l'action politique. Parce que le sens de l'engagement, ainsi que le respect qu'il convient de lui donner, c'est précisément de cela dont je veux vous parler aujourd'hui, M. le Président.

L'importance de donner l'heure juste, la nécessité de respecter la parole donnée, l'honneur d'assumer ses actes, voilà autant d'idées qui peuvent paraître à certains banales, voire même usées, mais je pense qu'il importe au contraire aujourd'hui de les rappeler, à plus forte raison alors que l'incertitude nous accable. Les gens qui aspirent à diriger le Québec ont le devoir de nommer les choses telles qu'elles sont.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre du discours inaugural présenté hier par le premier ministre du Québec. Ce discours se doit normalement de présenter le plan du gouvernement pour réaliser le mandat qu'il a obtenu de la part de la population le 8 décembre dernier. C'est une joie d'ailleurs de nous retrouver ici pour débattre de l'avenir du Québec. En fait, nous, devant l'éventualité de la crise, nous aurions voulu le faire tout au long de l'automne dernier, mais le premier ministre était trop pressé d'avoir les deux mains sur le volant, tellement pressé, M. le Président, que, depuis qu'il est seul aux commandes, on ne sait plus trop où il s'en va.

Je disais donc que nous nous sommes retrouvés en campagne électorale, ce qui a donc suspendu les travaux de la Chambre du 5 novembre dernier jusqu'à aujourd'hui, à l'exception de trois séances en janvier qui, de l'aveu même du gouvernement, n'ont pas apporté grand-chose de neuf, à l'image finalement du discours prononcé par le premier ministre hier.

C'est dire, M. le Président, depuis la dernière fête nationale, depuis maintenant près de neuf mois, le Parlement n'a siégé que neuf jours. Pendant ces neuf mois, une crise financière mondiale a frappé notre économie. Il s'est perdu 26 700 emplois au Québec. Mais le premier ministre a obtenu le mandat majoritaire qu'il désirait. Il a sécurisé son emploi, lui, pour les quatre prochaines années. Les Québécois n'ont pas tous cette chance.

Voilà donc ce qui nous ramène à, aujourd'hui, M. le Président, la nécessité de dire aux Québécois ce que nous comptons faire pour affronter les prochains mois, faire face à la crise, pour permettre aux Québécois d'être prêts pour la relance, d'en profiter pour atteindre de nouveaux sommets. Et c'est bien pour ça que nous sommes ici, j'en suis persuadée, vous en conviendrez, M. le Président. Nous ne souhaitons pas seulement subir les événements, parce que ce n'est pas ça, exercer du

leadership, assumer son leadership, non plus que nous ne devons appliquer les mêmes solutions qui ne marchent pas aux mêmes situations, surtout lorsque ces mêmes situations se sont aggravées.

Voilà ce que le premier ministre a eu l'occasion de faire hier en présentant son discours inaugural. Qu'est-ce que nous avons eu? Nous avons eu droit à un condensé des trois discours inauguraux précédents: les mêmes dossiers que le gouvernement n'arrive désespérément pas à régler, les mêmes politiques qui ratent leurs cibles, et ce, depuis bientôt six ans, un discours qui, sans que le premier ministre ne l'ait voulu, prend finalement des airs de bilan, où il a passé la majeure partie de son temps à revenir sur ce qu'il a fait ou n'a pas fait au cours des six dernières années, un discours qui trahit à quel point le gouvernement se trouve aujourd'hui à court de solutions. Et c'est là le plus dramatique.

Voilà trois mois que ce gouvernement est élu et déjà il est usé. Assumer ses contradictions, faire face à ses erreurs, voilà ce pour quoi le gouvernement aura utilisé tout le capital politique qu'il a acquis lors de la dernière élection. Le gouvernement répète pour la dixième fois qu'il va se préoccuper de quelques projets, mais on ne le croit plus. On ne voit pas et on ne croit pas au fait qu'il puisse les réaliser. Le Québec, présentement, de quoi a-t-il besoin? Il a besoin de faire des choix, de prendre des virages, il a besoin de leadership, et nous devons composer, pour y arriver, avec un gouvernement brisé, déjà au bout du rouleau, en fin de régime, pour les quatre prochaines années, un gouvernement qui nous a habitués à plein de beaux discours qu'il ne réalise jamais.

M. le Président, la première fois que le premier ministre a été élu, il avait promis du changement, il avait promis de changer les façons de faire, réformer l'État de fond en comble, baisser les impôts, régler — régler — les listes d'attente en santé. C'était là sa première priorité. Il était prêt, nous disait-il. Qu'est-ce qu'on a eu? On a eu des confrontations avec la société civile, on a eu des lois imposées par bâillon, on a eu des engagements reniés, et l'économie du Québec a reculé, les exportations du Québec ont perdu de l'importance, le fardeau fiscal a augmenté par le biais des hausses de tarifs. Les listes d'attente en santé, elles se sont allongées. Vous ne trouvez pas que ceci a des airs de déjà-vu?

La deuxième fois, le premier ministre disait avoir compris. Il voulait nous parler et il nous parlait d'un Parlement de cohabitation, être à l'écoute de la population. Pourtant, il a failli tomber sur son premier budget. Il a enterré les rapports de la demi-douzaine de commissions qu'il avait convoquées, formées aux frais des contribuables, pour pouvoir consulter les Québécois. Et finalement il a déclenché des élections dont personne ne voulait, en pleine tourmente économique.

Et, hier, il s'est présenté devant nous. Il avait dit que le Québec passerait par-dessus la crise. Il avait dit que nous ne ferions pas de déficit. Il avait dit que tout allait bien à la Caisse de dépôt. Il avait dit que son gouvernement était celui qui prendrait soin de l'économie. Ça, c'était pendant la campagne électorale. Bien, encore une fois, aujourd'hui, malheureusement, on connaît la vérité. On sait ce qui nous attend. C'est bien dommage pour le premier ministre, mais, vous savez, normalement, après trois prises, on est retiré.

L'économie d'abord, c'était le slogan du Parti libéral pendant la dernière campagne. En réfléchissant à

la question, je me suis souvenue et rappelée d'un peu de grec que j'avais fait au collège. Le mot «économie» vient du grec ancien «oikonomia». Qu'est-ce que ça signifie, «oikonomia»? L'art d'administrer son foyer, en prendre soin, donc voir à ce qu'il ne manque de rien, prévoir, planifier avec rigueur, avec lucidité, parce que la réalité, sinon, elle finit toujours par nous rattraper. C'est donc ce à quoi s'est engagé le premier ministre, prendre bien soin de la maison québécoise tel un bon père de famille.

Aujourd'hui, je lui pose la question à travers vous, M. le Président: Savait-il dans quoi il s'embarquait en omettant de le dire ou encore n'avait-il rien vu venir, en ramassant aujourd'hui les pots cassés?

Écoutez, hier, à entendre le premier ministre dire comment le Québec allait bien, combien le gouvernement avait bien fait les choses et avait fait des choses même exceptionnelles, c'est à se demander pourquoi nous nous sommes réunis en urgence au mois de janvier pour discuter d'économie, c'est à se demander pourquoi au juste nous nous retrouvons présentement en déficit.

● (10 h 20) ●

Dans son discours inaugural, le premier ministre n'a fait aucune annonce concrète. En fait, il faut attendre la page 9 d'un discours qui en compte 16 pour entendre une seule proposition pour la suite des choses. Jusque-là, ce n'est qu'apologie de son action précédente. Encore un peu et le premier ministre ajoutait la Révolution tranquille à son bilan! Le discours inaugural de cette trente-neuvième session, prononcé alors que la crise bat son plein, aura donc laissé plusieurs Québécois sur leur appétit: des gens qui souhaitent garder leur emploi, d'autres qui souhaitent en retrouver un, des jeunes qui commencent leur vie professionnelle présentement qui en sont à se demander si c'est le bon moment pour fonder un foyer, pour avoir des enfants. Le premier ministre, hier, nous a parlé d'un nouvel espace, mais il n'a rien dit à ceux qui avaient pour mission de l'occuper, cet espace.

En pleine crise, en pleine tempête, il est inacceptable que le premier ministre n'ait rien dit de la crise forestière qui secoue durement nos régions. Voilà bientôt cinq ans qu'elles subissent cette tragédie, que les travailleurs vivent avec la peur au ventre de perdre leur gagne-pain. Parlez-en aux gars de la Bowater, dans mon propre comté de Charlevoix. Après avoir déposé six plans ratés, nous ne pouvons que constater que le gouvernement libéral a littéralement baissé les bras et qu'il laissera mourir cette industrie sans lever le petit doigt.

Le premier ministre aurait pu annoncer des mesures, des mesures pour la recherche et le développement. C'est le temps, pendant cette phase de mauvaise conjoncture, d'investir considérablement pour diversifier l'économie liée à la forêt. Devant une situation exceptionnelle, il faut des moyens exceptionnels. Faut-il rappeler au premier ministre que déjà plus de 40 000 travailleurs se trouvent sans emploi? A-t-il la moindre idée de ce qu'une communauté peut vivre lorsqu'une des seules usines de la ville ferme ses portes? Ce ne sont pas des chiffres dont il est question ici, il s'agit de personnes qui voient le milieu où elles sont heureuses de vivre, qui le voient s'effondrer autour d'elles. Les membres du gouvernement auront beau dire, les solutions qu'ils proposent en emploi sont bancales et sont cousues de fil blanc.

À titre d'exemple, le plan Nord. Oh! Le premier ministre nous a entretenus longuement au cours des

derniers mois de son fameux plan de développement du Nord québécois qui doit, selon lui, nous ouvrir un nouvel espace économique. Hier, il a émis plusieurs vœux pieux sur la nécessité d'en faire bénéficier les occupants de ce territoire. M. le Président, il faut vraiment être rempli d'impudence pour parler ainsi d'un plan qui, d'une part, n'a encore jamais été détaillé et encore moins chiffré et qui, d'autre part, soulève la colère déjà des Nord-Côtiers, des Jamésiens et surtout des premières nations, qui n'ont jamais encore été mis dans le coup. Fidèle à son habitude, le premier ministre fait les choses à l'envers. Son plan Nord n'est encore que théorique, mais le mur vers lequel il le dirige, lui, est bien réel.

En voyant tout ça, on ne peut que conclure que, si le premier ministre a dit dans son discours que l'emploi est, et je le cite, sa « première priorité », ce n'est vraiment pas une bonne nouvelle pour les travailleurs et les chômeurs, parce que, je l'ai dit plus tôt, sa première priorité en 2003, c'était d'éliminer l'attente en santé. Avec les résultats qu'on connaît aujourd'hui, nous sommes inquiets en ce qui concerne les emplois pour l'avenir.

Le premier ministre souligne à grands traits que le Québec a fait le choix de la justice sociale avec un système de santé public. Après la nationalisme, le premier ministre découvre aujourd'hui le progressisme. Lui qui était venu en politique québécoise avec l'intention non dissimulée de réinventer le Québec ne manque pas, encore une fois, de nous étonner. Quoiqu'il en soit, le premier ministre a raison quand il dit qu'un système de santé public, c'est la base de notre couverture sociale. Mais ce qu'il ne dit pas cependant, c'est que notre système de santé, il est de moins en moins public et de plus en plus privé, et il s'agit là d'une gracieuseté de ce gouvernement à l'égard du secteur privé.

Prenons un cas bien particulier qui nous préoccupe au plus haut point, prenons le cas du CHUM. Dans son discours inaugural de 2006, Jean Charest disait ceci... le premier ministre disait ceci: « Nous allons entrer dans la phase de réalisation — 2006 — de nouveaux centres hospitaliers universitaires qui vont donner une nouvelle impulsion à la médecine universitaire et [qui] placeront Montréal à l'avant-garde des sciences de la santé. » Fin de la citation. La phase de réalisation! Ça constitue un excellent exemple de l'efficacité des discours inauguraux du premier ministre. Qu'avons-nous de plus qu'en 2006, M. le Président? Concrètement, rien.

En fait, hier, nous avons appris que le Quartier des spectacles allait sortir de terre, mais le CHUM, lui, n'est encore que sur papier, que sur papier. En fait, la seule chose que nous savons, c'est que le coût estimé est passé de 1,1 milliard de dollars à 1,7 milliard de dollars. On comprend pourquoi le premier ministre a choisi de ne pas parler du CHUM. On comprend mal toutefois que le gouvernement persiste à vouloir le construire en partenariat public-privé. Peut-être se dit-on, M. le Président, qu'une fois la commission parlementaire sur la Caisse de dépôt et de placement passée la ministre des Finances aura amplement le temps d'expliquer le fiasco financier du CHUM, M. le Président.

L'omission du premier ministre sur cette question souligne avec encore plus d'acuité son absence de vision pour le développement de notre métropole. Aucun passage de son discours ne réitère l'importance d'une région métropolitaine vigoureuse, résolument tournée vers des

options vertes. Quelle vision pour le transport en commun, le désastre de l'AMT, sur d'autres partenariats public-privé, ceux de la Maison de la musique, du pont de la 25, de la 30? Depuis 2003, il n'y a plus de vrai ministre de la Métropole, plus de fonds dédié à la métropole. En fait, le seul legs durable du gouvernement libéral à la ville de Montréal, c'est l'îlot Voyageur, le testament politique de Jean-Marc Fournier à la gloire de l'incompétence libérale.

M. le Président, un autre sujet gênant pour le premier ministre, c'est la situation dans les urgences. Hier, la population du Québec s'attendait à ce que le premier ministre nous fasse part de ses objectifs, des moyens pour améliorer la situation des usagers qui doivent s'y rendre. Pour le bénéfice de l'ensemble des collègues et pour celui de la population du Québec, je me dois de rappeler ce que disait le premier ministre dans son discours inaugural de 2003, lequel d'ailleurs constitue, ma foi, une vraie mine d'or. Je le cite: « Nous allons réduire les listes [d'attente,] les délais d'attente, que ce soit à l'urgence, pour une chirurgie, pour des examens diagnostiques, pour des services de réadaptation, des services à domicile [...] pour une place d'hébergement. Nous allons répondre aux besoins de tous les Québécois dans toutes les régions du Québec. Nous nous engageons à des résultats et nous nous engageons à la transparence. » Fin de la citation.

M. le Président, « résultats », c'est le mot clé. Dans les urgences du Québec, il n'y a eu aucune amélioration. En fait, dans plusieurs des cas, la situation, elle, elle s'est détériorée. Mais le scandale, M. le Président, le scandale, c'est qu'il n'y a plus d'objectif pour réduire l'attente dans les urgences. Il faut que le premier ministre puisse comprendre que le fait de ne pas avoir d'objectif clair, ça signifie, on le comprend bien, les Québécois le comprennent bien, qu'il ne s'agit plus d'une priorité, la santé, qu'il ne s'agit plus d'une priorité que de réduire l'attente dans les urgences. En fait, on fait tout sauf ce que l'on devrait faire réellement. Et, comme le dit le proverbe, si vous ne savez pas où vous allez, vous allez probablement vous retrouver ailleurs, c'est-à-dire loin, très loin de l'objectif d'éliminer l'attente de 48 heures ou plus à l'urgence.

L'expérience le démontre, quand le premier ministre porte une attention personnelle à un dossier en particulier, c'est signe que ça s'apprête à dégénérer. Ce fut le cas en santé et il y a fort à craindre que ce soit le cas en économie. Voilà à quoi se résume sa crédibilité aujourd'hui. Quand il promet, on peut s'attendre au pire, M. le Président. Aujourd'hui, sa stratégie pour l'emploi, ça se résume en deux volets.

● (10 h 30) ●

Premièrement, il promet d'investir en formation. Très bien. Il me semble cependant que ça prend un peu de front pour parler de formation aujourd'hui, alors que son plan de janvier était dépourvu de toute mesure allant en ce sens, comme cependant nous le demandions. Il ne faut vraiment pas être gêné, en plus, lorsque, depuis 2004, le premier ministre... le premier ministre fédéraliste qui voulait pratiquer le fédéralisme d'ouverture, lui, il allait régler les problèmes avec Ottawa. Qu'est-ce qu'il a fait? Il a laissé tomber toutes nos revendications en matière de financement de l'enseignement postsecondaire de la part du gouvernement fédéral et donc, bien sûr, n'a rien obtenu.

Le deuxième volet de son plan pour l'emploi: le développement des infrastructures. Remarquez, il n'était

pas trop tôt. Déjà dans son discours inaugural de 2003, il parlait de la vétusté de nos infrastructures comme de l'une de ses nombreuses priorités. Il aura fallu ce malheureux incident de l'écrasement d'un viaduc pour sonner le réveil chez lui. Et subitement, à la veille de la crise, et là c'était vraiment à la veille de la crise, loin avant la crise, ce programme est devenu une stratégie économique. Cela dit, depuis des lunes qu'on nous annonce les projets, mais aucun n'est encore mis en chantier. Je le vérifiais moi-même auprès de mes collègues de la députation, et nous sommes nombreux à observer et à agir surtout sur ce qui se passe dans nos comtés. Mais prenons un exemple en particulier — l'illustration, c'est le début de la pédagogie — le super PEPS. Comprenez-moi bien, M. le Président, nous souhaitons, nous souhaitons pour la capitale nationale un super PEPS qui permettra à nos jeunes de se lancer à la conquête des plus grands records, à la population d'avoir accès aussi à un équipement de grande qualité, de grande valeur. Malheureusement, on pourra dire que le premier ministre en a déjà battu un, record, lui, celui de l'annonce recyclée le plus grand nombre de fois. En tout cas, il ne s'agit sûrement pas d'un record de rapidité dans la réalisation du projet.

Vous me permettez, M. le Président, de compléter ce tour d'horizon du discours inaugural en abordant une question qui concerne tous les Québécois et qui est fondamentale pour notre avenir collectif. En tout cas, dans mon propre comté de Charlevoix, c'est une situation qui préoccupe les gens au plus haut point, et il s'agit de celle du décrochage scolaire de nos jeunes.

Le premier ministre avait dit, lors de son discours de 2003, vouloir faire de la lutte au décrochage sa priorité, une autre de ses priorités, en fait. Or, toutes les mesures qui ont été mises en place par notre dernier gouvernement, qui visaient justement à faire la lutte au décrochage, ont été abandonnées par le gouvernement libéral dès son arrivée au pouvoir, en 2003. Quel manque de perspective, quel manque de vision! Le taux de décrochage scolaire a connu une hausse de quatre points de pourcentage depuis l'arrivée en poste du Parti libéral. Si le gouvernement avait poursuivi la diminution de la taille des classes entamée sous notre gouvernement, s'il n'avait pas abandonné le programme Ça bouge après l'école, le premier ministre ne serait pas pris pour annoncer des programmes qu'il a lui-même déjà coupés. Nous pourrions peut-être le croire lorsqu'il dit qu'il veut faire la lutte au décrochage scolaire. Il ne faut pas juste de belles paroles, les moyens doivent suivre, eux aussi, et surtout, surtout les résultats.

Vous pouvez le voir, M. le Président, le Parti québécois est de retour et a des choses à proposer aux Québécoises et aux Québécois, et nous ne laisserons pas le gouvernement s'en tirer ainsi avec ses engagements non tenus. Tout le monde au Québec se souvient du thème de la dernière campagne du premier ministre: *L'économie d'abord*. On va s'en souvenir longtemps d'ailleurs. À la lumière des informations dont on dispose aujourd'hui, on peut même penser que l'on se souviendra aussi longtemps que d'un certain *Nous sommes prêts* qui était tout aussi erroné. Mais nous sommes là aujourd'hui. *L'économie d'abord* donc, c'était, pour reprendre ce pléonasmе cher au premier ministre, sa première priorité.

Son comportement me rappelle ce fameux symbole asiatique qu'on appelle les trois singes de la sagesse. Aujourd'hui, j'aurais envie de les rebaptiser les trois singes

de la bêtise. Il s'agit de cette sculpture qui représente trois singes, l'un se cache les yeux, l'autre se bouche les oreilles et un autre se couvre la bouche. Cela représente très bien les trois étapes du comportement du premier ministre. Avant la campagne, le premier ministre se voilait la face. Pas de problème à l'horizon, tout allait très bien au Québec. Pendant la campagne, le premier ministre ne voulait rien entendre. Ceux qui sonnaient l'alarme avaient tort. Il leur répondait par ses railleries d'ailleurs et ses attaques partisanses. Je vais vous en parler. Et, depuis la campagne, le premier ministre ne parle plus, il envoie ses ministres parler à sa place. Il ne veut pas répondre aux questions. Et encore, quand le calendrier le force à prendre la parole comme il l'a fait hier, il n'a que du réchauffé à nous servir. Le premier ministre tantôt ne voit rien, tantôt n'entend rien, tantôt ne dit rien, quand ce n'est pas les trois à la fois. Ce n'est pas très rassurant, surtout quand on est le seul derrière le volant.

Voyons voir de plus près comment ce comportement s'est manifesté. Parlons d'abord de la situation économique. Le 9 octobre dernier, 9 octobre, le premier ministre déclarait ceci: «On a prévu le coup.» Le Québec allait, selon lui, passer à travers la crise grâce à son programme d'infrastructures. Imaginez, M. le Président, l'automne dernier, le développement des infrastructures devait nous faire éviter le ralentissement. Maintenant que nous avons les deux pieds dedans, devrait-on croire le premier ministre quand il nous dit que nous allons sortir de la récession avec ça?

Quoi qu'il en soit, la chronologie des événements mériterait d'être précisée par l'équipe gouvernementale. C'est que le premier ministre prétendait en octobre dernier qu'il avait agi de manière à éviter la crise. En octobre dernier. Mais hier il nous disait que la crise avait frappé en septembre. Bon, O.K. Tout ça alors qu'Henri-Paul Rousseau expliquait lundi dernier que la crise de novembre était imprévisible mais que tous savaient depuis septembre que l'économie mondiale craquait. C'est à en perdre son latin.

Le Québec était à l'abri de la crise donc, le premier ministre n'était pas seul à le dire, tous les membres de son équipe le répétaient en chœur. Le 21 octobre, 21 octobre dernier, il était catégorique: bien que l'Ontario d'ailleurs soit dans le rouge, le Québec, lui, ne reviendrait pas à l'époque des déficits. C'était clair, c'était net: Pas de déficit dans mon gouvernement.

Remarquez qu'il était accompagné dans l'erreur par sa ministre des Finances, elle n'hésitait pas à annoncer un budget équilibré non seulement pour l'année en cours, mais aussi pour l'année suivante. On avait beau l'inciter à la prudence, lui dire de tous les côtés qu'on ne savait pas de quoi demain était fait, la ministre persistait et signalait. Je cite: «Vous savez, on me reproche beaucoup d'être proche de ma sacochе. Bien, je l'ai tellement été que finalement j'ai des réserves pour 2009, importantes. Vous allez le voir dans la mise à jour économique, qu'il y a des réserves importantes.» Ça, c'était dans *Le Soleil* du 23 octobre dernier.

Puis, peu après, le 5 novembre, c'était le grand sauve-qui-peut électoral: l'économie prend le bord, la campagne commençait, nos travaux étaient ajournés. Mais au fait je vous rappelle qu'à cette époque les membres du gouvernement disaient encore que tout allait bien, que tout était au beau fixe. Les bourses dégringolaient,

les institutions financières s'effondraient, le gouvernement américain tentait des sauvetages, mais ici le ciel était bleu, tout était parfait. La ministre des Finances disait le 24 novembre dernier: «On ne pense pas qu'on s'en va vers une crise économique. [...] Les revenus de l'État ne baisseront pas.» Quelle cruelle comédie d'erreurs, M. le Président!

D'ailleurs, pourquoi fallait-il aller en élection? Pour faire face à une tempête économique, pour reprendre les mots des membres du gouvernement. Pourquoi était-il si pressant d'avoir les deux mains sur le volant si la crise s'annonçait comme une réelle partie de plaisir finalement, selon le gouvernement? Peut-être pensait-il qu'avec la crédibilité magique de son parti politique en matière économique un mandat majoritaire pouvait tout arranger.

● (10 h 40) ●

Ici, il importe de s'attaquer à une fiction historique. C'est ça, la plus grande imposture financière de l'histoire du Québec: il s'agit de cette croyance selon laquelle le Parti libéral, c'est le parti de l'économie. C'est ignorer qu'historiquement le Parti québécois a toujours mieux performé en crise économique que ne l'a fait le Parti libéral. Il n'y a qu'à voir la récession du début des années quatre-vingt-dix, où le Québec a été la première province canadienne à connaître la reprise, ceci grâce à des décisions prises par notre formation politique, par notre gouvernement. Nous avons d'ailleurs ramassé à quelques reprises les gâchis laissés par un gouvernement du Parti libéral. Bien, je peux vous dire une chose, les députés qui m'entourent vont travailler à ce qu'il n'en soit pas ainsi cette fois-ci.

Quoi qu'il en soit, on a entendu, pendant la dernière campagne électorale, les membres du gouvernement dire des choses qui défiaient le bon sens. À chaque jour, le premier ministre, la ministre des Finances ont martelé qu'il n'y aurait pas de déficit, que tout était sous contrôle. C'est triste, M. le Président, parce que les Québécois n'ont pu voter en ayant toutes les données devant les yeux, et ça, ça alimente le cynisme de la population. Est-ce qu'on doit le rappeler, est-ce qu'on doit rappeler que l'élection de 2008 passera à l'histoire comme celle où la participation aura été la plus faible depuis l'instauration du suffrage universel? Au dire du premier ministre, cette situation aussi, c'était la faute du Parti québécois. Non, mais les gens ont vraiment de bonnes raisons, M. le Président, d'en avoir assez de ce gouvernement.

Justement, de notre côté, la vérité, c'est nous qui la leur avons dite. Nous l'avions dit, le Québec ne pourrait éviter un déficit cette année. Enfin, sans même tenir compte de l'ampleur de la crise, nous le disions déjà, que la piètre gestion du gouvernement nous conduisait tout droit vers un déficit incontournable. Ajoutez à cela le contexte sans précédent, et ce n'était là que responsabilité que d'admettre l'inéluctable.

Un parti a été responsable, donc. Qu'a fait le gouvernement? Il s'est moqué de nous, poussant le cynisme à des degrés encore jamais égalés. Cette attitude désinvolte ne fait qu'illustrer davantage l'absence de crédibilité du gouvernement quand il nous fait part aujourd'hui de ses engagements.

Une des illustrations les plus patentes de ce funeste cynisme, c'est bien l'exemple des sommes que retire le Québec en péréquation. M. le Président, vous le savez, j'ai de la difficulté à contenir ma colère quand j'évoque une situation aussi scandaleuse. À l'aube de la dernière

campagne, le 3 novembre dernier, la ministre des Finances disait comprendre le gouvernement fédéral dans sa volonté de faire correspondre la péréquation avec la croissance de l'économie canadienne. Tout au plus, disait-elle, 50, 55 millions que cela devrait nous coûter. Rappelez-vous les trois singes, M. le Président. Ça, c'est le singe qui se voile les yeux.

Par la suite, en pleine campagne, j'ai présenté mes calculs sur la question. Bien loin de 50 millions, c'était 1 milliard de dollars que cette décision allait nous coûter. Pas nous coûter à nous comme parlementaires, coûter à la population québécoise, 1 milliard de dollars. Lorsque la ministre des Finances annoncera l'ampleur de son déficit la semaine prochaine, elle se rappellera bien sûr que ce milliard de dollars, elle aurait pu en disposer.

La réaction ne s'est pas fait attendre, M. le Président. Je cite — je peux?: *Marois s'emmêle dans ses calculs*, titrait un journal. «La chef du PQ ne sait pas compter.» Et quoi encore? Le gouvernement était prêt à nier toutes les évidences pour sauver la face. Ça, c'était le singe qui se bouchait les oreilles. Et finalement on a eu le fin mot de l'affaire en janvier. Le gouvernement, bien obligé de préparer la voie pour rompre son engagement de ne pas faire de déficit, admettait du bout des lèvres le milliard que perdrait le Québec. Ne vous l'avait-on pas dit pendant la campagne? Rien à dire là-dessus. Comptez-vous faire quelque chose pour le récupérer? Rien à dire là-dessus de la part du gouvernement. C'était là le dernier des trois singes, celui qui se met les deux mains devant la bouche, trois singes de la bêtise, M. le Président.

Nous serons vigilants, donc. Ainsi, personne, personne ne va s'étonner devant la question qui, à nos yeux, est prioritaire pour l'avenir immédiat des finances publiques du Québec: il s'agit de la situation de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. C'est bien là où le comportement du gouvernement a été le plus contradictoire, le plus mensonger et le plus irresponsable. Tout au long de la campagne, nous avons posé des questions sur la Caisse de dépôt, c'était bien là la moindre des choses.

Le premier ministre actuel s'est fait élire, en 2003, sur le dos de la caisse. Rappelons-nous ses paroles prononcées lors de son premier discours inaugural, en 2003: «Est-il important de rappeler les résultats décevants, inquiétants de la Caisse de dépôt et de placement [...], qui constituent pour nous une préoccupation très sérieuse? Nous allons évaluer la mission, le mandat et la gouvernance de la caisse afin que nous ne revivions plus jamais les pertes et les écarts que nous avons vécus au cours des dernières années.» Fin de la citation du discours inaugural du premier ministre en 2003. C'est précisément ce qui est arrivé.

Le gouvernement a joué aux apprentis sorciers, a mis les deux mains non pas sur le volant, mais dans le mandat de la caisse. Il a changé le mandat de la caisse, notre outil de développement collectif, le bas de laine des Québécois. Le gouvernement aura beau dire que les changements qu'il a apportés au mandat de la caisse n'avaient pas pour but de changer sa mission et sa philosophie de gestion, on a bien raison alors de se demander pourquoi fallait-il adopter une nouvelle loi, pourquoi cette loi était-elle si importante, si importante d'ailleurs qu'elle nécessitait d'être adoptée sans débat, sous le bâillon, M. le Président, je vous le rappelle?

Tout au long de la campagne, on a enjoint le gouvernement à donner l'heure juste à ce sujet. J'ouvre les guillemets: *La caisse est entre bonnes mains*. «Les Québécois n'ont aucune raison de s'inquiéter des pertes appréhendées», assurait le premier ministre dans *La Presse* du 21 novembre 2008. Je tiens à le répéter: *La caisse est entre bonnes mains*: «Les Québécois n'ont aucune raison de s'inquiéter...» C'est pathétique, M. le Président. C'est 40 milliards de dollars, le montant des épargnes des Québécoises et des Québécois, qui ont été perdus au cours des derniers mois.

Et qu'en est-il maintenant, d'ailleurs, M. le Président? L'impact que cela aura sur les cotisations, sur les cotisations? Aucune idée. Le gouvernement n'a rien dit. On se couvre la bouche du côté du gouvernement. Tout ce qu'on sait, c'est que le premier ministre a déjà dit: il n'interviendra pas pour empêcher des hausses de tarifs sournoises. Encore une fois, il n'en avait soufflé aucun mot pendant la dernière campagne. Mais je vous dirai que c'est un modus operandi auquel le premier ministre malheureusement nous a habitués. Imaginez, même quand il promet que les tarifs demeureront les mêmes, ils augmentent quand même. Maintenant, on peut bien s'attendre malheureusement à ce qu'ils explosent. Et je crois que les Québécois n'ont vraiment pas de quoi être rassurés.

Le gouvernement a la responsabilité d'expliquer l'écart entre le rendement moyen des fonds de retraite détenus par la Caisse de dépôt et de placement. Dans un cas, les autres caisses... et on pense à OMERS, à Teachers et à un certain nombre d'autres caisses à travers le Canada qui ont connu des reculs importants, et on en conviendra et on l'admet, la situation est à ce point difficile que malheureusement c'est ce qu'on constate aussi ailleurs, mais, dans leur cas, c'est moins 18 %. Dans le cas de la caisse, le recul est à moins 25 %, moins 25 %.

● (10 h 50) ●

Ce lundi, on a vu l'ancien président comparer les résultats de la caisse, sous son règne, avec les fonds américains, des fonds qui performaient mieux que nous récemment, mais qui ont aussi mal performé depuis l'automne dernier. Pourquoi? Parce qu'ils étaient encore tout autant contaminés au PCAA que ne l'était la Caisse de dépôt et de placement, ces fameux papiers commerciaux adossés à des actifs. Et encore, on ne parle même pas des distorsions causées par le taux de change et les différences réglementaires. Quand on compare la caisse avec des institutions comparables, celles que l'on évoque habituellement en fait, la dégringolade n'en est que plus marquée. D'ailleurs, je rappelle qu'OMERS, c'est en fait moins 15 % de rendement; RBC Dexia, c'est moins 15,3 % de rendement; la Caisse de dépôt et de placement, c'est moins 25,6 % de rendement.

Ce n'est pas compliqué, le premier ministre, qui, on l'a vu hier, aime bien présenter les choses dans une perspective canadienne, doit se rendre à l'évidence que notre fonds de retraite collectif est celui qui performe le moins bien, et ce, dans l'ensemble de la fédération. M. le Président, j'ai vérifié dans le dictionnaire, et il m'apparaît tout à fait approprié d'employer le terme «débarque» pour qualifier cette situation, une malheureuse et une méchante débarque.

Il y a quelque chose d'incompréhensible, d'inacceptable aussi avec le fait que la Caisse de dépôt se départisse de participations dans des fleurons de l'économie

québécoise mais achète, par exemple, des parts dans un aéroport à Londres qui éprouve de sérieuses difficultés. Comme Québécois, nous préférons nettement que la caisse investisse davantage dans notre économie qu'elle ne le fait actuellement, à plus forte raison en pleine crise économique.

Il y a eu un dérapage évident au cours des dernières années, particulièrement à la suite des changements apportés à la loi adoptée par bâillon en décembre 2004. Si on veut éviter de nouveau un tel recul pour le bas de laine des Québécois, on ne peut expédier le problème dans une commission parlementaire tenue en vitesse et encore moins dans une interpellation où les règles sont strictes, contraignantes et ne permettent pas un véritable débat et un échange approfondi.

Or, je crois, M. le Président, qu'il faut faire toute la lumière sur ce qui s'est vraiment passé. Il faut penser à nos concitoyens et nos concitoyennes qui sont inquiets, et avec raison. Nous leur devons de la transparence. Ce gouvernement leur doit de la transparence. Je crois que ce serait se moquer d'eux, et je ne crois pas que c'est ce qu'on veuille faire, en ne respectant pas leurs attentes à notre endroit et en particulier à l'endroit du gouvernement, du premier ministre, de sa ministre des Finances. Le premier ministre ne peut pas s'en laver les mains, d'autant plus qu'on sait que la ministre des Finances parlait au président du conseil tous les jours, comme il l'a lui-même avoué d'ailleurs candidement en pleine campagne électorale.

Donc, M. le Président, un débat sérieux s'impose pour voir de quelle façon il faut recentrer la mission, le mandat de la caisse. Mais pour ça il faut d'abord étudier son fonctionnement, les liens qu'elle a entretenus avec les politiques qui sont responsables d'un certain nombre de décisions, d'orientations. M. le Président, il y a un aspect dans cette affaire qu'une conférence devant la Chambre de commerce de Montréal, aussi bien faite, aussi bien organisée soit-elle, ne peut mettre sous le tapis. M. Rousseau aura beau prendre une partie de la responsabilité sur ses épaules, il ne pourrait jamais être tenu responsable du fait que, depuis son départ, l'annonce de son départ en mai, la caisse soit toujours dépourvue d'une direction stable. Cet épisode, M. le Président, tient du vaudeville. Il aura fallu que la situation soit intenable, au point où elle rebute les dirigeants potentiels les plus audacieux, pour que le gouvernement se décide enfin à se mettre en recherche d'un président-directeur général permanent. Ce seul aspect, cette négligence impardonnable suffit à elle seule à justifier la comparution de la ministre des Finances devant une commission parlementaire.

Les conséquences des pertes annoncées sont considérables pour tous les Québécois, tous les petits épargnants, et ce, sans exception. Ce sont les dépenses et les cotisations de la CSST, de la société d'assurance auto, de la Régie des rentes du Québec, de tous les fonds de pension parapublics du gouvernement... notamment, d'ailleurs, à notre point de vue, devraient et devront — devront, parce que nous tenons à cette commission parlementaire — devront venir en commission parlementaire nous expliquer comment ces mêmes organismes entendent agir maintenant.

L'occasion est aussi donnée pour revoir et recentrer la mission, la gouvernance de la caisse, évaluer la politique de gestion du risque de même que les choix d'investissement parfois critiquables. Les 40 milliards, ils ne seront pas compensés comme par magie. Les

mauvaises nouvelles malheureusement viendront plus tard. La ministre des Finances doit s'en expliquer. Le chef du gouvernement doit nous dire comment il fera face à la suite des choses.

Malheureusement, ce qui est arrivé est arrivé; on ne peut plus rien y changer. Mais cependant il faut être capable de regarder de l'avant. Et c'est pour cette raison qu'il importe de tenir une commission parlementaire qui aura le temps, qui aura l'information complète pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Le gouvernement annonçait vendredi dernier la nomination de M. Robert Tessier comme président du conseil d'administration de la caisse. Nous lui souhaitons très sincèrement la meilleure des chances. Mais, si on souhaite l'aider dans son mandat, peut-on au moins tirer les leçons qui vont nous permettre de guider tout un chacun vers une meilleure gouvernance? Peut-on faire un état des lieux afin que les Québécoises et les Québécois qui affrontent présentement l'incertitude puissent savoir à quoi s'attendre quant au montant de leurs cotisations, entre autres?

C'est pourquoi les gens qui ont été élus... Nous avons été élus pour veiller sur les intérêts des Québécois. Nous devons pouvoir questionner toutes les personnes qui ont été, à l'égard de la Caisse de dépôt et de placement, en situation de responsabilité et qu'ils puissent faire cela en disposant de toute l'information utile, pertinente et nécessaire pour le faire avec rigueur et avec intelligence. Pour nous, c'est un élément incontournable. Si on est sérieux, et nous le sommes, si on est sérieux dans notre volonté d'aider la caisse, nier l'importance d'entendre la ministre, c'est nier l'esprit même de la loi qui l'identifie comme responsable de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Quel message, quel message, M. le Président, enverrions-nous à la population sinon? Que les personnes qu'elle élit n'ont pas le devoir de veiller sur ses intérêts, sur le bien commun.

Nous réitérons notre demande, M. le Président, nous voulons — et le premier ministre en appelait à la collaboration hier — nous voulons, nous voulons, je le répète, collaborer avec le gouvernement pour tenir une commission parlementaire sur la Caisse de dépôt et de placement du Québec. La seule chose qui empêche celle-ci de survenir, c'est le refus de la ministre de se présenter devant les députés. Nous exigeons que la ministre des Finances vienne témoigner sous serment devant une commission parlementaire. Cette demande, elle est incontournable et il revient au gouvernement d'y accéder sans quoi, sans quoi, M. le Président, les Québécois comprendront qu'encore une fois les promesses du Parti libéral ont été rompues.

● (11 heures) ●

M. le Président, je suis persuadée que les Québécois ne sont pas dupes. Justement, les citoyennes et les citoyens s'attendent de leurs élus qu'ils veillent sur leurs intérêts, qu'ils prennent leurs responsabilités et que, si jamais une erreur survenait comme c'est parfois normal que ça arrive, ils aient au moins le courage de dire la vérité, de donner l'heure juste pour pouvoir apporter les correctifs nécessaires. Personne dans cette Chambre n'est ici par obligation, M. le Président. Nous avons demandé à nos électrices, à nos électeurs, de nous choisir, de nous faire confiance. Ce mandat que nous avons eu ne nous place pas au-dessus de nos concitoyens. Il ne nous confère pas...

(Applaudissements)

Mme Marois: Il ne nous confère pas non plus la science infuse, j'ai été assise assez longtemps de l'autre côté de la Chambre pour le savoir. Au contraire, au contraire, il nous oblige à un travail d'humilité constant, à un devoir de rendre des comptes perpétuellement. La démocratie, elle doit se vivre de façon permanente, pas seulement en temps d'élection. Et ce sont nous, parlementaires, qui avons le devoir de le protéger, cette démocratie, comme ceux qui nous ont élus s'y attendent, M. le Président. En tout cas, c'est pour moi ma vision de la politique. Je constate que ce n'est pas cependant celle du gouvernement. Les gens ne veulent plus entendre des excuses. Ce que nous voulons, ce sont des solutions, ce sont des idées, et, nous, du Parti québécois, nous en avons. Nous en avons, des idées, et nous en avons une, grande idée: cette volonté, cette volonté, que nous partageons, de voir le Québec devenir souverain, voler de ses propres ailes. Nous avons une vision du Québec: nous sommes une nation, nous sommes une nation capable de décider par nous-mêmes et de décider pour nous-mêmes.

Vous le savez, il a toujours prétendu qu'un fédéraliste était mieux placé pour faire valoir les intérêts du Québec dans la fédération. C'est ce qu'a dit le premier ministre. Le moins que l'on puisse dire, c'est que son bilan n'est pas très éloquent jusqu'à maintenant. D'ailleurs, depuis la dernière campagne, il nous dit que le contexte d'une crise économique n'est pas un bon moment pour parler de souveraineté, et ce, même si, depuis le début de notre histoire, à chaque crise, à chaque virage difficile, au plan économique, au plan social, le gouvernement central, lui, en profite pour envahir nos champs de compétence comme il tente encore actuellement de le faire en créant une commission canadienne des valeurs mobilières, M. le Président. Le Canada profite du contexte pour se centraliser, mais cela n'a pas l'air de déranger beaucoup le gouvernement qui est en face de nous, M. le Président.

En fait, en terminant, M. le Président, je voudrais vous réitérer cette conviction profonde qui m'anime. Les Québécoises et les Québécois s'attendent que nous soyons sincères, que nous soyons constants dans notre engagement, que nous disions ce que nous pensons vraiment, que nous fassions face à la musique même quand cela peut s'avérer difficile, et je sais de quoi je parle. Ils veulent des élus qui ont des idées, des leaders qui ont un projet pour le Québec, et cela, c'est mon engagement, c'est celui de ma formation politique envers les Québécoises et les Québécois. Merci, M. le Président.

(Applaudissements)

Le Président: En complétant, Mme la chef de l'opposition officielle.

Motion de censure

Mme Marois: Oui. Merci, M. le Président. Je voudrais, si vous le permettez, pouvoir déposer, à la suite de mon intervention, la motion de censure suivante:

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le premier ministre pour son incapacité à exercer le leadership auquel s'attendent les Québécois dans le dossier des

perles historiques de la Caisse de dépôt et [de] placement du Québec et pour son refus de permettre la comparaison de la ministre des Finances, de qui relève la responsabilité de la Caisse [de dépôt et de placement du Québec].»

Merci, M. le Président.

Le Président: Alors, merci, Mme la chef de l'opposition officielle. Votre motion est déposée, sous réserve de sa recevabilité.

Alors, collègues, si vous le permettez, nous allons suspendre quelques instants, le temps de convenir de la suite des travaux, de l'organisation de la suite de nos travaux sur cet item que nous avons entrepris ce matin. Alors, je suspends pour quelques instants.

(Suspension de la séance à 11 h 5)

(Reprise à 11 h 16)

Le Président: Alors, collègues, si vous voulez bien reprendre vos sièges, s'il vous plaît.

Alors, chers collègues, à la suite donc de la réunion tenue avec les leaders, je désire vous faire part de la répartition du temps de parole pour l'ensemble du débat sur le discours d'ouverture, qui a été établi comme suit: 60 minutes sont allouées au représentant du gouvernement pour sa réplique; 1 h 33 min aux députés indépendants affiliés à l'Action démocratique; 20 minutes au député de Mercier. Les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat. Dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes parlementaires sera transféré à l'autre groupe. Le temps non utilisé par les députés indépendants affiliés à l'Action démocratique sera transféré au député de Mercier. Le temps non utilisé par le député de Mercier sera transféré aux députés indépendants affiliés à l'Action démocratique. Le temps non utilisé par l'ensemble des députés indépendants sera redistribué également entre les groupes parlementaires. Les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Alors, à ce moment-ci, il me fait plaisir de passer la parole à Mme la députée de Lotbinière. Mme la députée.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy: Merci, M. le Président. Vous comprendrez que j'ai, comme le premier ministre et la chef de l'opposition officielle, envie de rendre hommage à Mario Dumont. Cet homme que j'ai connu, aux côtés duquel j'ai travaillé, m'a grandement inspirée, a inspiré aussi les débats politiques du Québec. J'ai vu: L'économie d'abord; l'économie prend le bord, dans le discours de la chef de l'opposition officielle. Ce sont les mots de Mario Dumont. J'ai également reconnu des enjeux électoraux qui se sont retrouvés dans le discours inaugural du premier ministre. C'est donc dire comment il a influencé le débat politique depuis son engagement.

Je connais Mario Dumont, qu'on appelait entre nous Mario, depuis mon implication au sein de l'ADQ puis je peux vous dire que c'est un homme qui a une intelligence, je dirais, encyclopédique du Québec, qu'il est fortement attaché au Québec et qu'il a gardé les yeux

sur l'objectif tout le temps qu'il était à la barre de l'Action démocratique du Québec. Je salue son engagement. Je lui souhaite bonne chance. Je sais qu'il est heureux dans ses nouvelles fonctions. Je lui souhaite de le demeurer. Et je vous dis que je m'ennuierai des séances de travail que nous avions, de son sens de l'humour, qui allégeait nos séances, souvent longues, de travail, et je garderai tous ces bons souvenirs longtemps. Merci, monsieur.

Ce discours prend une tournure particulière à chaque début de législature, car c'est l'occasion pour les parlementaires de prendre la parole la première fois de leur mandat. Cela nous rappelle la fierté et le privilège que nous avons à représenter les électeurs du Québec. J'en profite pour remercier les électeurs de mon comté qui me permettent, pour la troisième fois consécutive, de les représenter à l'Assemblée nationale. Je vais employer tous mes talents, tous mes efforts à parler en leur nom et à faire avancer les dossiers qu'ils ont à cœur et qui les touchent de près, mais, pour ce faire, pour que ma formation politique et moi-même puissions accomplir ce qui nous a été demandé, il nous faut des moyens suffisants, des moyens pour porter la voix de plus de 500 000 électeurs qui nous ont appuyés, qui ont appuyé l'Action démocratique lors de la dernière élection, il faut avoir la possibilité de se faire entendre haut et fort sur la tribune privilégiée qu'est l'Assemblée nationale.

● (11 h 20) ●

Si la démocratie est le meilleur système politique connu ou pour certains le moins pire, c'est, bien entendu, parce qu'il permet au citoyen de choisir ses représentants, de se faire entendre lorsqu'il le désire, mais c'est aussi parce que, dans un tel système, tous les courants de pensée peuvent se faire entendre librement, et tous les courants de pensée accèdent aux postes de pouvoir et aux sièges électifs selon le nombre d'appuis dont ils disposent, mais encore faut-il que les règles soient égales pour tous et que les courants les plus forts, à un certain moment, n'aient pas d'avantage indu sur les courants qui le sont moins.

De nos jours, la démocratie de représentation est vue comme une bonne solution de compromis entre le principe de la démocratie directe et les réalités vastes et complexes d'une société comme le Québec, c'est pourquoi nos électeurs portent un groupe d'élus dans une législature pour débattre des enjeux auxquels ils font face et dont ils attendent des décisions, des actions dans le meilleur de leur intérêt. Ils s'attendent aussi à ce que toutes les opinions, tous les courants de pensée soient tenus en compte et qu'il n'y en ait pas un qui, par mesquinerie, essaie de faire taire l'autre. Il y a une citation bien connue qui dit: «La démocratie n'est pas simplement la loi de la majorité, c'est la loi de la majorité respectant comme il convient le droit des minorités.» Cela nous rappelle que la démocratie doit être inclusive, qu'elle ne doit pas seulement être un outil pour imposer nos idées et nos décisions, mais avant tout à chercher à représenter le plus fidèlement possible les citoyens et leurs aspirations. Nous devons aussi toujours garder à l'esprit que notre bien collectif parmi les plus précieux est notre démocratie et que sa santé nous tient à cœur. Pour la garder en santé, il faut qu'elle soit vivante, que les citoyens y participent en se faisant entendre par eux-mêmes à travers les élus.

Si notre démocratie était relativement en bonne santé au cours des dernières années au Québec, force est

de constater qu'elle l'est un peu moins aujourd'hui. Le taux de participation de la dernière élection a de quoi interpellé chacun des élus présents dans cette Assemblée. Ce taux de participation est en chute libre. En fait, il faut remonter à une époque où il n'y avait que peu de moyens de communication, peu de moyens de transport pour retrouver un aussi faible taux de participation. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que cet état de fait soulève des questions sérieuses. À travers leur non-participation, les électeurs du Québec ont exprimé quelque chose d'important, et cela nous commande de nous questionner sur notre démocratie. En 2003, le premier ministre avait annoncé un certain nombre de mesures pour faciliter l'exercice du droit de vote, améliorer le fonctionnement de notre démocratie, dont une réforme du mode de scrutin. Malheureusement, la réforme du mode de scrutin a été enterrée, et la plupart des mesures importantes pour améliorer la démocratie n'ont pas connu de suite. Il faut bien réaliser que les effets ont été immédiats: la plus faible participation électorale en 80 ans d'histoire.

Aujourd'hui, nous avons le devoir de restaurer cette démocratie, de réintéresser les citoyens à la chose politique et de combattre le cynisme. Dans toutes les démocraties stables du monde, il y a eu des efforts importants de faits pour mieux représenter le choix des citoyens et toutes les tendances de la société. Une des meilleures façons de remédier à ce problème est de se donner un Parlement qui reflète le plus fidèlement possible le choix des électeurs et de permettre à toutes les voix de se faire entendre. L'ADQ, ce n'est un secret pour personne, veut se faire reconnaître comme parti politique à l'Assemblée nationale afin de représenter le mieux possible nos électeurs, mais notre action ne devra pas se limiter aux seules négociations, qui sont toujours à refaire lorsqu'une élection générale arrive. En tant qu'élus, tous et chacun ici, nous avons le devoir d'améliorer le fonctionnement de notre démocratie et de mettre en place des règles durables, justes qui iront dans la meilleure représentation des électeurs. C'est anormal de devoir recommencer encore et encore les mêmes vieilles batailles à chaque fois afin de régler ces problèmes qui persistent notamment à l'intérieur du Parlement.

Bien entendu, dans les plus brefs délais, nous souhaitons en arriver à une entente afin de faire reconnaître notre formation politique entre les murs de l'Assemblée nationale, mais nous voulons aussi nous assurer par des règles bien établies que tout problème semblable dans l'avenir ne survienne plus. Nous préférons de loin la garantie solide de règles qui reconnaissent la justice, le choix des électeurs à l'arbitraire des négociations, qui ne sont pas toujours faciles, entre les parties. C'est pourquoi une réforme parlementaire complète et significative est nécessaire dans les plus brefs délais, dans le respect du plus juste choix de tous les électeurs. Le gouvernement aura notre appui pour corriger les imperfections de notre démocratie tant intraparlamentaire qu'extraparlamentaire dans un projet sérieux qui vise à représenter nos citoyens.

Bien entendu, l'actuelle rentrée parlementaire se fait sur fond de crise économique. Notre économie vivra une période plus difficile, résultat d'une tempête qui secoue le monde entier. Si la crise économique est inévitable, cela ne veut pas dire que nous ne pouvons rien faire pour aider les citoyens du Québec à la traverser. Surtout, le gouvernement libéral ne peut pas prétendre avoir les

deux mains liées. Il a demandé à la population, lors de la dernière campagne électorale, d'avoir les deux mains sur le volant. C'est aujourd'hui à lui de livrer la marchandise. D'ailleurs, notre rentrée parlementaire sur fond de crise économique contraste grandement avec la dernière campagne électorale faite du côté du Parti libéral sur fond de grandes promesses coûteuses. Le bel optimisme électoral semble aujourd'hui s'être envolé, car le discours du premier ministre avait des allures de mise en garde contre les difficultés économiques. Il aura au moins le mérite d'être revenu à la réalité. Mais qu'en est-il de toutes ses promesses totalisant des milliards de dollars lorsqu'on vient d'annoncer un budget déficitaire?

Le gouvernement aura sur ses épaules la responsabilité de concilier ce qu'il a promis en campagne électorale et les limites que lui impose un contexte difficile. Il ne pourra pas se défilier en disant: Puisque la situation financière de l'État ne lui permet pas de dépenser comme il le voudrait, il ne peut pas honorer ses engagements. Tout le monde savait en campagne électorale qu'une crise économique se pointait à l'horizon, y compris le gouvernement, et la balle est dans son camp. Plus précisément sur le discours inaugural, il faut souligner qu'il y a quelques points positifs où nous sommes en accord. Le premier ministre a rendu hommage à l'ex-chef de l'ADQ, M. Dumont, au début de son discours, mais il semble qu'il s'en est inspiré pour quelques autres mesures qu'il entend mettre en place. Encore une fois, nous ne pouvons qu'être flattés de voir que nos idées sont reprises. Les investissements dans l'énergie hydroélectrique sont une voie de développement économique que notre formation politique a toujours privilégiée. En période de crise économique, leur importance est encore plus grande, et, bien que nous aurions espéré l'amorce de nouveaux projets, nous pouvons nous réjouir de l'avancement de ceux en cours.

En matière d'éducation, le premier ministre a clairement rendu encore un bel hommage à M. Dumont en parlant de la nécessité d'accrocher nos jeunes à l'école, thème très cher à l'Action démocratique du Québec. Il précise que les moyens pour ce faire sont le développement des activités culturelles et sportives qui renforcent l'appartenance des jeunes à l'école. C'était également un moyen proposé par l'Action démocratique. Nous espérons que les efforts réels du gouvernement seront à la hauteur de ce discours.

Nous avons déjà aussi indiqué être en accord avec le projet de gouvernement de développer le Nord québécois, mais nous espérons rapidement du concret dans ce projet. Il y a certes le développement hydroélectrique, qui est un morceau important, mais le gouvernement devra concrétiser ses belles intentions par des actions. Qu'entend-il développer? Comment entend-il le faire? Quels projets concrets permettront d'enrichir et de développer à la fois les populations locales et l'ensemble du Québec? Encore une fois, je le répète, la balle est dans le camp du gouvernement. Même si nous sommes en accord avec certaines choses contenues dans son discours, nous surveillerons avec attention la suite des choses.

On ne peut passer sous silence les événements qui entourent la Caisse de dépôt. Nous avons entendu parler de beaucoup de choses, mais, pour ce qui est de la Caisse de dépôt, nous n'en avons pas entendu parler assez. L'actualité des dernières semaines a été marquée par quelque chose qui révolte les citoyens du Québec et

pour cause: le 25 février dernier, la Caisse de dépôt et de placement du Québec annonçait des pertes historiques de près de 40 milliards de dollars, soit 25 % de l'actif net des déposants. C'est 10 milliards de pertes de plus que la moyenne des caisses comparables. Or, dans son discours inaugural, le premier ministre n'a fait qu'effleurer la question. Il n'y a dans son discours que très exactement 168 mots consacrés à la Caisse de dépôt. C'est peu, 168 mots, pour 40 milliards de pertes. Ce n'est pourtant pas un dossier secondaire, c'est une des plus graves crises de confiance des citoyens québécois envers leur institution. Ce n'est pas en évacuant cette question que nous rétablirons la confiance et c'est au gouvernement de prendre la responsabilité tant pour les bons coups que pour les mauvais.

Au cours de la dernière année et, plus récemment, au cours de la dernière campagne électorale, nous avons mis en garde le gouvernement sur l'importance de la situation qui se présentait et nous lui avons demandé de faire preuve de transparence, mais celui-ci a préféré ignorer nos mises en garde et retenir les mauvaises nouvelles pour l'après-campagne. Pourtant, les pertes enregistrées à la Caisse de dépôt sont bien plus grandes que les estimations, que l'on disait exagérées à l'époque, de l'ADQ.

● (11 h 30) ●

Maintenant, nous sommes aux prises avec cette fâcheuse situation. En parti responsable, l'ADQ s'est montrée prête à laisser tomber certaines de ses exigences pour la tenue d'une commission parlementaire. Nous nous proposons comme médiateur entre le parti gouvernemental et l'opposition officielle afin d'en arriver au plus vite à un règlement dans les négociations et que cette commission se tienne au plus vite. Nous le faisons au nom des citoyens du Québec qui s'inquiètent pour leur avenir et qui veulent avoir des réponses à leurs questions. Tous se demandent: Qui devra payer? Combien devrais-je payer, moi, en tant que citoyen? Pourquoi cet écart avec les autres caisses? Pourquoi avoir investi autant d'argent dans les PCAA, des produits dont même les dirigeants ne comprenaient pas la nature, selon les dires de la ministre des Finances? Pourquoi le gouvernement a-t-il choisi un P.D.G. qui n'était pas le premier choix du conseil d'administration? Pourquoi les dirigeants reçoivent de généreuses primes reliées à une plus grande prise de risque? Que recommandait le rapport Price Waterhouse sur la gestion des risques?

Un autre grand oublié du discours inaugural: la santé. Comment ne pas se rappeler que c'était la priorité du gouvernement libéral en 2003? Que nous soyons en période de crise économique ou en période de forte croissance, il y a une constance: les gens ont toujours besoin de soins de qualité et espèrent les recevoir à temps, et ce n'est pas parce que le gouvernement a clairement fait le choix de ne plus parler des enjeux de la santé qu'ils n'existent plus. En 2003, le gouvernement avait un programme ambitieux en matière de santé, un programme qui projetait de régler tous les problèmes connus au Québec. Ce programme visait à désengorger les urgences, réduire les listes d'attente en faisant appel aux cliniques privées et spécialisées, et garantir des services de qualité, et répondre de nos décisions.

Nous demandons aujourd'hui au premier ministre: Où étaient ces réponses dans le discours inaugural? Où étaient les cibles à atteindre en matière de santé dans le discours inaugural? Pourtant, les listes d'attente sont

toujours aussi longues, les urgences débordent toujours, l'accès aux soins de santé est encore trop difficile pour beaucoup de nos concitoyens. Les problèmes sont réels, et nous devons peut-être comprendre, à notre grand regret, que le gouvernement a baissé les bras sur cette question.

De plus, notre déception est que le premier ministre n'a pas dit un traître mot sur la procréation assistée, une annonce faite en grande pompe lors de la campagne électorale. Nous devons noter la contradiction du gouvernement: d'abord, il s'y opposait; ensuite, il était d'accord; et maintenant il n'en parle plus. Nous aurions de loin préféré que le premier ministre s'inspire de la position adéquate en la matière pour en faire une mesure qui aurait touché de près bien des familles.

La troisième dépense en importance du gouvernement, c'est la dette. Nous savons que notre dette est très importante, au Québec, et qu'elle ne cesse de croître depuis bien des années. Le premier ministre a clairement annoncé qu'il y aurait un budget déficitaire cette année, mais il a refusé d'en mesurer l'ampleur. Encore une fois, le discours inaugural ne nous éclaire pas beaucoup là-dessus, de quel ordre sera le déficit et quel sera l'impact sur les années à venir.

Nous comprenons bien l'importance de maintenir le plus de services possible pour les citoyens en temps de crise économique, mais nous croyons, à l'ADQ, que ce ne doit pas se faire au détriment des générations futures. Il n'est pas question d'hypothéquer notre avenir et de faire payer nos enfants pour les décisions d'aujourd'hui. L'ADQ a toujours insisté sur la nécessité de s'attaquer à ce lourd fardeau que constitue la dette. Nous avons déjà proposé un véritable plan de remboursement de la dette afin de léguer un héritage digne de ce nom aux générations futures. Il y a, au-delà de la partisanerie, un équilibre à trouver afin que les citoyens d'aujourd'hui autant que ceux de demain ne paient pas pour les mauvaises décisions que le gouvernement pourrait faire.

On ne peut passer sous silence l'intention du premier ministre d'aller en avant avec certains projets importants. Le problème, c'est que bon nombre de ces projets avaient déjà été annoncés et réannoncés. On ne compte même plus le nombre de fois qu'on a annoncé le projet du PEPS à Québec, si bien que les gens de la Capitale-Nationale ne le croiront que lorsqu'ils verront le chantier mis en oeuvre.

Un projet que le gouvernement a abondamment parlé au cours des dernières années est celui du CHUM. Il est impensable que le premier ministre n'en fasse même pas mention une seule fois dans son discours, vu l'importance qu'il aura à Montréal. Ne s'agit-il pas là d'un projet d'infrastructures assez important pour qu'il en fasse mention? Après toute l'encre qu'il aura fait couler au fil des ans, nous ne comprenons pas le silence étonnant d'un gouvernement qui en faisait, il n'y a pas si longtemps, un des grands projets d'avenir du Québec.

La stratégie d'infrastructures du gouvernement amènera, dans un même ordre d'idées, des chantiers importants et générateurs d'emplois. Mais il ne faut pas être dupe, elle a été mise en place, d'abord et avant tout, suite à une tragédie qui a secoué le Québec. Le gouvernement a été en quelque sorte contraint d'annoncer une large réfection de nos infrastructures désuètes. Encore ici, il ne s'agit de rien de surprenant, car le nombre d'annonces reliées à cette stratégie ne se compte plus.

Que le gouvernement présente cette stratégie comme une solution pour surmonter la crise a de quoi surprendre. En effet, le programme du gouvernement a été annoncé avant que le premier ministre lui-même déclare en janvier 2008 qu'il n'y aurait pas de récession au Québec. La réalité l'a bien vite rattrapé. Il faut bien garder à l'esprit que le programme sur les infrastructures découlait avant tout d'une nécessité.

La rentrée parlementaire marque encore un changement de cap majeur de la politique de ce gouvernement. D'ailleurs, on ne sait trop quelle direction il veut prendre, car, à changer de priorités aussi souvent, on est en droit de s'inquiéter du résultat. Surtout que, si le passé est garant de l'avenir, ce n'est rien de bien encourageant pour les Québécois. En 2003, la priorité était clairement la santé. Mais, au fil du temps, voyant que les résultats ne venaient pas, le premier ministre a décidé d'en identifier d'autres. En fait, toute la chronologie des priorités serait trop longue, mais permettez-moi d'en souligner quelques-unes.

Le 21 mars 2007, dans *Le Soleil*: «La priorité dont je veux accélérer la mise en oeuvre, c'est la réduction des impôts.» «Notre priorité demeure la première priorité des Québécois: la santé», le 24 mars 2007. «La prochaine priorité pour [vous], c'est le pouvoir fédéral de dépenser, l'encadrement du pouvoir fédéral de dépenser.» C'est le 7 août 2007 dans *La Presse*. Hier, le premier ministre a affirmé que la priorité absolue de son gouvernement était l'emploi et le maintien à l'emploi. On a du mal à comprendre quelle sera sa priorité dans six mois. Sous la gouverne libérale, ce mot a perdu presque tout son sens, il ne fait qu'alimenter le cynisme à son endroit. Que ce soit la santé, l'économie ou une des autres priorités du gouvernement, les résultats n'ont jamais été là.

Ce qu'on doit noter aussi dans ce discours, c'est l'absence de nouveauté. Nous aurions voulu un discours générateur d'espoir et de projets concrets très rassembleurs, mais malheureusement ce n'est pas ce que nous avons entendu. Les Québécois qui craignent de perdre leur emploi auraient pu espérer, en des temps aussi difficiles, quelque chose de plus rassembleur qui leur donne envie de mettre tous leurs talents et tous leurs efforts en oeuvre pour que collectivement nous traversions cette période et en sortions plus forts.

Nous sommes d'accord sur un point avec le gouvernement: il faut profiter de la reprise qui suivra la crise afin de développer le Québec de demain et permettre de s'en sortir encore plus forts. Cependant, je n'ai rien entendu dans le discours du premier ministre qui suscite quelques espoirs chez les citoyens. J'aimerais qu'il précise, en période de reprise, une fois la crise passée, quels projets concrets et nouveaux nous permettront de nous démarquer et de prospérer encore plus qu'avant. Au-delà des grandes orientations, comment va-t-il s'assurer qu'elle se transforme en quelque chose de tangible pour les citoyens du Québec?

Il ne faut pas oublier que, dans un ensemble canadien, le Québec demeure une province parmi les plus pauvres et que ça ne va pas forcément en s'améliorant. Cet état de fait tranche pour le moins avec la vision du premier ministre, qui nous dit que les familles québécoises sont plus riches qu'ailleurs. La réalité est beaucoup moins rose, et seule une reprise économique favorisée par de bonnes décisions gouvernementales pourra améliorer le niveau de vie de tous les Québécois.

En terminant, nous tenons à offrir notre collaboration au gouvernement afin que l'Assemblée nationale soit et demeure un lieu de travail paisible et efficace, dans l'intérêt de tous les citoyens du Québec. Nous serons aux aguets et nous représentons les électeurs qui nous ont fait l'honneur de nous porter à l'Assemblée nationale.

Le premier ministre a demandé dans son discours de l'audace des leaders de tous les milieux au Québec, car, comme le Québec n'ira pas mieux tout de suite, ils doivent se lever et nous aider à bâtir un avenir meilleur. Je réponds au premier ministre: Encore une fois, la balle est dans son camp. Il peut demander la collaboration de tous les Québécois, mais il reste qu'il doit livrer ce qu'il a promis. Il avait demandé un mandat clair à la population en campagne électorale. Maintenant qu'il a, selon ses dires, les deux mains sur le volant, il doit mener l'économie du Québec dans la bonne direction. C'est à son gouvernement de nous prouver qu'il est à la hauteur de ces attentes. Et, en ces temps difficiles, ces attentes sont très élevées à son endroit. Je vous remercie, M. le Président.

Motion de censure

Je désire déposer une motion de censure qui se lit comme suit:

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son manque de vision et son absence de stratégie pour permettre aux Québécois de se sortir plus forts de la crise économique qui sévit actuellement.»
● (11 h 40) ●

Le Président: Merci, Mme la députée de Lotbinière. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Ceci nous amène maintenant au député de Mercier, à qui je cède la parole. M. le député de Mercier. Le temps de vous apporter un lutrin. M. le député de Mercier. Vous avez maintenant la parole.

M. Amir Khadir

M. Khadir: M. le Président, en attendant que les partis présents à l'Assemblée nationale, conformément à leur programme, prennent les moyens de réformer le système électoral pour permettre une représentation plus proportionnelle des opinions exprimées par notre peuple, je veux d'abord, au nom de mon parti et au nom aussi des électeurs verts qui sont privés de sièges à l'Assemblée nationale actuellement, souhaiter bon succès à tous mes collègues dans l'accomplissement de leur devoir de représentants du peuple.

Je voudrais aussi profiter de ces quelques moments pour rendre hommage à la détermination puis au courage de Mario Dumont en politique au cours de ces 15 dernières années. Bien sûr, sur le plan des idées, tout nous sépare, mais il faut reconnaître ce qu'il a accompli. Je ne sais pas si, dans mon discours, on va retrouver quelques-uns de ses mots également, que ce soit «le peuple», que ce soit «les classes moyennes», que ce soit «le monde». Mais, si c'est le cas, bien j'espère que ça va, disons, ça va lui faire plaisir.

Alors, M. le Président, il y a une crise, et nous sommes tous responsables; responsables au-delà des lignes de parti, responsables au-delà des responsabilités individuelles des décideurs publics. La crise dont je

parle n'est pas juste la chute de la Bourse ou les pratiques d'investissement insensées de la Caisse de dépôt. Bien sûr, la population a raison de demander des comptes aux banquiers, aux financiers qui ont trahi la confiance des épargnants, qui ont floué nos petits entrepreneurs et ont empoché par millions des salaires astronomiques, des bonus et des primes de départ inacceptables. Mais la vraie crise dont je veux parler et dont nous sommes tous et toutes responsables à des degrés divers, c'est la crise de notre système économique, un système dans lequel, malgré toutes les richesses et les biens de consommation produits par nos travailleurs en plus grande quantité, en fait que notre société a besoin, que l'humanité a besoin, nos familles s'endettent pour maintenir leur niveau de vie, nos gouvernements s'endettent également pour rendre des services pourtant jugés essentiels. Alors, pire que ça, on n'arrive même pas à enrayer la pauvreté alors qu'il y a une loi, il y a une détermination unanime de l'Assemblée nationale depuis nombre d'années. Je ne parle pas de la pauvreté en Afrique ou en Asie, je parle de celle qui sévit chez nous, dans nos quartiers populaires, à Montréal, à Québec, à Hull ou à Laval, même.

Je les ai visités récemment. Il suffit de regarder, on s'aperçoit que notre système, malheureusement, laisse trop de monde sur le carreau, des familles à faibles revenus, de jeunes mères au salaire minimum, des personnes rendues vulnérables, exclues des opportunités par des circonstances de l'existence qui ne sont pas toujours du contrôle des individus. Partout dans les rencontres que j'ai eues avec des citoyens, avec des groupes, la même question surgit naturellement: Est-ce qu'on en fait vraiment assez dans ce système pour enrayer les inégalités, pour répondre aux besoins de la population?

La crise dont je parle et dont nous sommes responsables collectivement, c'est la crise d'un système qui encourage la surconsommation, qui est dopé à la croissance, un système qui, malgré tout le tort qu'on a causé à la nature, souvent de bonne foi, pour bien faire, en l'exploitant et en la polluant sans regarder, laisse de plus en plus de gens sans emploi. Il faut se rappeler que des dizaines de milliers de nos travailleuses et de nos travailleurs avaient perdu leur emploi bien avant que la crise financière actuelle soit amorcée.

Alors, cette double crise de l'économie et de l'environnement, nous en sommes responsables parce qu'on les a laissés faire. Nous sommes responsables au-delà de la partisanerie politique, je disais, parce que des gouvernements de droite mais aussi des sociaux-démocrates ont laissés les règles du libre marché dominer complètement nos sociétés. On a laissé agir à leur guise ceux à qui le statu quo profite, ces pouvoirs financiers de Wall Street, de Bay Street, de Québec inc. qui nous ont imposé leurs lois économiques, leur appétit pour la spéculation, le profit maximum, une économie casino où nos gouvernements, plutôt que de décider, ont été réduits... décider en fonction des choix de société qu'on a faits pourtant collectivement, des consensus comme, par exemple, réduire la pauvreté, alors nos gouvernements ont été réduits souvent, malheureusement souvent sans opposer de résistance, à faire le croupier d'une économie contrôlée par des patrons de banques et de grandes industries. Nous avons accepté cela parfois par indifférence et parfois par apathie, mais nous avons sans doute été trahis par le fait que nous n'avons pas toujours été informés adéquatement de tout

cela. C'est souvent par manque d'information, si ce n'est par désinformation, que nous avons laissé nos gouvernements privatiser ce qui rapporte et ce qui profite et assumer, prendre la responsabilité de tous les risques et des pertes.

Il suffit de voir les risques que s'appête à prendre le gouvernement sur les emprunts de firmes étrangères qui veulent construire le CHUM et l'Hôtel-Dieu de Québec, par exemple. À qui profitent ces PPP si indirectement nous finançons nous-mêmes par les garanties qu'on offre la construction d'infrastructures en plus de payer de très profitables loyers à des gros intérêts privés pour se faire soigner dans des hôpitaux ou pour passer sur des ponts comme celui de la 25^e? Oui, M. le Président, nous avons laissé nos gouvernements privatiser ce qui rapporte et ce qui profite et faire assumer aux contribuables les risques et les pertes.

Pour s'en convaincre, il suffit de voir les profits scandaleux que tirent les compagnies d'assurance et les multinationales pharmaceutiques de notre régime d'assurance médicaments du Québec. Comme médecin, je peux témoigner en long et en large là-dessus.

Il suffit de se rappeler que les multinationales qui rasant nos forêts ont reçu plus d'aide et de cadeaux fiscaux qu'elles n'ont payé d'impôt et de redevances au peuple du Québec depuis 25 ans. L'Action boréale en a fait déjà la démonstration.

La vérité sur notre économie, c'est que, depuis des décennies, tous les six ou sept ans, une bulle financière et spéculative éclate. Les victimes sont toujours les mêmes: la classe moyenne, les travailleurs à faibles revenus ou les assistés sociaux, les gens ordinaires, quoi, à qui on demande de se contenter de maigres salaires, à qui on demande toujours de faire les premiers sacrifices, d'accepter de payer plus de tarifs pour se chauffer, pour aller à l'université ou pour se faire soigner. Les gagnants sont toujours les mêmes: ceux qui tirent profit du statu quo, qui sont organisés en lobbys puissants pour forcer le gouvernement et les pouvoirs publics à leur accorder des privilèges sur le dos de la société, ceux qui réclament sans cesse des baisses d'impôt qui ne soulagent en rien le fardeau des classes moyennes qui subissent, eux, en retour l'augmentation des tarifs des services publics.

M. le Président, notre peuple a le droit de savoir que les baisses d'impôt profitent d'abord aux plus riches, ces détenteurs de capitaux, ces banquiers, ces grands industriels qui, depuis 30 ans, ont convaincu de gré ou de force nos gouvernements à leur accorder toujours plus de privilèges, de leur accorder le privilège surtout de faire ce qui leur plaît et rapporte avec l'environnement et avec la société, en somme pour payer le moins de salaires, faire le plus de profits et payer le moins d'impôt. Voilà le système dont nous sommes collectivement responsables, que nous avons accepté parce qu'on les a écoutés, parce qu'on les a trop longtemps laissés faire.

Voilà, M. le Président, ce que le député souverainiste de gauche... voilà, M. le Président — je le répète pour le bénéfice de M. le premier ministre — ce que le député souverainiste de gauche a à dire au premier ministre, c'est qu'il n'est pas obligé de continuer à écouter les mêmes puissances économiques qui nous ont, depuis trop longtemps, imposés des choix qui ne nous ont pas profités. Il a une liberté que lui confère l'état de choc dans lequel est la nation québécoise devant les décisions prises par ces

milieux affairistes. Si le gouvernement pense sincèrement, comme l'a dit le premier ministre, que cette double crise de l'environnement et de l'économie doit déclencher une véritable révolution de développement durable, alors là le gouvernement ne peut pas, ne doit pas nous imposer des coupures de services ou des hausses de tarifs, car ça reviendrait à relancer l'économie contre les plus démunis, contre la société, ce qui est en fait tout le contraire du développement quand on pense au développement en fonction de l'intérêt humain.

● (11 h 50) ●

Le gouvernement ne peut pas appeler cela durable, ce développement, et investir tout l'argent de l'État dans de ruineux projets d'infrastructures de routes ou d'asphalte et presque rien pour le transport en commun, appeler cela durable et de se lancer dans un plan Nord qui n'est rien d'autre qu'un plan d'exploitation minière effrénée dans un vaste territoire fragile qu'il faut plutôt protéger, surtout quand on sait ce que les grandes compagnies minières sont habituées à faire de tout temps au Québec en polluant tout sur leur passage et en forçant des petites communautés, comme c'est le cas actuellement à Malartic, à accepter un projet de mine à ciel ouvert en pleine ville, qu'aucun gouvernement responsable n'accepte plus même dans les pays beaucoup moins fortunés qui ont beaucoup plus besoin de ces ressources.

M. le Président, le premier ministre disait hier croire que les deux crises sont liées autant dans leurs causes que dans leurs solutions. Je suis tout à fait d'accord. Alors, voilà pourquoi, comme député souverainiste de gauche, j'ai à proposer à son gouvernement... Pour trouver des solutions à la crise économique et écologique, donc des solutions à ces deux crises qui sont à la fois liées donc dans leurs causes et dans leurs solutions, le gouvernement du Québec doit, en toute souveraineté, cesser de se laisser guider par les mêmes pouvoirs économiques, par les mêmes lobbys industriels, par les mêmes experts financiers qui, par le passé, nous ont emmenés à prendre les décisions qu'on a faites.

Alors, pour que le développement soit responsable, il doit être humain, au service de la société. Alors, voilà ce que... Il faut que les solutions qu'on recherche soient résolument différentes de nos habitudes passées, M. le Président. Il faut que le gouvernement rompe avec le laisser-faire, le tout-au-marché. Pour se démarquer, il faut une direction différente pour emprunter un chemin différent que celui que nous avons été conduits à emprunter dans l'intérêt du grand patronat québécois, le Québec inc., qui a agi trop souvent, malheureusement, de façon égoïste, sans égard à l'intérêt des classes moyennes, des familles, des plus démunis. Donc, en toute souveraineté, qu'il soit de gauche ou de droite, le gouvernement peut accueillir les investisseurs étrangers, les investisseurs de toutes sortes mais exiger souverainement, comme un gouvernement responsable, des grandes entreprises qu'elles respectent nos travailleuses et nos travailleurs et les contraignent à le faire au besoin en augmentant le salaire minimum à un niveau décent. Ce minimum est à 10,40 \$ aujourd'hui pour qu'une travailleuse, pour qu'un citoyen qui travaillent à temps plein au salaire minimum soient au-dessus du seuil de la pauvreté.

Nous devons exiger... le gouvernement peut, en toute souveraineté, exiger aussi des entreprises qu'elles respectent les lois, qu'elles respectent nos lois en payant

leur impôt comme tout le monde, qu'elles respectent notre langue, notre culture. C'est une question de fierté, c'est une question de devoir devant notre histoire, devant notre civilisation commune. Le gouvernement doit aussi exiger qu'elles respectent, ces entreprises, la nature, parce que trop vouloir s'enrichir, comme on le fait, matériellement, bien nous mettons notre survie et la planète toute entière en péril.

Alors là, la question que le député souverainiste de gauche se pose, ce n'est pas de savoir si un gouvernement est capable ou pas toujours d'avoir gain de cause dans cette négociation, dans ses exigences. On peut accepter que, parfois, il doive démontrer une souplesse. Mais la question qu'on se demande, c'est: Est-ce qu'un gouvernement responsable devant son peuple considère que le peuple québécois mérite plus que ce petit peu? Est-ce que le gouvernement considère que les Québécois n'ont pas à se contenter de tout ce que leur imposent les milieux financiers et les marchés, que, comme peuple souverain, comme d'autres peuples le font, on peut se tenir debout? Il faut en particulier s'assurer qu'à chaque fois que c'est possible toutes ces conditions qu'on a mentionnées soient réunies pour qu'un développement soit vraiment social et qu'il soit durable. Il faut que nous soyons ouverts pour qu'on puisse faire ça à toutes les remises en question. Est-ce qu'on est prêts à ces remises en question? Est-ce que nous sommes prêts à bousculer ces forces d'inertie, ces élites économiques qui bloquent les changements, qui bloquent le virage socialement responsable et écologique que pourtant les citoyens demandent à notre économie?

Par exemple, pour que le développement soit durable, ce n'est pas des mégawatts produits par des projets hydroélectriques qu'on a besoin. Ce dont on a besoin, c'est des mégawatts. Comme le disait la commission sur l'avenir énergétique du Québec déjà il y a plus de 10 ans, c'est qu'on a besoin donc d'économiser de l'énergie par un vaste chantier d'efficacité et d'isolement énergétique dans nos maisons, comme je le proposais à la ministre des Finances dans la consultation prébudgétaire. L'hydroélectricité nous a servis dans le passé, c'est vrai, mais c'est du passé. Aujourd'hui, ce n'est plus considéré comme de l'énergie propre, même par ceux à qui on veut vendre cette hydroélectricité. C'est donc dans l'éolien, dans la géothermie, dans le solaire qu'il faut chercher de nouvelles sources d'énergie. Pourquoi le gouvernement pousse pour ériger des barrages sur nos rivières, alors qu'en Grande-Bretagne les élus commencent à parler d'un «Green New Deal», donc un contrat social responsable et vert? Pour que le développement soit responsable, il doit être humain. On ne saura trop le répéter, un développement qui ne met pas la société avant l'économie, ce n'est que gaspillage, ce n'est que croissance effrénée, ce n'est que pollution.

Donc, plutôt que d'augmenter les tarifs des services, comme le gouvernement est poussé à le faire par les milieux affairistes actuellement, il faut que le gouvernement cherche du financement et des revenus pour rendre et améliorer ces services, des sources légitimes ailleurs que dans la poche des classes moyennes à revenus plus que modestes. Quand on pense aux privilèges et primes que s'accordent des dirigeants d'entreprise comme les minières, les banques, les forestières, les pétrolières, pourquoi le gouvernement ne pourrait-il pas exiger des

redevances sur l'eau, sur la forêt, sur les ressources minières, plus que le 12 % dont ne se contentent même plus les peuples actuellement dominés? 12 %. Encore faut-il qu'ils le paient, ce 12 %. Donc, plutôt que de diminuer les services ou augmenter les tarifs, il faut cesser les crédits d'impôt inutiles à ces grandes entreprises insatiables. Il faut aussi mener une lutte à l'évasion fiscale. Je comprends que le gouvernement ait l'intention de le faire dans une certaine mesure, mais il faut que ce soit sérieux, il faut que ce soit énergique, à la hauteur de ce qu'enfin l'Europe prétend vouloir faire.

Pour que le développement soit durable, soit socialement responsable, on ne peut pas aller de l'avant avec un plan d'investissement qui, du point de vue environnemental et du point de vue social — je parle du plan d'investissement en infrastructures — est très, très décevant. Alors que le domaine du transport représente près de 20 milliards d'investissement, seulement 1,2 milliard est consacré à l'amélioration, la réparation et la construction d'infrastructures de transport en commun. Le gouvernement choisit de mettre donc cinq fois plus d'argent dans la réfection et la construction de ponts, de routes et d'autoroutes que dans le transport en commun. Évidemment, certains de ces travaux, comme Turcot, par exemple, ça ne peut pas attendre. Mais ce qui fait problème dans le plan gouvernemental, c'est de favoriser sans compter les infrastructures routières destinées aux vieux moyens de transport, que ce soit le transport individuel plutôt que le transport en commun.

Autre aspect décevant et socialement néfaste parce que ça va gruger d'énormes ressources, c'est le plan d'infrastructures que contiennent deux autres grands projets, le CHUM et la salle de spectacle de l'OSM. J'ai argumenté, en consultation prébudgétaire, pour démontrer à la ministre responsable que tous ceux qui ont déjà essayé, notamment en Grande-Bretagne, nous disent de ne pas aller en PPP pour la construction de mégahôpitaux. M. Porter, qui était en visite pour le réseau universitaire de McGill, s'est fait dire ça très clairement par le ministre de la Santé. Le résultat de ces partenariats dans différents domaines sont toujours la même chose, ça débouche sur un montage financier au moyen duquel des entrepreneurs obtiennent des revenus importants sur une base régulière, tandis que l'État assume les risques les plus importants liés au projet. C'est le cas notamment maintenant du CHUM, comme l'ont démontré tout récemment 200 médecins québécois, des ingénieurs du gouvernement et différents intervenants, comme nous le répétons depuis des années.

● (12 heures) ●

Alors, en fait, pour être responsables et devant notre société et devant l'environnement, il y a un certain nombre de choix qui doivent être conséquents, qui ne sont pas, malgré l'énoncé de principe de M. le premier ministre, qui ne sont pas au rendez-vous en termes d'engagements clairs. Voici quelques exemples, comme je le mentionnais, pour le faire. Mais, avant de procéder plus loin, avant qu'on puisse dégager ces ressources, pour orienter nos choix vers un développement véritablement durable et véritablement social, il faut imposer un moratoire à tout développement futur de projets PPP tels que les projets de PPP qui concernent actuellement Turcot... je m'excuse, qui concernent actuellement le CHUM, l'Hôtel-Dieu du Québec et la salle de spectacle de l'OSM.

Motion de censure

Alors, j'en profite, M. le Président, après avoir terminé mon allocution, pour déposer la motion de censure suivante:

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son entêtement à poursuivre les projets de partenariat public-privé inefficaces et plus coûteux pour les contribuables, plus particulièrement les projets du CHUM, de l'Hôtel-Dieu [du] Québec, de la salle de spectacle de l'OSM et de l'échangeur Turcot.»

Merci beaucoup.

Le Président: Alors, merci, M. le député de Mercier. Votre motion est déposée, et ce, sous réserve de sa recevabilité.

Alors, l'heure nous amène maintenant à la suspension des travaux. À 14 heures.

(Suspension de la séance à 12 h 1)

(Reprise à 14 h 10)

Le Président: Alors, chers collègues, nous allons nous recueillir quelques instants.

Alors, merci.

Alors, je m'en voudrais, avant de débiter cette séance de ce mercredi 11 mars... de souligner l'anniversaire du leader de l'opposition officielle et député de Chicoutimi. Alors, bon anniversaire, M. le député de Chicoutimi.

Présence du consul général de la République française, M. François Alabrune

Alors, vous me permettez également de souligner la présence, dans nos tribunes, de M. François Alabrune, consul général de France à Québec. Bienvenue parmi nous.

Dépôt de la lettre de démission de M. Mario Dumont à titre de député de Rivière-du-Loup et de chef de l'Action démocratique du Québec

Alors, avant de procéder aux affaires courantes, je vous avise que j'ai reçu une lettre de M. Mario Dumont, datée du 6 mars 2009, dans laquelle il m'informe de sa décision de quitter ses fonctions de député de Rivière-du-Loup et de chef parlementaire de l'Action démocratique du Québec à compter de cette date. Je dépose donc cette lettre.

Dépôt de la lettre de désignation de la députée de Lotbinière, Mme Sylvie Roy, à titre de chef intérimaire de l'Action démocratique du Québec

Je dépose également une lettre des députés de l'Action démocratique du Québec, datée du 6 mars 2009, dans laquelle ils m'informent de la désignation, à compter de cette date, de Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière,

à titre de chef parlementaire intérimaire pour représenter les députés de l'Action démocratique.

Affaires courantes

Alors, aux affaires courantes aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique de la présentation des projets de loi, M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Je vais vous demander d'appeler l'article a du feuilleton, M. le Président.

Projet de loi n° 8

Le Président: Alors, à l'article a du feuilleton, Mme la ministre des Finances présente le projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives. Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: Alors, ce projet de loi a pour objet de transférer dans la Loi sur les valeurs mobilières l'encadrement des disciplines de valeurs mobilières actuellement visées par la Loi sur la distribution de produits et services financiers, afin d'assurer l'harmonisation de la législation québécoise avec celle des autres provinces et territoires canadiens.

À cette fin, le projet de loi modifie les dispositions de la Loi sur les valeurs mobilières relatives à l'inscription du courtier et du conseiller en valeurs mobilières pour y ajouter certaines particularités propres au courtier en épargne collective, au courtier en plans de bourses d'études et à leurs représentants.

Ce projet de loi oblige également toute personne qui entend agir à titre de gestionnaire de fonds d'investissement à s'inscrire à ce titre conformément à la Loi sur les valeurs mobilières. Il impose la même obligation au chef de la conformité et à la personne désignée responsable d'un courtier, d'un conseiller ou d'un gestionnaire de fonds d'investissement inscrit.

Ce projet de loi modifie également la Loi sur la distribution de produits et services financiers afin d'y supprimer les dispositions relatives aux disciplines de valeurs mobilières. Il prévoit cependant que les dispositions concernant le Fonds d'indemnisation des services financiers et celles concernant la Chambre de la sécurité financière, y compris son comité de discipline, continuent de s'appliquer aux personnes qui exerçaient leurs activités en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers et qui seront dorénavant régies par la Loi sur les valeurs mobilières.

Ce projet de loi lève l'interdiction de vendre de l'assurance de frais funéraires contenue au Code civil et apporte les modifications requises à la Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture et à la Loi sur la distribution de produits et services financiers.

Enfin, ce projet de loi comporte des modifications de concordance ainsi que des dispositions de nature transitoire.

Le Président: Merci, Mme la ministre. L'Assemblée accepte-t-elle d'être saisie de ce projet de loi? M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bédard: ...de consultations particulières sur ce... puisqu'il touche différents sujets.

M. Dupuis: C'est un projet de loi, M. le Président et M. le leader de l'opposition officielle, qui avait été déposé le 4 novembre 2008, suite à des consultations qui avaient été effectuées par l'Autorité des marchés — je suis certain que le député de Rousseau est au courant — financiers, et ça répond à des demandes du secteur. On n'est pas fermés à l'idée qu'il y ait une consultation, mais on pourrait peut-être se parler pour l'éviter, la consultation, si le résultat des consultations faites par l'autorité vous convient. Ça va?

Mise aux voix

Le Président: Je comprends que l'Assemblée accepte d'être saisie dudit projet de loi. Merci. M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Je vous demande d'appeler l'article b du feuilleton.

Projet de loi n° 14

Le Président: À l'article b du feuilleton, M. le ministre de la Santé et des Services sociaux présente le projet de loi n° 14, Loi prolongeant le mandat des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux. M. le ministre de la Santé et des Services sociaux, vous avez la parole.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: Ce projet de loi a pour objet de reporter de 2009 à 2010 les élections, les désignations et les cooptations de l'ensemble des membres des conseils d'administration des établissements publics visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux et, en conséquence, de prolonger d'une année le mandat des administrateurs en place.

Le projet de loi permet en outre que ces mandats puissent être prolongés de nouveau par le gouvernement pour une autre année. Il prévoit aussi la façon de combler les vacances qui pourraient survenir durant la période de prolongation.

Mise aux voix

Le Président: Merci, M. le ministre. Alors, l'Assemblée accepte-t-elle d'être saisie de ce projet de loi? Alors, c'est adopté. M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Est-ce que vous pourriez appeler l'article c du feuilleton?

Projet de loi n° 3

Le Président: À l'article c du feuilleton, Mme la ministre responsable de l'application des lois

professionnelles présente le projet de loi n° 3, Loi permettant la mise en oeuvre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ainsi que d'autres ententes du même type. Mme la ministre responsable de l'application des lois professionnelles, vous avez la parole.

Mme Kathleen Weil

Mme Weil: Oui, merci, M. le Président. Ce projet de loi modifie diverses dispositions législatives afin de permettre la mise en oeuvre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ainsi que d'autres ententes du même type.

Ainsi, le projet de loi modifie le Code des professions afin d'autoriser la délivrance d'un permis ou d'un certificat de spécialiste à une personne qui satisfait aux conditions et modalités que le conseil d'administration d'un ordre professionnel détermine par règlement pour donner effet à une entente conclue par cet ordre en vertu d'une entente de reconnaissance mutuelle des compétences professionnelles conclue entre le gouvernement et un autre gouvernement. Le projet de loi autorise également la délivrance d'un permis restrictif temporaire à un candidat à l'exercice de la profession qui possède les compétences professionnelles requises.

Le projet de loi prévoit en outre une modification de la procédure applicable au cheminement des règlements visant l'admission d'une personne à un ordre professionnel.

Par ailleurs, le projet de loi vient préciser la portée de certains pouvoirs réglementaires prévus dans la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction.

Vous me permettez, M. le Président, de saluer aujourd'hui la présence dans les estrades du président de l'Office des professions du Québec, M. Jean Paul Dutrisac, le président du Conseil interprofessionnel du Québec, M. Richard Gagnon, et le président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, M. Zaki Ghavitian. Merci.

Mise aux voix

Le Président: Merci, Mme la ministre. L'Assemblée accepte-t-elle d'être saisie de ce projet de loi?

M. Bédard: On souhaiterait avoir de la part du leader une indication pour avoir des consultations particulières dans ce cas-ci.

Le Président: M. le député.

M. Dupuis: Bien, l'information que je possède me permet de dire — mais on pourra la vérifier si vous voulez — que le Conseil interprofessionnel souhaitait se faire entendre, mais que, suite à des discussions que le conseil a eues avec l'Office des professions, il ne souhaiterait plus se faire entendre. Ce que je vous dis peut être vérifié par vous, si vous le souhaitez. Et, si ça ne s'avère pas exact ou si vous requérez toujours des

consultations, on pourra toujours s'entendre. Il n'y a pas de problème là-dessus.

Le Président: Alors, ça va. Merci. Donc, c'est adopté. M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: L'article d du feuilleton.

Projet de loi n° 6

Le Président: À l'article d du feuilleton, Mme la ministre responsable des Aînés présente le projet de loi n° 6, Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés. Mme la ministre, vous avez la parole.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais: M. le Président, j'ai l'honneur de présenter ce projet de loi qui prévoit la création du fonds de soutien aux proches aidants des aînés. Ce fonds vise à soutenir les proches aidants qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à des personnes aînées ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile.

Le fonds sera affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à favoriser, pour le bénéfice des proches aidants, notamment l'augmentation, la diversification et la fourniture de services de répit, la fourniture de services d'accompagnement et de support individuel, communautaire ou social et le soutien efficace et continu des personnes ou des communautés locales oeuvrant auprès d'eux. Il sera également affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à favoriser la fourniture de services de formation et d'apprentissage, ainsi que le soutien à l'innovation de même qu'à l'acquisition et au transfert de connaissances en ces matières.

Le projet de loi prévoit également les mesures encadrant la constitution et la gestion de ce fonds.

● (14 h 20) ●

Le Président: Merci, Mme la ministre. L'Assemblée accepte-t-elle d'être saisie de ce projet de loi? M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bédard: Alors, M. le Président, nous souhaiterions, sur ce sujet, avoir des consultations particulières.

M. Dupuis: Une liste est en préparation, vous sera communiquée sous peu pour voir si on peut s'entendre sur la liste des personnes à être entendues.

Mise aux voix

Le Président: Alors, l'Assemblée se saisit donc dudit projet de loi. M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Vous pourriez appeler l'article e du feuilleton.

Projet de loi n° 7

Le Président: À l'article e du feuilleton, M. le ministre de la Famille présente le projet de loi n° 7, Loi

instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants. M. le ministre de la Famille.

M. Tony Tomassi

M. Tomassi: Alors, merci beaucoup, M. le Président. Alors, ce projet de loi prévoit la création du fonds pour le développement des jeunes enfants. Ce fonds a pour but de soutenir le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté.

Le fonds sera affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à favoriser le plus tôt possible, de concert avec les parents, le développement global de ces enfants tant sur le plan physique que sur les plans psychologique, cognitif, langagier, social et affectif. Il sera également affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à soutenir les parents, dès la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer au développement de ces enfants, ainsi qu'à soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

Le projet de loi prévoit également les mesures encadrant la constitution et la gestion de ce fonds.

Le Président: Merci, M. le ministre. Alors, l'Assemblée accepte-t-elle de se saisir de ce projet de loi?

M. Bédard: Nous souhaiterions, dans ce cas-ci aussi, des consultations mais particulières.

M. Dupuis: Même réponse que pour le précédent projet de loi, il y a une liste qui est en préparation pour vous être communiquée.

Mise aux voix

Le Président: Donc, c'est adopté? Adopté.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, Mme la ministre des Finances.

Comptes publics 2007-2008

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, je dépose les comptes publics du gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars 2008.

Le Président: Ce document est déposé. M. le ministre de la Sécurité publique.

Entente sur la prestation de services policiers sur certains territoires autochtones

M. Dupuis: Permettez-moi de déposer l'entente sur la prestation des services policiers dans les communautés d'Odanak et de Wôlinak pour la période du 1er avril 2008 au 31 mars 2010.

Le Président: Merci, M. le ministre. M. le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Rapport annuel 2007 et états financiers 2007 du Comité Entraide

M. Hamad: Merci, M. le Président. J'ai l'honneur de déposer le rapport annuel de gestion ainsi que les états financiers du Comité Entraide au 31 décembre 2007.

Le Président: Merci, M. le ministre. Mme la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Plan d'immigration du Québec pour l'année 2009

Mme James: Merci, M. le Président. J'ai l'honneur de déposer le plan annuel 2009 du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Le Président: Merci. M. le ministre de la Famille.

Rapport annuel du Conseil de la famille et de l'enfance

M. Tomassi: Alors, M. le Président, j'ai l'honneur de déposer le rapport annuel de gestion 2007-2008 du Conseil de la famille et de l'enfance.

Le Président: Alors, merci. Ce document est donc déposé.

Message de Sa Majesté la reine Elizabeth II à l'occasion du jour du Commonwealth

Alors, pour ma part, je vous informe que, pour souligner le jour du Commonwealth, célébré le 9 mars dernier, Sa Majesté la reine Elizabeth II, chef du Commonwealth, a fait parvenir un message de circonstance que j'ai l'honneur de déposer.

Lettres du président de la Chambre des communes et du président du Sénat concernant les demandes du Québec au gouvernement fédéral dans le contexte des consultations prébudgétaires et de la rencontre fédérale-provinciale du vendredi 16 janvier 2009

Je dépose également les lettres que m'ont fait parvenir le président de la Chambre des communes et le président du Sénat en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale du Québec, le 15 janvier dernier, concernant les demandes du Québec au gouvernement fédéral dans le contexte des consultations prébudgétaires et de la rencontre fédérale-provinciale du vendredi 16 janvier 2009.

Lettre de M. André C. Côté informant de sa décision de prendre sa retraite et de quitter ses fonctions de Commissaire au lobbying

Je dépose également la lettre de M. André C. Côté, datée du 10 février dernier, dans laquelle il m'avise de sa décision de prendre sa retraite et ainsi de quitter ses

fonctions de Commissaire au lobbying à compter du 6 juillet 2009.

Nouveau diagramme de l'Assemblée

Je dépose également le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, daté du 10 mars 2009.

Dépôt de rapports de commissions

Et maintenant, à la rubrique de dépôt de rapports de commissions, M. le président de la Commission de l'administration publique et député de Richelieu.

Élection du président et du vice-président de la Commission de l'administration publique

M. Simard (Richelieu): M. le Président, j'ai l'honneur de déposer le rapport de la Commission de l'administration publique qui a siégé le 15 janvier 2009 afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Le Président: Merci, M. le député de Richelieu. M. le président de la Commission des institutions et député de Marie-Victorin.

Élection du président et du vice-président de la Commission des institutions

M. Drainville: Merci, M. le Président. Je dépose le rapport de la Commission des institutions qui a siégé le 15 janvier 2009 afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Le Président: Alors, merci. Ce rapport est déposé. M. le président de la Commission des finances publiques et député de Laval-des-Rapides.

Élection du président et du vice-président de la Commission des finances publiques

M. Paquet: Merci, M. le Président. J'ai l'honneur de déposer le rapport de la Commission des finances publiques qui a siégé le 15 janvier 2009 afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Le Président: Alors, ce rapport est déposé. M. le président de la Commission des affaires sociales et député de Jacques-Cartier.

Élection du président et du vice-président de la Commission des affaires sociales

M. Kelley: Merci beaucoup, M. le Président. J'ai l'honneur de déposer le rapport de la Commission des affaires sociales qui a siégé le 15 janvier 2009 afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Le Président: Ce rapport est déposé. M. le président de la Commission de l'économie et du travail et député de Marquette.

Élection du président et du vice-président de la Commission de l'économie et du travail

M. Ouimet: Merci, M. le Président. J'ai l'honneur de déposer le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a siégé le 15 janvier 2009 afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Le Président: Très bien, ce rapport est déposé. M. le président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation et député de Brome-Missisquoi.

Élection du président et de la vice-présidente de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation

M. Paradis: Oui. M. le Président, je dépose le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui a siégé le 15 janvier 2009 afin de procéder à l'élection non contestée du président et de la vice-présidence.

Le Président: Alors, ce rapport est déposé. Merci, M. le député de Brome-Missisquoi. Mme la présidente de la Commission de l'aménagement du territoire et députée de Taillon. Mme la députée.

Élection de la présidente et du vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire

Mme Malavoy: Merci, M. le Président. J'ai l'honneur de déposer le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a siégé le 15 janvier 2009 afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission. Je peux vous assurer que ça s'est passé dans la même ambiance que celle décrite par le député de Brome-Missisquoi.

Le Président: Merci, Mme la députée. Ce rapport est déposé. M. le président de la Commission de l'éducation et député de Robert-Baldwin.

Élection du président et du vice-président de la Commission de l'éducation

M. Marsan: Merci, M. le Président. Je dépose le rapport de la Commission de l'éducation qui a siégé le 15 janvier 2009 afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Le Président: Merci, M. le député. Ce rapport est déposé. Toujours au dépôt de rapports de commissions, M. le président de la Commission de la culture et député de Montmorency.

Élection du président et du vice-président de la Commission de la culture

M. Bernier: Merci, M. le Président. Je dépose le rapport de la Commission de la culture qui a siégé le 15 janvier 2009 afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Le Président: Merci, M. le député. Ce rapport est maintenant déposé. M. le président de la Commission des transports et de l'environnement et député de Rousseau.

Élection du président et de la vice-présidente de la Commission des transports et de l'environnement

M. Legault: M. le Président, moi aussi, je dépose le rapport de la Commission des transports, de l'environnement qui a siégé le 15 janvier 2009 afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

● (14 h 30) ●

Le Président: Ce rapport est déposé. Merci, M. le député de Rousseau.

Dépôt de pétitions

À la rubrique maintenant des dépôts de pétitions, M. le député de Lac-Saint-Jean.

Augmenter l'aide financière aux projets communautaires des associations de résidents d'habitations à loyer modique

M. Cloutier: Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 40 pétitionnaires. Désignation: citoyennes et citoyens du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Attendu que près de 4 000 bénévoles s'activent tous les jours dans les 65 000 logements HLM du Québec pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale chez les familles et les personnes âgées;

«Attendu que les 400 associations de résident-e-s en HLM impliquées au coeur de ces actions ont très majoritairement pour seul financement une subvention de 15 \$ par année, par logement, et que celle-ci n'a pas augmenté depuis 2002;

«Attendu que ces associations, à l'image des résident-e-s de HLM, sont elles aussi victimes d'une exclusion quasi généralisée des programmes de financement de l'action communautaire au Québec;

«Attendu qu'il est essentiel d'investir dans une meilleure prise en charge du milieu HLM par ceux et celles qui y habitent, afin de favoriser l'intégration et la cohésion sociale;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir recommander au gouvernement du Québec d'augmenter l'aide financière aux projets communautaires initiés et réalisés directement par les associations de résident-e-s, notamment par une hausse à 21 \$ par logement, par année, de la subvention de fonctionnement que leur accorde la Société d'habitation du Québec.»

Je certifie que cet extrait est conforme au règlement et à l'original de la pétition.

Le Président: Cet extrait de pétition est déposé. Toujours à la même rubrique, M. le député de Chambly.

M. St-Arnaud: ...extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 16 pétitionnaires, à savoir des citoyennes et citoyens de Saint-Bruno-de-Montarville.

«Et les faits invoqués — M. le Président — sont les suivants:

«Attendu que près de 4 000 bénévoles s'activent tous les jours dans les 65 000 logements HLM du Québec pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale chez les familles et les personnes âgées;

«Attendu que les 400 associations de résident-e-s en HLM impliquées au coeur de ces actions ont très majoritairement pour seul financement une subvention de 15 \$ par année, par logement, et que celle-ci n'a pas été augmentée depuis 2002;

«Attendu que ces associations, à l'image des résident-e-s de HLM, sont elles aussi victimes d'une exclusion quasi généralisée des programmes de financement de l'action communautaire au Québec;

«Attendu qu'il est essentiel d'investir dans une meilleure prise en charge du milieu HLM par ceux et celles qui y habitent afin de favoriser l'intégration et la cohésion sociale;

«Et l'intervention réclamée — M. le Président — se résume ainsi:

«Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir recommander au gouvernement du Québec d'augmenter l'aide financière aux projets communautaires initiés et réalisés directement par les associations de résident-e-s, notamment par une hausse à 21 \$ par logement, par année, de la subvention de fonctionnement que leur accorde la Société d'habitation du Québec.»

Et je certifie, M. le Président, que cet extrait est conforme au règlement et à l'original de la pétition.

Le Président: Alors, cet extrait de pétition est déposé. Toujours au dépôt de pétitions, M. le député de Marquette.

M. Ouimet: M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée pour déposer une pétition, la même d'ailleurs que celle déposée par le député de Lac-Saint-Jean et celle déposée par le député de Chambly, mais qui est jugée non conforme.

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement? Il y a consentement.

M. Ouimet: Alors, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 45 pétitionnaires. Désignation: Association des résidents de la Maison H.F. Malo.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Attendu que près de 4 000 bénévoles s'activent tous les jours dans les 65 000 logements HLM du Québec pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale chez les familles et les personnes âgées;

«Attendu que les 400 associations de résident-e-s en HLM impliquées au coeur de ces actions ont très

majoritairement pour seul financement une subvention de 15 \$ par année, par logement, et que celle-ci n'a pas augmenté depuis 2002;

«Attendu que ces associations, à l'image des résident-e-s de HLM, sont elles aussi victimes d'une exclusion quasi généralisée des programmes de financement de l'action communautaire au Québec;

«Attendu qu'il est essentiel d'investir dans une meilleure prise en charge du milieu HLM par ceux et celles qui y habitent, afin de favoriser l'intégration et la cohésion sociale;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir recommander au gouvernement du Québec d'augmenter l'aide financière aux projets communautaires initiés et réalisés directement par les associations de résident-e-s, notamment par une hausse à 21 \$ par logement, par année, de la subvention de fonctionnement que leur accorde la Société d'habitation du Québec.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président: Alors, cet extrait de pétition est déposé.

Alors, il n'y a pas d'intervention portant sur la violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant donc à la période de questions et de réponses orales des députés. Je cède la parole à Mme la chef de l'opposition officielle.

Contexte du déclenchement de l'élection générale de décembre 2008

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Merci, M. le Président. Hier, le premier ministre prononçait son discours inaugural. On devait s'attendre à un plan ambitieux pour que le Québec puisse sortir de la crise. Ce qu'on a entendu hier est plutôt désolant, M. le Président. Les Québécois sont inquiets et ils le sont parce qu'ils ont l'impression de ne pas avoir eu toute la vérité lors de la campagne électorale. Le premier ministre a prétendu pendant 33 jours qu'il n'y aurait pas de récession au Québec. Le premier ministre a prétendu pendant 33 jours qu'il n'y aurait pas de déficit au Québec. Le premier ministre a prétendu pendant 33 jours qu'il n'y aurait pas de coupure de 1 milliard à la péréquation. Et surtout, surtout, le premier ministre a prétendu pendant 33 jours qu'il n'y avait pas de problème à la Caisse de dépôt et de placement. Sauf que les Québécois, eux, ne sont pas épargnés par la récession. Il manque bel et bien 1 milliard à la péréquation. Il manque plusieurs milliards dans les coffres du gouvernement. Et surtout il manque 40 milliards dans le bas de laine des Québécois.

Est-ce que le devoir du premier ministre, aujourd'hui, ne serait pas de s'excuser auprès des Québécoises et des Québécois, M. le Président?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Merci, M. le Président. Permettez-moi de vous dire ma déception pour la première question de la chef de l'opposition officielle mais également pour le discours qu'elle a livré ce matin, puisqu'hier j'ai eu l'occasion, dans le discours inaugural, de présenter aux Québécois notre vision à nous qui inclut des investissements comme jamais auparavant dans le domaine des infrastructures: 41,8 milliards sur cinq ans; dans le domaine de l'énergie, M. le Président, avec des projets... le projet d'infrastructures, cette année, pour la construction du barrage La Romaine, qui sera un des projets les plus importants au monde. Évidemment, il y a encore des étapes à passer, mais c'est un projet qui est très bien engagé et qui illustre bien les actions du gouvernement et les résultats de nos actions, incluant ce qu'on a fait depuis le 8 décembre dernier, hein? Que ce soient le programme de rénovation résidentielle, les investissements de 2 milliards de dollars pour des liquidités pour les entreprises; que ce soit la solvabilité des régimes de retraite, alors qu'on a fait adopter une loi unanimement à l'Assemblée nationale du Québec; ou, M. le Président, que ce soit, par exemple, l'augmentation à 25 000 \$ du montant de retrait possible pour investir dans une maison.

Mais ma plus grande déception vient du discours de la chef de l'opposition officielle qui, je pense, pour une première fois de l'histoire, en tout cas une première fois à ma connaissance, là, livre un discours en réplique où elle ne donne aucune, aucune nouvelle idée. Zéro suggestion sur ce que nous devons faire avec la crise économique, M. le Président. La chef de l'opposition...

Le Président: En terminant.

M. Charest: ...bat aujourd'hui...

Le Président: En terminant.

M. Charest: ...tous les records en termes de vide de contenu.

Le Président: Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Donc, M. le Président, je comprends qu'il n'y a pas d'excuses de la part du premier ministre.

Bien avant le déclenchement des élections, nous avons vu les marchés boursiers s'effondrer, perdre le tiers de leur valeur. Aux États-Unis, les plus grandes banques d'affaires faisaient faillite. Au Québec, nous avions déjà perdu 100 000 emplois manufacturiers.

Comment le premier ministre peut-il prétendre qu'il n'avait rien vu venir et qu'il n'a pas dit toute la vérité aux Québécois et aux Québécoises pendant l'élection, M. le...

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Les Québécois vont être très étonnés d'entendre ça aujourd'hui. On est allés en élection en

affirmant aux Québécois que nous avons devant nous une tempête économique, M. le Président. Ça a été la raison pour aller en élection. Peut-être que la députée de Charlevoix était absente dans cette période-là, mais c'est la raison pour laquelle nous sommes allés en élection, M. le Président.

Maintenant, si, elle, elle savait tout ça, c'est drôle que le FMI, au moment où on a justement fait le point sur l'économie, prévoyait pour le monde entier une progression de 3 % dans l'économie en 2009, ils sont rendus à 0,5 %. Pour les États-Unis, il prévoyait 0,1 %, ils sont rendus à moins 1,6 % à la mi-janvier. Et, au Canada, il prévoyait 1,2 % de croissance en novembre, le FMI toujours, là, ils sont rendus à moins 1,2 %, et, au mois de novembre, au moment où la ministre des Finances fait le point sur l'économie, le consensus du secteur privé au Québec, c'est 0,7 % de croissance en 2009. On est rendus à moins 0,6 %...

● (14 h 40) ●

Le Président: En terminant.

M. Charest: ...pour 2009. Ça, c'est l'exacte réalité. La question est la suivante: Où était la chef de l'opposition officielle pendant ce temps-là?

Le Président: Mme la chef de l'opposition officielle, en deuxième complémentaire.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Alors, pas d'excuses, le premier ministre ne savait pas, alors que la planète entière le savait, M. le Président. Lorsque le Québec...

Des voix: ...

Mme Marois: Lorsque le Québec...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! J'aimerais qu'on puisse entendre la chef de l'opposition officielle, en rappelant à tous les membres de cette honorable Assemblée qu'on doit prendre la parole des députés qui s'expriment. Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Marois: Merci, M. le Président. Lorsque le Québec s'est fait couper 1 milliard de dollars en péréquation, le premier ministre a préféré nier le problème plutôt que de défendre les intérêts du Québec. Un haut fonctionnaire du ministère des Finances à Ottawa confirme qu'il avait bien informé la ministre des Finances et le ministère des Finances à Québec.

Est-ce que le premier ministre pourrait s'excuser d'avoir sacrifié 1 milliard de dollars uniquement pour ne pas perturber sa campagne électorale, M. le Président?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, puis c'est bien documenté dans le dernier budget, les projections pour la péréquation que nous avons incluses, puis ce n'est pas en deçà de 1 milliard, c'est en deçà de 75 millions...

300 millions qui étaient prévus. Alors ça, c'est les projections que nous avons faites.

Mais j'ai une question à poser à la chef de l'opposition officielle qui s'intéresse à la péréquation...

Des voix: ...

M. Charest: ...comme elle semble s'y intéresser beaucoup: Combien de péréquation recevrait le Québec si on devait écouter la chef de l'opposition officielle et avoir la souveraineté? Zéro, M. le Président. C'est 8 milliards de dollars de moins qu'on aurait dans les coffres du Québec.

Le Président: Alors, votre troisième complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Alors, nous garderions nos impôts, pour commencer, M. le Président.

M. le Président, alors que le premier ministre savait que l'économie mondiale entrait en récession, que le premier ministre savait très bien que le gouvernement fédéral couperait de façon importante les paiements de péréquation — nous, on le savait et lui ne le savait pas, M. le Président — le Vérificateur général nous disait que les finances du Québec étaient déficitaires, comment le premier ministre pouvait-il promettre à chaque jour qu'il n'y aurait pas de...

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, la chef de l'opposition officielle a beau dire qu'on garderait nos impôts, c'est exactement la même personne qui disait que, si on devait l'écouter et faire la souveraineté, il y aurait cinq ans de perturbations au Québec, M. le Président, cinq ans de perturbations.

Le Président: M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bédard: M. le Président, il y avait une belle jurisprudence qui avait été établie par votre prédécesseur: il faut répondre aux questions. La question est importante, elle porte sur le déficit du Québec et sur sa connaissance qu'il avait, ainsi que sur la péréquation. Est-ce qu'il peut enfin, lui qu'on n'a pas vu pendant 100 jours, aujourd'hui nous donner une réponse?

Le Président: Veuillez poursuivre, M. le premier ministre.

M. Charest: Je comprends que la chef a besoin de l'aide de son leader pour poser ses questions, M. le Président.

Des voix: ...

M. Charest: Oui, oui, elle a besoin de beaucoup d'aide, M. le Président. Ça, j'en conviens.

Cela étant dit, M. le Président, nous avons justement demandé un mandat aux Québécois pour que

nous puissions poser des gestes et des mesures pour aider les Québécois à traverser la crise et mieux rebondir. On présente... On a posé des gestes, on a fait ce qu'on a dit qu'on allait faire, on pose des gestes. Je demande une chose: une seule idée venant de l'opposition officielle, juste une. Au moins l'ADQ, au moins le Québec solidaire...

Le Président: Alors, en deuxième question principale, Mme la chef de l'opposition officielle.

État de la situation à la Caisse de dépôt et placement en novembre 2008

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Ça m'inquiète, M. le Président. Le premier ministre n'écoute pas mais n'est pas capable de lire non plus. Je vais lui renvoyer mon discours, mon discours à son discours inaugural... ma réplique.

M. le Président, M. le Président, l'heure des premiers bilans a sonné, puisque cela fera bientôt 100 jours que le premier ministre a été élu. Contrairement aux assurances données par le premier ministre, la crise frappe de plein fouet les Québécois. En janvier dernier, l'Assemblée nationale s'est réunie pour rien, rien de nouveau n'a été annoncé pour relancer l'économie. La situation budgétaire se dégrade. Le premier ministre est revenu sur sa parole en annonçant un déficit. Ce qui caractérise ces 100 jours, en fait, c'est l'absence du premier ministre.

Cette période va aussi rester unique dans notre histoire, elle marque la plus grande perte de l'histoire de la Caisse de dépôt: 40 milliards de dollars. Lundi dernier, M. Rousseau déclarait que la caisse a été confrontée à la tempête parfaite entre la mi-septembre et mi-novembre. Le 21 novembre dernier, le premier ministre, lui, déclarait que la caisse allait tirer son épingle du jeu.

Pour le bénéfice des Québécois, le premier ministre peut-il nous dire sur quoi il s'appuyait pour faire une telle affirmation il y a à peine quelques semaines?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, j'espère que le discours de M. Rousseau n'a pas déplu à la chef de l'opposition officielle, d'autant plus que c'est elle qui l'a nommé à la tête de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Et, si j'ai bien entendu, je n'ai pas eu l'impression que le discours de M. Rousseau avait déplu à l'ancien premier ministre Lucien Bouchard ou à l'ancien premier ministre Pierre Marc Johnson non plus. Et la chef de l'opposition officielle doit très bien savoir, si on suit les indices de référence, que la Caisse de dépôt et placement, comme le dit M. Rousseau qu'elle a nommé elle-même à la tête de la Caisse de dépôt et placement... que les indices de référence pour la grande partie de l'année 2008 étaient supérieurs, la performance de la caisse était supérieure aux indices de référence.

Alors, voilà la réponse, M. le Président. Si elle ne me croit pas, moi, bien, qu'elle appelle M. Rousseau pour lui poser la question ou qu'elle en parle, encore une fois, à M. Bouchard ou, encore une fois, à M. Johnson.

Le Président: Mme la chef de l'opposition officielle, en première complémentaire.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Je reprends ma question, M. le Président. M. Rousseau disait, la semaine dernière: Tempête parfaite entre la mi-septembre et la mi-octobre. Le 21 novembre, le premier ministre, lui, déclarait que la caisse allait tirer son épingle du jeu. La tempête avait cours, la caisse perdait de l'argent, puis lui ne voyait rien puis ne nous disait rien surtout, M. le Président.

Sur quoi s'appuyait-il pour faire une telle affirmation?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, vous vous rappelez que dans cette période-là, comme ça a été le cas pendant une longue période, les marchés boursiers ont été en montagnes russes, que ça a monté. Il y a une semaine, pendant la campagne électorale, où les marchés boursiers ont augmenté de 12 % après avoir baissé... Ah non! mais, je regrette, les faits et les chiffres sont plutôt têtus, M. le Président. Et, si la chef de l'opposition officielle veut savoir ce qui s'est passé, bien, qu'elle pose la question à la personne qu'elle a nommée elle-même à la tête de la Caisse de dépôt et placement et qui la contredit.

Le Président: En complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Alors, M. le Président, l'opposition est devenue responsable, maintenant, d'accord. Alors, la Caisse de dépôt, les finances publiques, il n'y aurait aucun problème, pas de déficit, M. le Président, rien. Et après il n'y aurait pas de crise économique, M. le Président.

Sur quoi le premier ministre se basait-il pour faire de telles affirmations pendant la campagne électorale? Il n'a pas joué franc jeu avec les Québécoises et les Québécois, M. le Président.

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, M. le Président, la chef de l'opposition officielle doit être la seule citoyenne du Québec à avoir manqué la campagne électorale. On a fait une campagne électorale dans un contexte où j'affirme aux Québécois qu'il y a une tempête économique, je le fais à tous les jours et je demande aux Québécois un mandat pour que nous puissions, comme gouvernement, avoir un gouvernement de stabilité, pour poser les gestes nécessaires pour faire face à une tempête économique, puis aujourd'hui elle se lève à l'Assemblée nationale comme si tout ça, ça ne s'était jamais passé, que ça n'a jamais existé. Ça prouve à quel point le Parti québécois puis son chef sont prêts à fabriquer la réalité...

Des voix: ...

Le Président: En conclusion.

M. Charest: ...pour l'ajuster à leur idéologie, M. le Président...

Le Président: En conclusion.

M. Charest: C'est tout ce que ça prouve.

Le Président: En question principale, Mme la chef de l'opposition officielle.

Tenue d'une commission parlementaire sur les résultats de la Caisse de dépôt et placement

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Nous, on s'inquiétait de la Caisse de dépôt, on prévoyait un déficit, on prévoyait la tempête économique, mais pas le premier ministre, lui. Bonne nouvelle, M. le Président.

Hier, M. le Président, il y a au moins un engagement qui a été pris par le premier ministre et qui était attendu par toutes les Québécoises et tous les Québécois, c'est celui d'enfin accepter de prendre ses responsabilités dans le dossier de la Caisse de dépôt. J'étais heureuse de l'entendre, car nous lui demandons justement depuis trois semaines d'assumer ses responsabilités, de permettre la tenue d'une commission parlementaire qui pourra aller au fond des choses, répondre aux questions légitimes de la population. Les gens veulent savoir ce qui s'est passé et ils comptent sur nous pour ce faire. C'est pourquoi nous avons demandé d'avoir un minimum d'informations et du temps pour bien faire les choses. Nous demandons que le gouvernement prenne ses responsabilités, que la ministre responsable, la ministre de tutelle participe à cette commission parlementaire.

Pourquoi le premier ministre s'entête-t-il à vouloir bloquer la tenue d'une commission parlementaire, alors que la caisse a subi des pertes exceptionnelles? Du jamais vu, M. le Président.

● (14 h 50) ●

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, M. le Président, je veux revenir sur le préambule de la question, où la chef de l'opposition affirme que j'aurais dit ou pas reconnu qu'il y aurait de tempête. Je veux juste le noter au passage parce que je pense que tous les Québécois doivent aujourd'hui noter le fait que la chef de l'opposition officielle se lève à l'Assemblée pour affirmer une affaire comme ça. Il faut quand même le faire, alors qu'on a fait la campagne électorale là-dessus.

Sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, le député de Rousseau nous a écrit une lettre proposant justement qu'on tienne une commission parlementaire, puis on a accepté la proposition de son parti puis du député de Rousseau. Le blocage, il vient de son côté à elle, elle bloque elle-même ce que le député de Rousseau a demandé. On a, nous, suggéré de faire entendre les hauts dirigeants, de faire entendre M. Rousseau. Après ça, le Parti québécois

nous revient, ils ne veulent pas entendre M. Rousseau. Bien, faites-vous...

Des voix: ...

M. Charest: Ah bon! Ça a fait partie des discussions, ils ne voulaient pas entendre, à un moment donné, M. Rousseau. Alors, M. le Président...

Des voix: ...

M. Charest: M. le Président...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! M. le premier ministre, continuez.

M. Charest: Alors, M. le Président, on est prêts à faire entendre M. Rousseau dès maintenant et les hauts dirigeants. Nous autres, on pense toujours que la chef de l'opposition officielle ne devrait pas bloquer ce que le député de Rousseau a demandé.

Et la ministre des Finances, cette semaine, est prête à répondre aux questions justement des oppositions sur la question de la caisse, dès vendredi, cette semaine. Vous n'avez toujours pas accepté même l'offre. Pourquoi vous n'avez pas accepté l'offre faite par la ministre des Finances de répondre pendant quelques heures à vos questions sur la Caisse de dépôt et de placement?

Le Président: En complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Soyons un peu sérieux, M. le Président. Nous souhaitons entendre M. Rousseau et bien d'autres personnes. Il manque 40 milliards à la Caisse de dépôt. Ça veut dire que chaque famille de quatre personnes au Québec a perdu 20 000 \$. Mais ce que nous dit le premier ministre: Ce n'est pas moi. Ce n'est pas moi qui est responsable. Ce n'est pas suffisant pour que la ministre des Finances vienne témoigner devant une commission spéciale.

Si le premier ministre veut vraiment prendre ses responsabilités, informer les Québécois et les Québécoises, il doit exiger...

Le Président: Votre question.

Mme Marois: ...que sa ministre des Finances, imputable, participe à cette commission...

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, M. le Président, je réaffirme que la ministre des Finances sera disponible vendredi pour répondre aux questions des oppositions. Elle va donc répondre aux questions. Alors, je ne sais pas ce que la chef de l'opposition veut de plus, là. On répond exactement à la demande qu'elle vient juste de formuler.

La question que je lui pose est la suivante: Pourquoi n'a-t-elle pas accepté de rencontrer la ministre des Finances et de faire la... Pourquoi elle refuse aujourd'hui? Parce que j'en conclus, puisqu'elle n'a pas dit oui... Puis il me semble que ça n'exige pas une très longue réflexion. Depuis le temps que vous demandez d'interroger la ministre des Finances, depuis qu'on vous a...

Le Président: En terminant.

M. Charest: ...formulé cette suggestion, pourquoi vous n'avez pas encore réussi, aujourd'hui, à vous faire une idée sur l'occasion qu'on vous présente de poser des questions?

Le Président: En deuxième complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Alors, on constate, M. le Président, à l'évidence que le premier ministre ne veut pas aller au fond des choses. Et, avec la prestation qu'il est en train de faire cet après-midi, il fait la démonstration que ce n'est pas à une période de questions ou en deux heures, dont on connaît les règles, M. le Président, de fonctionnellement sur une interpellation, qu'on va être capables de vraiment faire le point.

Le Président: Votre question.

Mme Marois: Est-ce que le premier ministre va exiger que sa ministre vienne témoigner à une commission parlementaire spéciale, M. le Président?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, M. le Président, ce n'est pas parce que la chef de l'opposition officielle crie à l'Assemblée nationale du Québec que ça va changer les réponses. Puis ce n'est pas parce qu'elle lit ses questions non plus que ça la dispense d'écouter les réponses. Puis la réponse que je peux lui donner, c'est exactement celle que je viens de lui donner. Je lui offre aujourd'hui deux heures au moins pour poser des questions à la ministre des Finances.

La question que je lui pose, c'est: Pourquoi, après plusieurs jours, dans l'opposition officielle, ils ne sont pas capables de répondre à l'offre qu'on fait? Qu'est-ce que... Pourquoi vous tergiversez autant sur l'offre qu'on vous fait, dès vendredi, de poser des questions...

Le Président: En conclusion.

M. Charest: ...à la ministre des Finances? Est-ce qu'il y a quelqu'un qui est capable de prendre des décisions? Est-ce qu'il y a quelqu'un qui a un peu de contenu, un peu d'idées dans ce parti-là?

Le Président: En principale, Mme la députée de Lotbinière.

Mesures fiscales et tarifaires envisagées

Mme Sylvie Roy

Mme Roy: Alors, M. le Président, le premier ministre nous a annoncé hier dans son discours inaugural que, dès la semaine prochaine, le budget sera déficitaire. Il a également dit, et je cite: «...nous [devrons] prendre, dès le prochain budget, des décisions [...] difficiles.» Ces mots sont lourds de sens et ont de quoi inquiéter les Québécois. On sait que le fardeau fiscal des Québécois est très lourd, et ces mots laissent planer un doute.

Est-ce que le premier ministre peut nous dire aujourd'hui s'il a l'intention de laisser augmenter les tarifs de la SAAQ, de la Régie des rentes, de la CSST et les autres sociétés d'État? Est-ce qu'il a l'intention d'augmenter les taxes? Est-ce qu'il a l'intention d'augmenter les impôts?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, la question de la députée de Lotbinière... En passant, je veux la féliciter pour sa nomination comme chef parlementaire pour l'ADQ. Mais sa question a de quoi étonner, d'abord parce que l'ADQ s'est opposée à la réduction des impôts pour la classe moyenne qu'on a faite, en 2008, de 1 milliard de dollars. Ils ont voté contre ça, puis ils étaient contre ça comme l'opposition officielle était contre ça. Et là je peux lui affirmer que, suite aux mesures du gouvernement depuis 2003 tant sur le plan fiscal que l'appui aux familles, par exemple, avec la restauration des allocations familiales que le Parti québécois avait coupées, qu'une famille avec deux parents et deux enfants, de 2003 à 2008 inclusivement, s'ils gagnaient 100 000 \$, ont un revenu, un pouvoir d'achat additionnel de 10 000 \$. Pour une famille de 75 000 \$, c'est 9 475 \$; 50 000 \$, 7 404 \$; 25 000 \$, 8 824 \$. Ça, c'est après l'inflation, c'est donc dire après les tarifs, après les impôts, quand on inclut absolument tout. Alors, le revenu des familles a augmenté... des Québécois a augmenté, de 2003... suite aux mesures de notre gouvernement. Et nous voulons continuer justement à réduire le fardeau fiscal pour que nous puissions offrir un milieu et un milieu économique qui encourage le travail. Alors, on va travailler en ce sens-là.

En même temps, le budget de la semaine prochaine, bien ce sera l'occasion de faire le point sur l'économie, qui a évolué très rapidement. Le monde entier le reconnaît: le premier ministre de la Grande-Bretagne, le président américain. Il y a juste au PQ où, semble-t-il, ils ont été absents pendant cette période-là. Le monde entier...

Le Président: En terminant, M. le premier ministre.

M. Charest: ...le reconnaît. On aura l'occasion de faire le point sur le budget, et, oui, il y aura un déficit parce qu'on veut protéger les services, on ne veut pas répéter les erreurs du passé, mais on veut surtout protéger les Québécois.

Le Président: En première complémentaire, Mme la députée de Lotbinière.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy: M. le Président, est-ce que je dois comprendre, de la façon dont le premier ministre répond, c'est qu'il a l'intention d'augmenter les impôts? Pourquoi c'était si facile de le dire en campagne électorale: Non, nous n'augmenterons pas les impôts, et qu'aujourd'hui il n'est pas capable de dire: Non, nous n'augmenterons pas les impôts, non, nous n'augmenterons pas la TVQ et, non, nous n'augmenterons pas les tarifs?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, M. le Président, d'abord, sur la question des impôts, on a fixé comme objectif de ramener les impôts, au Québec, à la moyenne canadienne. On a fait 80 % du chemin: de 2003 à aujourd'hui, on a réussi à réduire les impôts de telle sorte qu'on encourage davantage le travail.

Les chiffres que je vous donne, en passant, pour l'augmentation du revenu disponible, ça inclut la restauration des allocations familiales, entre autres, pour les familles à plus bas revenus, les familles monoparentales, le programme de prime au travail, les réductions d'impôt, l'ensemble des mesures qu'on a faites. Et nous allons continuer à faire des efforts justement pour que les Québécois puissent vivre dans un environnement...

Le Président: En terminant.

M. Charest: ...économique qui encourage le travail. Alors, le budget va refléter ça.

Le Président: En deuxième complémentaire, Mme la députée de Lotbinière.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy: M. le Président, les Québécois ne veulent pas savoir ce que le gouvernement a fait, mais ils veulent savoir ce que le gouvernement fera. On arrive dans une tempête économique, tout le monde en convient. Tout le monde est inquiet. Pourquoi il n'est pas capable de dire clairement et simplement qu'il ne diminuera pas pour l'avenir le pouvoir d'achat des Québécois?

● (15 heures) ●

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, je veux juste répéter que l'ADQ et la députée de Lotbinière ont voté contre les réductions d'impôt pour la classe moyenne au Québec. Alors, aujourd'hui, avouons que ce n'est pas très constant,

en tout cas dans l'argument, de se lever puis de prétendre — ou en tout cas implicitement — et de prétendre le contraire. Le gouvernement a posé des gestes depuis son élection, là, et qui sont conformes aux engagements qu'on avait pris pendant la campagne électorale: le programme de rénovation de résidences ou les investissements dans les infrastructures, accélération au niveau de l'énergie, la loi sur les retraites, entre autres, qu'on a adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Il y a des gestes...

Le Président: En terminant.

M. Charest: ...qui ont été posés conformément à notre discours, et le budget reflétera également ces engagements.

Le Président: M. le député de Richelieu.

Construction du Centre hospitalier universitaire de Montréal en partenariat public-privé

M. Sylvain Simard

M. Simard (Richelieu): M. le Président, depuis que la ministre des Finances a imposé la formule PPP à tous les grands projets en prétendant que ça soulagerait les finances publiques et que ça permettrait un partage de risques, on assiste à d'importants dépassements de coûts et à la multiplication des délais dans la construction. Tout ça fait en sorte qu'aucun grand projet en PPP n'a vu le jour au Québec depuis cinq ans. Partout, les États remettent en question l'utilisation de la formule PPP. Le vérificateur général de l'Ontario vient de publier un rapport accablant sur l'histoire de l'Hôpital de Brampton. La Colombie-Britannique revient en mode conventionnel pour la construction des autoroutes. Pourtant, ici, malgré toutes les lumières rouges, la ministre des Finances s'entête à vouloir construire le CHUM, le plus important, le plus complexe projet immobilier dans l'histoire du Québec, en formule PPP.

Est-ce que la ministre peut mettre un peu son orgueil de côté deux minutes, et accepter de mettre fin à la formule PPP, et revenir en mode conventionnel?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, quand on choisit la formule PPP, c'est qu'on a fait la démonstration, par les chiffres qui émanent des ministères, que cette formule est supérieure au mode conventionnel. C'est la raison pour laquelle, M. le Président, au niveau de la 25, il y a plus de 250 millions de dollars qui ont été épargnés. Au niveau de la 30, M. le Président, quand on a ouvert les enveloppes — et là c'est basé sur des chiffres qui sortent du ministère des Transports — il y a des épargnes de plus de 700 millions de dollars. Alors, M. le Président...

Des voix: ...

Mme Jérôme-Forget: ...M. le Président, je comprends que le député de Richelieu, tout ce qu'il pouvait faire quand il était au Conseil du trésor...

Des voix: ...

Mme Jérôme-Forget: ...tout ce qu'il pouvait faire, M. le Président, quand il était au Conseil du trésor...

Le Président: Mme la ministre, je vais vous permettre de terminer.

Je vous invite, M. le député de Richelieu... Vous avez posé votre question, attendez la réponse pour revenir en complémentaire.

M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Question de règlement. M. le Président, nous avons clairement entendu un mot qui était insultant à l'égard de la ministre, qui n'a pas sa place dans cette Chambre. Je ne veux pas le répéter parce qu'il est trop déshonorant. Je voudrais que le député de Richelieu reconnaisse, reconnaisse... et s'excuse sans prononcer le mot, le mot était trop déshonorant.

Et, M. le Président, je vais me permettre, je vais me permettre une citation, si vous me le permettez, en fin de question de règlement. La citation est la suivante, la citation est la suivante: «Soyons — soyons — respectueux. Et, comme je l'ai dit, il va m'arriver de critiquer de façon virulente vos politiques, vos idées. Elles ne trouveront pas grâce à mes yeux ni à mes oreilles. Mais on ne s'attaquera jamais à vos personnes.» Jamais à vos personnes...

Le Président: Très bien. Alors, suite à votre intervention, M. le leader du gouvernement, je vous indique que le micro n'est pas ouvert. Je n'ai pas entendu le propos du député de Richelieu. On continue et on complète avec Mme la ministre des Finances.

Mme Jérôme-Forget: Alors, M. le Président, comme le député mentionnait en Colombie-Britannique, je veux l'informer que Gordon Campbell vient de poursuivre au niveau de l'Hôpital Fort St. John, qu'en Grande-Bretagne, puisque souvent on parle de la Grande-Bretagne, que la présidente du Conseil du trésor...

Le Président: En terminant, Mme la ministre.

Mme Jérôme-Forget: ...M. le Président, vient de confirmer qu'elle allait de l'avant avec les PPP.

Le Président: En complémentaire, M. le député de Richelieu.

M. Sylvain Simard

M. Simard (Richelieu): M. le Président, la liste de ceux qui demandent à la ministre de renoncer aux PPP pour le CHUM de Montréal s'allonge tous les jours: les Médecins pour un régime public, la Coalition Solidarité Santé, les syndicats. L'Ordre des architectes dit que le projet du CHUM en PPP n'a pas de sens. Et ce matin, le chef syndical des médecins spécialistes, le Dr Barrette, venait nous dire, et je cite: Ça veut dire qu'on fait des concessions déjà au consortium, ça risque...

Le Président: Question.

M. Simard (Richelieu): ...ça va coûter plus cher ou ça n'aura pas la qualité requise. M. le Président, la ministre...

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, je comprends, là, que tout le monde veut s'opposer aux partenariats public-privé. Le Dr Barrette avait dit qu'il était tout à fait derrière cette proposition, M. le Président.

Maintenant, ce que je veux dire, M. le Président, c'est qu'à cause de la crise financière, que ce soit en PPP ou en mode conventionnel, il y a un problème de liquidités actuellement, et tous les pays se penchent sur ce volet, que ce soit la Grande-Bretagne avec la présidente du Conseil du trésor, Yvette Cooper, qui vient justement de mettre des fonds à la disposition des partenariats...

Le Président: En conclusion.

Mme Jérôme-Forget: ...public-privé, M. le Président.

Le Président: En deuxième complémentaire, M. le député de Richelieu.

M. Sylvain Simard

M. Simard (Richelieu): Alors, M. le Président, elle vient de toucher la réalité, là. Les consortiums au CHUM, comme dans tous les autres PPP au Québec, demandent de l'aide du gouvernement, que le gouvernement finance lui-même les PPP. Où est le partage de risques? Où est l'intérêt pour le Québec d'être à la fois locataire et payer comptant la construction? M. le Président, la présidente du Conseil du trésor... la présidente... la ministre du Conseil... la ministre des Finances — elle a changé de casquette — M. le Président, est-ce qu'elle ne pourrait pas admettre que ça n'a plus de sens, que personne n'en veut et qu'on se dirige vers une catastrophe?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: D'ailleurs, M. le Président, je vais vous dire, je suis étonnée de ne pas avoir de questions au niveau de la Caisse de dépôt. J'attendais le député de Rousseau, qu'il se lève, n'est-ce pas, en toute vitesse pour poser des questions sur la Caisse de dépôt. J'espère qu'il va se lever parce que ça fait longtemps qu'il dit qu'il a des questions, M. le Président.

Au niveau du CHUM, M. le Président, ce qui est important au niveau du CHUM, c'est que cet hôpital se construise, qu'il soit fait dans les meilleurs délais et au meilleur coût possible, M. le Président. C'est là l'intention du gouvernement, c'est là l'intention de tout le monde, M. le Président...

Le Président: En terminant.

Mme Jérôme-Forget: ...et permettez-moi de vous dire: Nous allons réussir le CHUM.

Le Président: M. le député de Rousseau.

Rendement du Fonds des générations en 2008

M. François Legault

M. Legault: Je sais que la ministre s'ennuyait de moi, donc elle ne perd rien pour attendre.

M. le Président, en juin 2006, le gouvernement libéral a mis en place le Fonds des générations pour essayer de réduire l'augmentation de la dette. À l'époque, le Parti québécois, on avait proposé que ces montants-là soient appliqués directement pour réduire la dette. Le gouvernement libéral nous avait dit à l'époque: C'est mieux d'investir le Fonds des générations à la Caisse de dépôt, ça rapporte minimum 7 % par année, tandis que, si on l'applique à la dette, ça nous fait sauver à peu près 4 %, 4,5 % d'intérêt.

Est-ce que la ministre des Finances, qui est responsable du Fonds des générations, peut nous dire quelles sont les pertes du Fonds des générations pour l'année 2008? Et elle nous avait dit que, d'ici la fin de l'année, on serait rendus à peu près à 2 milliards. Quel va être le solde du Fonds des générations?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, permettez-moi de remercier le député de me poser une question sur la Caisse de dépôt. Je veux lui dire, M. le Président, que je suis très déçue. Lui aussi doit être déçu, parce qu'au lendemain du discours d'Henri-Paul Rousseau il a passé à la télévision, il a fait un point de presse pour dire, M. le Président, qu'il n'était pas très heureux des réponses qu'avait apportées M. Rousseau. Je me serais attendue à ce qu'il se réjouisse quand j'ai demandé moi-même que, le 2 et le 3, il y ait une commission parlementaire sur la Caisse de dépôt.

Le Président: M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bédard: On ne peut pas rire des générations de Québécois. Il y a un Fonds des générations. La question était simple et précise: À combien est rendu le Fonds des générations? Alors, la ministre ira faire plus tard, devant un point de presse, ce... elle dira ce qu'elle voudra. Aujourd'hui, on veut savoir: Pour les générations du Québec, où est...

Le Président: Mme la ministre des Finances. M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Il est en train de vous essayer, M. le Président, laissez-vous pas faire, là. Ce n'était pas une question de règlement, il faut que vous le lui disiez.

Des voix: ...

Le Président: J'ai redonné la parole à Mme la ministre des Finances sur la question posée.

● (15 h 10) ●

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, je reviens donc à ce que je disais, que je m'étonne que le député de Rousseau et le Parti québécois aient refusé cette offre d'entendre justement les gestionnaires de la Caisse de dépôt, y compris M. Rousseau, le 2 et le 3. 12 heures qu'ils auraient eues à poser des questions à Henri-Paul Rousseau, 12 heures, M. le Président, pas une heure de questions, 12 heures. Non, M. le Président.

Effectivement, la Caisse de dépôt a perdu de l'argent, nous en sommes tous conscients. On est tristes, on aimerait bien ça justement entendre les dirigeants plus longuement que ce qu'on a eu droit jusqu'à maintenant.

Le Président: M. le député de Rousseau, en première complémentaire.

M. François Legault

M. Legault: Oui, M. le Président. Je voudrais rappeler à la ministre des Finances, c'est elle qui est responsable du Fonds des générations, pas Henri-Paul Rousseau, elle, ministre des Finances.

Je pose une question très simple: À combien s'élèvent les pertes du Fonds des générations pour l'année 2008?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, le Fonds des générations, c'est un fonds qui est placé à long terme. Tout comme le fonds... le FARR, le Fonds d'amortissement des régimes de retraite, c'est un fonds qui a été placé à long terme, et par conséquent le FARR, au fil des ans, a rapporté beaucoup plus, justement, que ce qu'il aurait rapporté advenant le cas où le gouvernement aurait emprunté l'argent, M. le Président.

Maintenant, ce que j'aimerais dire au député de Rousseau, combien justement vaut le Fonds des générations? Il a perdu effectivement environ 20 %, le Fonds des générations. Je veux lui dire, M. le Président, que ce n'est pas une bonne nouvelle, on est d'accord avec lui.

Le Président: En deuxième complémentaire, M. le député de Rousseau.

M. François Legault

M. Legault: Oui, M. le Président, bon, on sait que le Fonds des générations a perdu 20 %. Étant donné que c'est la ministre des Finances qui est responsable du Fonds des générations, est-ce qu'elle peut nous confirmer qu'à tous les mois, incluant pour le mois de septembre 2008, octobre 2008, novembre 2008, elle reçoit un état pour faire la situation du Fonds des générations, donc est-ce qu'elle peut nous confirmer et nous déposer les états mensuels du Fonds des générations depuis septembre 2008?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, le 17 octobre, le Fonds des générations perdait 8,9 %, juste avant le déclenchement des élections, 8,9 %. Ce n'est qu'au retour de l'élection, le 10 décembre, que là il y avait une perte de 18 % au Fonds des générations. Donc, en campagne électorale, c'est clair, c'était ça qui était perdu justement au Fonds des générations, moins de 9 %.

Le Président: En terminant. M. le député de Rousseau, en principale.

Rendement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite en 2008

M. François Legault

M. Legault: En principale, oui. Je suppose que la ministre des Finances va nous déposer les rapports mensuels du Fonds des générations.

Maintenant, elle a fait allusion au FARR. Effectivement, le gouvernement, à chaque année, met de l'argent de côté pour les retraites des employés. Ça s'appelle le FARR. C'est investi à la Caisse de dépôt.

Ma question bien simple: Pour l'année 2008, quelles sont les pertes pour le FARR?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: Pour le FARR, M. le Président, si ma mémoire est bonne, c'est à peu près 23 % à 24 %, les pertes du FARR.

Le Président: M. le député de Rousseau, en première complémentaire.

M. François Legault

M. Legault: Est-ce que la ministre des Finances peut nous dire, avec une perte de 23 % ou 24 % dans le FARR — là, il y avait 32 milliards au 31 décembre 2007, là, on a perdu le quart des montants — quels vont être les impacts sur la dette du Québec et sur les équilibres financiers pour l'année courante?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, vous comprenez que ce sont des décisions... Effectivement, il va y avoir un impact. Je vais informer le député. Je vais déposer bien sûr un budget très prochainement, avec un détail justement sur ce volet-là, divers volets d'ailleurs d'impact au niveau de l'impact économique actuel, et par conséquent il y aura beaucoup d'informations dans ce budget où le député de Rousseau pourra avoir toute son information.

Le Président: En question principale, M. le député de Rousseau.

Proportion des investissements de la Caisse de dépôt et placement au Québec

M. François Legault

M. Legault: Oui. M. le Président, au 31 décembre 2002, la Caisse de dépôt avait 32 % de ses placements totaux investis au Québec. Au 31 décembre 2007, c'était réduit à 17 %.

Est-ce que la ministre des Finances peut nous dire, au 31 décembre 2008, sur les placements totaux de 182 milliards, quel pourcentage il y avait d'investi au Québec?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, je vais profiter de cette occasion... parce que c'est une question extrêmement pointue, mais je vais profiter de l'occasion pour citer une certaine ministre des Finances, en 2001, ce qu'elle disait de ses responsabilités à l'endroit de la Caisse de dépôt: «Parce que vous savez que, comme ministre des Finances, je n'ai pas la responsabilité opérationnelle de la caisse. La gestion est autonome, elle appartient à son conseil de même qu'à ses dirigeants, bien sûr. C'est donc à eux de répondre, et c'est normal», M. le Président. Ça, M. le Président, c'était l'actuelle chef de l'opposition alors qu'elle était ministre des Finances.

C'était bon dans... Est-ce que, M. le Président, elle disait le contraire de sa pensée à l'époque?

Le Président: En première complémentaire, M. le député de Rousseau.

Réévaluation de la proportion des investissements de la Caisse de dépôt et placement au Québec

M. François Legault

M. Legault: Oui, M. le Président. Ce que je conclus, c'est qu'elle n'a pas les chiffres, elle ne s'est pas intéressée à poser la question: Combien qu'il y a de placements faits, au Québec, en 2008, à la Caisse de dépôt? C'est surprenant.

Maintenant, supposons que le chiffre est à peu près le même que le 31 décembre 2007, c'est-à-dire 17 % des placements totaux qui sont faits au Québec, est-ce que, dans le contexte actuel, c'est-à-dire dans un contexte où les entreprises québécoises ont de la difficulté à trouver du financement, dans le contexte aussi où on a un premier ministre, hier, qui nous a suggéré d'acheter québécois, est-ce que la ministre des Finances considère que, d'avoir 17 % de ses placements au Québec, c'est suffisant?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: Ça a peut-être échappé au député de Rousseau, mais la Caisse de dépôt a déjà annoncé qu'elle avait un fonds de 1,5 milliard justement

qu'elle mettait à la disposition des entreprises québécoises actuellement qui ont des problèmes.

Deuxièmement, M. le Président, la Caisse de dépôt a investi plusieurs milliards de dollars dans 500 entreprises québécoises. Ça, là, c'est beaucoup d'argent. Elle en a beaucoup, d'argent, au niveau des entreprises québécoises. Ça ne veut pas dire, M. le Président, qu'il ne faille pas venir en aide. Mais, rappelons-nous, la Caisse de dépôt est là pour protéger le bas de laine des Québécois, et, contrairement...

Des voix: ...

Mme Jérôme-Forget: ...et, contrairement à ce que vous voulez faire, vous, prendre 10 milliards pour aller l'investir et choisir les projets en région, nous...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! M. le député de Rousseau.

Rendement de la Caisse de dépôt et placement au cours des dernières années

M. François Legault

M. Legault: Oui. Principale, M. le Président. M. le Président, dans les documents qui nous ont été remis le 25 février dernier, on voit que, sur 15 fonds, 15 portefeuilles, dans les cinq dernières années, la caisse a fait pire que le marché dans 11 portefeuilles, incluant tous les portefeuilles à l'étranger, c'est-à-dire autant actions américaines qu'actions étrangères.

M. le Président, est-ce que la ministre des Finances peut nous dire: Est-ce qu'elle est satisfaite des résultats de la caisse, c'est-à-dire de voir qu'il y a... puis est-ce qu'elle peut reconnaître que, dans 11 portefeuilles sur 15, on a fait pire que le marché, puis le seul endroit où on a fait mieux que le marché, c'est quand on a investi au Québec?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, c'est précisément la raison pour laquelle j'ai moi-même proposé une Commission des finances publiques pour inviter les dirigeants de la Caisse de dépôt, de même que le président du conseil d'administration, de même que l'ancien président-directeur général, pour venir s'expliquer.

Le député de Rousseau... le Parti québécois n'est pas intéressé à entendre les dirigeants de la Caisse de dépôt, M. le Président, c'est pour ça qu'ils se sont opposés à cette commission parlementaire. Parce qu'au lieu d'aller protester devant un point de presse et dire qu'il n'en avait pas eu pour son argent, il aurait eu 12 heures, le député de Rousseau, pour poser des questions justement à Henri-Paul Rousseau.

● (15 h 20) ●

Le Président: Je vais passer à la prochaine question en vous rappelant qu'il serait intéressant qu'on puisse entendre correctement les réponses. Il y avait un

bruit de fond, là, sur la dernière réponse. M. le député de Rousseau, en principale.

Mission de la Caisse de dépôt et placement

M. François Legault

M. Legault: Oui. M. le Président, d'abord, je veux dire à la ministre qu'on est prêts à voir M. Rousseau et les autres dirigeants demain matin. Mais ce qu'on veut aussi, c'est de voir la ministre responsable. Quand on est ministre de tutelle, on a des responsabilités. Quand on se rend compte qu'on perd 23 % à 24 %, on a des questions à poser, on ne peut pas se laver les mains puis jouer à Ponce Pilate.

M. le Président, est-ce que la ministre des Finances peut reconnaître que le changement de mission de la caisse, il y a cinq ans, a amené des résultats, sur cinq ans, où on est pires que le marché, où on a pris trop de risques, où on n'a pas bien géré les avoirs des Québécois?

Le Président: Mme la ministre des Finances. Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, c'est la raison pour laquelle, quelques jours après que les résultats aient été rendus publics, je voulais justement qu'on entende les dirigeants de la caisse de même que son conseil d'administration.

Mais j'aimerais lui rappeler une autre personne, M. le Président. Que disait Bernard Landry en décembre 2002? «Ce serait une catastrophe si le gouvernement s'ingérait dans les décisions de placement et de gestion de la caisse. C'est la dernière chose qu'il faut faire. Tous les experts le disent...»

M. le Président, il n'y a que le Parti québécois qui ne veut pas entendre les...

Une voix: ...

Mme Jérôme-Forget: Justement. Et, vendredi, M. le Président, je serai à l'interpellation pour répondre à vos questions.

Le Président: Alors, ceci met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Et, comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique des motions sans préavis.

Alors, Mme la chef de l'opposition officielle... Oui, Mme la chef de l'opposition officielle, pour cette motion sans préavis.

Souligner le 10e anniversaire du décès du Dr Camille Laurin

Mme Marois: Oui. Merci, M. le Président. Je désire effectivement, avec évidemment un membre du gouvernement, plus précisément la ministre de la Culture

et de la Condition féminine, de même que la chef par intérim de l'Action démocratique, présenter une motion qui souligne le 10e anniversaire du décès du Dr Camille Laurin.

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion, M. le leader du gouvernement?

M. Dupuis: Oui, il y a consentement pour en débattre, M. le Président, avec cinq minutes qui pourraient être réservées à la chef de l'opposition officielle, et trois minutes ensuite par intervenant, qui ont été prédésignés entre nous.

Le Président: Je comprends qu'il y a donc consentement pour qu'il y ait au total cinq intervenants dont le premier...

Une voix: ...

Le Président: Six intervenants? Six intervenants? Ça va? Des deux côtés de la Chambre? M. le leader de l'opposition officielle, des deux côtés de la Chambre, six intervenants? D'accord. Alors, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Merci beaucoup, M. le Président. Je peux vous dire que c'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui pour souligner le 10e anniversaire du départ de notre collègue et ami, le Dr Camille Laurin. D'ailleurs, vous me permettez de saluer son épouse, Mme Francine Castonguay, qui se trouve avec nous aujourd'hui.

Des voix: ...

Mme Marois: En effet, M. le Président nous sommes quelques-uns dans notre équipe parlementaire à avoir eu la chance de côtoyer le Dr Laurin au sein de notre caucus, autour de la table du Conseil des ministres ou encore dans les instances de notre parti. Pour nous, c'est évidemment sa chaleur humaine, sa gentillesse, sa capacité d'écoute qui nous viennent à l'esprit lorsque l'on pense à lui, un homme qui, malgré sa grande, sa très grande culture, a toujours fait preuve d'une simplicité désarmante, d'une personnalité des plus attachantes. Ces éléments, plus d'une anecdote savoureuse en attestent.

Mais le souvenir du Dr Laurin évoque, pour tous les Québécois, toutes les Québécoises, un moment fondamental de notre histoire politique. Il constitue en lui-même un plaidoyer puissant en faveur de l'action politique. Camille Laurin demeurera à jamais le père de la Charte de la langue française, une loi controversée lors de son adoption mais qui aujourd'hui représente un consensus fort autour duquel les Québécois se réunissent. Le Dr Laurin a voulu que son oeuvre soit durable. Dès l'adoption de sa loi, devant les critiques qui s'accumulaient, il disait avec son calme habituel: Prenons le temps de voir venir. Laissons la loi s'appliquer, prendre sa place dans le quotidien des Québécois. Ensuite, nous pourrons juger.

Cette loi avait été accueillie initialement par des accusations d'autoritarisme. On disait qu'elle avait des

relents de xénophobie; certains parlaient même de scoutisme culturel. Il en a fallu du courage, il en a fallu du courage pour quand même aller de l'avant. Devant les sièges sociaux qui menaçaient de s'en aller, devant les réactions disproportionnées du Canada anglais, Camille Laurin a tenu le fort. Cette force tranquille, cette sérénité devant la tempête doivent servir d'exemples pour tous les décideurs politiques.

Aujourd'hui, cette charte ne représente ni plus ni moins qu'un contrat social. En conférant au français ce rôle de lieu de rencontre entre les Québécois de toutes les origines, elle constitue en fait un exemple éloquent de notre capacité de vivre ensemble. Grâce à elle, mes enfants ont pu fréquenter des jeunes Québécois issus de l'immigration dans leur milieu scolaire, dès leur plus jeune âge. C'est ce qui fait en sorte qu'ils ne voient pas de différence quand ils se regardent, qu'ils appartiennent tous ensemble à la même génération d'un seul peuple, un grand peuple, M. le Président.

Camille Laurin disait que l'effet de la loi 101 ne serait pas strictement linguistique. Ce psychiatre savait qu'il modifierait profondément l'âme québécoise. Cette loi nous aura fait prendre conscience que nous avons le droit de décider pour nous-mêmes de définir notre société, qu'il est plus facile d'aller à la rencontre des autres lorsque l'on s'aime soi-même, se respecte soi-même. Il s'agit là du premier grand geste de gouvernance souverainiste, qui revient à faire grandir la liberté du Québec en adoptant des politiques qui permettent de faire vivre notre différence, de faire grandir notre distinction.

Le Dr Laurin nous aura appris que l'identité québécoise et la volonté de liberté qui en découle ne progressent pas par nos échecs mais bien par nos victoires, c'est un témoignage puissant. C'est pourquoi nous, du Parti québécois, continuerons de poser des gestes qui font grandir notre souveraineté. Et il m'apparaît clair qu'un jour les Québécois en seront venus à la conclusion qu'ils savent très bien se gouverner eux-mêmes et qu'ils sont parfaitement capables d'être souverains. Merci, Dr Laurin.

Le Président: Merci, Mme la chef de l'opposition officielle. Alors, les prochains intervenants, en raison de trois minutes par intervention, la première intervenante étant Mme la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre: Merci, M. le Président. Je veux tout d'abord saluer Mme Castonguay ainsi que les membres de sa famille et les amis du Dr Laurin, qui sont avec nous aujourd'hui.

L'histoire ne fait jamais de politique partisane. Elle note ce qui est significatif dans la vie des sociétés et des gens et le relate en toute justice, avec le plus de justesse possible. Le Dr Camille Laurin a été le grand artisan de l'adoption, il y a plus de 30 ans déjà, de la Charte de la langue française. Le gouvernement du Québec a donc posé un geste de reconnaissance officiel pour souligner une action majeure dans la vie de la société québécoise. Ainsi, l'édifice qui abrite les locaux de l'Office québécois de la langue française porte dorénavant le nom d'édifice Camille-Laurin.

● (15 h 30) ●

Dimanche dernier, par ce geste, nous avons voulu que le nom du Dr Laurin soit écrit en lettres d'or dans l'histoire du Québec moderne. Personne ne peut et ne doit ignorer la contribution du Dr Laurin, tant elle est fortement inscrite dans la trame de notre peuple.

Je veux remercier l'Office québécois de la langue française, la Commission de toponymie, la Société immobilière du Québec et le bureau du député de Borduas pour leur contribution dans ce travail, pour en arriver à cet événement de dimanche.

La pensée du Dr Laurin et son oeuvre politique sont bien exprimées par cette inscription: «La langue est le fondement même d'un peuple, ce par quoi il se reconnaît et il est reconnu, qui s'enracine dans son être et [...] permet d'exprimer son identité.» Le Dr Laurin n'a pas eu la partie facile, mais son combat, aussi nécessaire que juste, a contribué à définir la langue française comme véritable fondement de la société québécoise. La Charte de la langue française a donné des résultats et elle continue d'en donner. D'ailleurs, dimanche, j'ai tenu à ce que quelques jeunes parmi ceux que nous nommons les enfants de la loi 101 soient invités à se joindre à cette cérémonie. Pakistanais, Chinois, Arméniens, Libanais, Haïtiens, ils étaient tous fiers de venir témoigner de leur implication et détermination à bâtir un Québec ouvert, moderne et fort. Ils représentent le rêve du Dr Laurin, ce rêve que des gens viendraient de partout dans le monde pour bâtir le Québec, et ce, en français. Mme Castonguay a été touchée par cette idée et elle m'a remerciée pour avoir amené ces jeunes. Il y en avait un d'ailleurs qui... Elle est anciennement une directrice d'école. Il y avait un des ces jeunes qui était un des ses élèves de son école.

Pour ma part, en tant que ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, je suis en mesure de constater les progrès réalisés mais aussi les défis encore nombreux qu'il faut relever comme société pour préserver la pérennité de la langue française dans le contexte de nouveaux enjeux comme la mondialisation. Dans l'histoire moderne du Québec, les gouvernements, qu'ils soient libéraux ou péquistes, ont à tour de rôle posé les gestes qui s'inspirent du principe suivant: la langue française demeure une des valeurs fondamentales qui nous définit. Nous avons, vis-à-vis de la langue, non seulement un devoir de vigilance, mais aussi une responsabilité civique.

Le Président: Merci, Mme la ministre. M. le député de Chauveau.

M. Gérard Deltell

M. Deltell: Je vous remercie, M. le Président. Permettez-moi de saluer Mme Castonguay au nom de ma formation politique.

M. le Président, le Dr Camille Laurin, psychiatre, a siégé ici, en cette Assemblée, à trois reprises: il a été élu en 1976, réélu en 1981 et également élu en 1994. Il aura occupé diverses fonctions: député, ministre, vice-premier ministre, mais l'histoire retient essentiellement sa plus grande contribution, à savoir l'adoption de la Charte de la langue française, que l'on appelait, en d'autres temps, la loi 101. L'histoire également nous apprend, et les biographes peuvent en témoigner à moultes reprises — peut-être même des gens ici, en cette Assemblée, pourraient le dire — que l'accouchement de la Charte de la langue

française ne s'est pas fait sans certaines difficultés au sein même du gouvernement de René Lévesque, puisque le chef fondateur du Parti québécois éprouvait certaines difficultés avec certains éléments, mais il a donné son accord. Et il a donné son accord pourquoi, essentiellement? Parce que cette charte-là repose sur un consensus.

Et j'attire votre attention, M. le Président, sur deux éléments que l'on retrouve dans le préambule de la Charte de la langue française, qui démontrent justement la force et la vigueur de ce consensus, puisque l'on retrouve dans le préambule la phrase suivante: «...dans un esprit de justice et d'ouverture, dans le respect des institutions de la communauté québécoise d'expression anglaise et celui des minorités ethniques, dont elle reconnaît l'apport précieux au développement du Québec.» Un peu plus loin, toujours dans le préambule de la Charte de la langue française, on retrouve la phrase suivante: «...reconnaît aux Amérindiens et aux Inuit du Québec, descendants des premiers habitants du pays, le droit qu'ils ont de maintenir et de développer leur langue et culture d'origine.»

Vous aurez compris, M. le Président, que c'est un peu par esprit de clocher que j'en parle, puisque je suis très fier de représenter les gens de la circonscription de Chauveau, et, dans la circonscription de Chauveau, nous avons une communauté amérindienne, la communauté huronne-wendat, et nous avons également une... petite en nombre mais fière en force, une communauté anglophone que l'on retrouve à Shannon et à Valcartier. Et c'est donc la raison pour laquelle je tenais à préciser ces deux éléments-là que l'on retrouve dans le consensus... que l'on retrouve dans le préambule, puisqu'ils font consensus. Et il faut savoir que la Charte de la langue française vit ici, au Québec, depuis 32 ans. Elle repose sur un consensus, sur un consensus qui repose justement essentiellement sur l'accord du fait français, sur la présence amérindienne et également la présence anglophone ici, au Québec. Ce consensus, M. le Président, illustre la force de la nation québécoise. Merci.

Le Président: Merci, M. le député de Chauveau. M. le député de Mercier, vous avez maintenant la parole.

M. Amir Khadir

M. Khadir: M. le Président, également de la part de mon parti, Québec solidaire, je tiens à saluer la présence de Mme Castonguay, l'épouse de M. Laurin.

Mon témoignage repose sur une simple expérience de contacts personnels. À la fin de 1988 et au début 1989, je faisais un stage d'externat à l'Hôpital Sacré-Coeur de Montréal, au Département de psychiatrie. À cette occasion, un peu de la même façon que j'ai perdu ma page un peu plus tôt cette journée, j'avais perdu un sac que le Pr Laurin, qui donc oeuvrait à l'Hôpital Sacré-Coeur, a bien pris soin de mettre en lieu sûr pour me le remettre quelques jours plus tard. Ce que j'ai retenu de cette rencontre et des propos qui s'en sont suivis, d'un bref échange qu'on a eu sur un certain nombre de choses, dont le fait que je sois un immigrant, c'est d'abord une très, très grande humilité, aucune prétention en fait, aucune prétention dans la prestance, dans les propos, dans les manières. En retour, une étonnante, comme l'a dit tout à l'heure la chef de l'opposition, une désarmante simplicité, beaucoup de respect pour l'externe sans expérience que j'étais alors.

Et, quand on connaît la stature intellectuelle de l'homme politique, la stature de l'homme public, le personnage, en fait, historique qu'il représentait, c'est sûr que cette attitude était un enseignement de première classe pas uniquement pour le médecin en devenir que j'étais alors, mais je crois, et je vais essayer de retenir cette leçon, pour le député que je suis actuellement. Alors, merci beaucoup.

Le Président: M. le député de Borduas.

M. Pierre Curzi

M. Curzi: Merci, M. le Président. Je veux saluer Mme Castonguay. Je veux la remercier aussi pour sa détermination, l'ensemble des démarches et des efforts qu'elle a faits pour obtenir ce beau résultat, qui est maintenant que l'édifice qui abrite l'Office québécois de la langue française se nomme l'édifice Camille-Laurin. Je veux aussi souligner les efforts qu'elle déploie pour faire installer un bronze, et — on l'espère, Mme la ministre — un bronze qui serait installé dans le petit parc qui jouxte cet édifice-là.

Quelquefois, il arrive qu'on soit en retard sur l'histoire. Je regrette, pour ma part, de ne pas avoir eu l'occasion de fréquenter Camille Laurin, parce que c'était là un homme exceptionnel, un homme exceptionnel, qui a été au coeur non seulement du maintien et de l'épanouissement de la langue française, mais qui, ce faisant, a construit et a aidé à construire notre identité, nos valeurs, ce que nous sommes. Mais non seulement il a fait ça, et c'est son biographe qui en parle, M. Picard, mais il a été aussi au coeur de ce qu'on a appelé le Québec inc., parce qu'il est très clair que tout à coup, par ses actions, avec la loi 101, il nous redonnait une estime de nous-mêmes, qui nous permettait de croire qu'il était possible de faire des affaires en français, d'avoir accès à l'ensemble des postes de commandement et en quelque sorte d'accomplir et de réaliser notre souveraineté économique. Et c'est un apport non négligeable de la loi 101. Donc, on peut dire que... Parce que, quand on nomme, c'est sûr que l'on crée. Parler, c'est créer. Nommer la réalité, c'est nous la faire apparaître. Et c'est ce que le Dr Laurin aura réussi à faire par cette loi.

Et c'est une loi qu'il faut qualifier de belle loi. On peut dire d'une loi qu'elle est aussi belle que certaines oeuvres d'art, que certains ouvrages, que certains écrits, que certaines peintures. Il y a, et cette loi-là en est une, une belle loi. Le Dr Laurin a fait un bel ouvrage. Et permettez-moi de faire une analogie avec le monde maritime. Ce bel ouvrage là, c'est comme un navire. C'est un navire qui nous aura permis, à nous tous, de nous éloigner des rivages du colonialisme et de naviguer allègrement vers le XXI^e siècle, le siècle de l'affirmation. Cependant, ce navire, il aura traversé bien des tempêtes et bien des épreuves et il a été un peu abîmé au cours de son voyage. Et il est temps maintenant, je crois, que ce bateau soit mis en cale et qu'on le radoube. Il est temps de radouber la loi 101 si nous voulons pouvoir voguer de nouveau allègrement sur la mer non tranquille, mais la belle mer ouverte des pays et des nations indépendants.

● (15 h 40) ●

Le Président: Merci, M. le député de Borduas. La parole est maintenant à Mme la députée de Rosemont.

Mme Louise Beaudoin

Mme Beaudoin (Rosemont): Merci, M. le Président. J'ai eu le plaisir et le bonheur, moi aussi, de connaître le Dr Laurin, de siéger avec lui en cette Chambre pendant quelques années et surtout d'avoir eu la responsabilité, pendant cinq ans, de l'application de la Charte de la langue française. Et je crois, moi aussi, que la Charte de la langue française, c'est certainement le texte de loi qui a le plus profondément modifié les relations entre les Québécois de toutes origines en désethnicisant la langue française au Québec. Elle nous a donné, aux Québécois, la fierté d'être de langue française.

Tous reconnaissent aujourd'hui que la charte était nécessaire après les tourmentes linguistiques de la crise de Saint-Léonard et des années d'application des lois 63 et 22. Nous sommes redevables de cette loi à Camille Laurin, homme de vision, homme de convictions, homme de détermination dans l'action; à sa clairvoyance, lui qui était convaincu que les Québécois avaient besoin d'un traitement de choc; à son courage et à sa douce mais opiniâtre fermeté; à sa constance, à vrai dire, inébranlable. Il a eu bien besoin de toutes ces qualités pour faire face non seulement aux objections, à la tempête que son projet de loi a soulevées. On n'a qu'à se rappeler pour s'en convaincre, en lisant le *Journal des débats* de l'époque... de Gérard D. Levesque, qui était le chef de l'opposition officielle, que l'on respectait beaucoup, le député de Bonaventure, et ce qu'il a dit, en 1977, de cette loi: Cette législation est inutile, excessive, hypocrite et séparatiste. Elle comporte, disait-il, des coûts économiques incalculables et sûrement inutiles. Mais aujourd'hui, heureusement, on peut le dire, et tous les partis politiques se sont exprimés en cette Chambre... Les partis politiques donc se sont tous ralliés à cette loi 101, même si — je le déplore et je me permets de le dire — je pense sincèrement que le gouvernement actuel ne manifeste pas beaucoup de volonté de faire respecter la Charte de la langue française.

Aujourd'hui, à nouveau, en conséquence, beaucoup de citoyens ont avec raison la conviction que les français recule à Montréal.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît!

Une voix: ...

Le Président: Mme la députée de Rosemont, un petit instant.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît, collègues, s'il vous plaît! J'aimerais qu'on puisse dans l'ordre assister à la fin du propos de Mme la députée de Rosemont.

Mme Beaudoin (Rosemont): Merci, M. le Président. Ils constatent tous les jours que la langue anglaise est redevenue la langue la plus importante, celle qu'il faut absolument savoir et utiliser pour réussir, celle qu'on exige aussi comme condition d'embauche. Ce ne sont pas seulement les arrêts de la Cour suprême

qui ont affecté la Charte de la langue française. Et la meilleure façon de rendre hommage à Camille Laurin est de projeter vers l'avenir la même détermination en matière d'affirmation et de promotion du français. Cette détermination dans le droit fil de l'héritage du Dr Laurin doit se manifester, comme nous le proposons, par un renouvellement de la Charte de la langue française.

Mise aux voix

Le Président: Alors, est-ce que cette motion est adoptée? Adopté.

Alors, ça nous amène à une autre motion sans préavis. Mme la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale.

Offrir des condoléances à la famille et aux proches de l'ex-ministre Thérèse Lavoie-Roux et souligner son apport au développement social du Québec

Mme Gagnon-Tremblay: Merci, M. le Président. M. le Président, je voudrais vous présenter cette motion conjointement avec la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, le député de La Peltre et le député de Mercier:

«Que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Mme Thérèse Lavoie-Roux et lui rende un dernier hommage en reconnaissant son apport exceptionnel au développement social du Québec; elle fut la première femme à occuper la fonction de ministre de la Santé et des Services sociaux; Mme Lavoie-Roux aura été une pionnière pour toute une génération de femmes dédiées à l'intérêt public.»

Le Président: Alors, est-ce qu'il y a consentement pour déroger à l'article 84 du règlement selon lequel chaque député ne peut présenter qu'une seule motion au cours d'une même séance, étant donné que le député de Mercier... sa deuxième motion? Alors, il y a consentement. Alors, est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? M. le leader du gouvernement, est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Dupuis: Sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président: Il y a consentement, sans débat. Alors, est-ce que cette motion est adoptée? La motion est donc adoptée. Et, mesdames messieurs, nous allons donc, Mmes, MM. les députés, nous recueillir, nous lever pour observer une minute de silence.

● (15 h 45 — 15 h 46) ●

Le Président: Je vous remercie. Alors, toujours aux motions sans préavis, M. le député de Bourget.

Rendre hommage à l'écrivain André Langevin et offrir des condoléances à sa famille et à ses proches

M. Kotto: Merci, M. le Président. M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la

ministre de la Culture et des Communications et de la Condition féminine et le député de Chauveau, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale adresse ses condoléances à la famille et aux proches de M. André Langevin, grand écrivain québécois;

«Qu'elle rende hommage à l'homme et à sa contribution exceptionnelle à la littérature et à la culture québécoise.»

Le Président: Merci. Alors, toujours le même consentement en vertu de l'article 84? Consentement. Alors, est-ce qu'il y a consentement pour débattre de la motion?

M. Dupuis: Sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président: Sans débat. Alors, cette motion est adoptée?

Une voix: Adopté.

Le Président: Adopté. Alors, mesdames messieurs, je vous demande donc de bien vouloir vous lever, nous allons observer une minute de silence.

● (15 h 47 — 15 h 48) ●

Le Président: Alors, je vous remercie. Alors, aux motions sans préavis toujours, M. le député de Laval-des-Rapides.

Souligner la Journée nationale du crédit communautaire

M. Paquet: Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour déposer, conjointement avec la députée de Marguerite-D'Youville, le député de Shefford et le député de Mercier, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale du crédit communautaire, ce 11 mars 2009, reconnaissant l'apport du microcrédit québécois original, comme une solution à la crise, comme outil de développement des personnes et des communautés, comme moyen d'investissement social, responsable et de placement éthique, et comme outil de développement économique, alors que le Réseau québécois du crédit communautaire et ses 22 membres ont accordé plus de 5,5 millions de dollars en prêts qui ont permis la création et le maintien de 2 330 emplois avec un taux de survie des entreprises après cinq ans de 73 %.»

Avec votre permission, M. le Président, j'aimerais souligner, au nom de mes collègues et en mon nom, la présence d'une délégation du Réseau du crédit communautaire québécois et son président, M. Abder Izirri, et les remercier et les féliciter pour leur travail au Québec.

Le Président: Alors, il y a donc consentement pour déroger à l'article 84 du règlement tel que tout à l'heure, concernant, là, le député de Mercier. Il y a consentement des deux côtés? Oui? Alors, est-ce qu'il y a consentement également pour débattre de cette motion?

Des voix: ...

Mise aux voix

Le Président: Alors, il y a consentement pour en débattre sans débat. Donc, cette motion est-elle adoptée?

Des voix: ...

● (15 h 50) ●

Le Président: En débattre sans débat, oui. Sans débat. Alors, elle est adoptée.

Toujours aux motions sans préavis, Mme la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Souligner la Journée internationale des femmes

Mme St-Pierre: Merci, M. le Président. Je présente cette motion conjointement avec la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, la députée de Lotbinière et le député de Mercier:

«Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale des femmes qui a eu lieu le 8 mars dernier;

«Qu'elle réaffirme l'importance de l'égalité entre les hommes et les femmes et des gains réalisés en ce sens.»

Le Président: Il y a toujours consentement pour déroger à l'article 84 de notre règlement? Il y a consentement? Alors, est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

Mme Beauchamp: ...sans débat.

Mise aux voix

Le Président: Elle est adoptée sans débat. Cette motion est donc adoptée.

Mme la ministre des Transports, toujours aux motions sans préavis.

Souligner le 60e anniversaire de Contrôle routier Québec

Mme Boulet: Il me fait plaisir, M. le Président, de déposer, conjointement avec le député de Verchères et le député de Beauce-Nord, la motion pour souligner le 60e anniversaire de Contrôle routier. Alors:

«Que l'Assemblée nationale souligne le 60e anniversaire de Contrôle routier Québec et l'apport de cette agence rattachée à la Société de l'assurance automobile du Québec; Contrôle routier Québec est un acteur indispensable au service de la sécurité routière qui s'assure de protéger notre réseau routier et de garantir une plus grande équité entre les transporteurs de personnes et de biens.»

Mise aux voix

Le Président: Merci. Alors, est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Toujours sans débat. Cette motion est-elle adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président: La motion est donc adoptée.

Hommage à M. Mario Dumont, ex-député de Rivière-du-Loup et ex-chef de l'Action démocratique du Québec

Alors, on a informé la présidence d'une entente intervenue entre des groupes parlementaires et les députés indépendants afin de permettre quelques interventions à la suite de la décision de M. Mario Dumont de quitter ses fonctions de député de Rivière-du-Loup et de chef parlementaire de l'Action démocratique du Québec. Alors, on me confirme cette entente qui a eu lieu.

Alors, je passe maintenant la parole à Mme la députée de Lotbinière.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy: M. le Président, c'est pour moi un grand honneur de faire cette présente motion, que de féliciter M. Dumont pour son engagement politique et son engagement envers le Québec.

En préparant cette motion, j'ai cherché quelques documents historiques, de l'histoire. J'ai trouvé les grandes dates de l'ADQ. Les grandes dates de l'ADQ, c'est les grandes dates de Mario Dumont. L'histoire a commencé en mars 1991, lorsqu'on adoptait le rapport Allaire, au Parti libéral du Québec. En 1992, plus précisément le 29 août, on a mis de côté ce rapport-là. Et, à la fin novembre 1992, Jean Allaire et Mario Dumont quittaient le Parti libéral. L'aventure commençait par la formation du Groupe Réflexion Québec. On voulait se doter de moyens pour réfléchir à l'avenir du Québec. En janvier 1994, l'Action démocratique était fondée. Rapidement, en avril 1994, Mario Dumont succède à Jean Allaire. Et, le 12 septembre de la même année, il fut élu pour la première fois au sein de cette Assemblée. Tous s'entendent pour dire qu'il a fait avancer beaucoup de débats au Québec. Tous s'entendent pour dire que les débats qu'il a amenés ont modifié l'axe fédéral-provincial des discussions qui avaient toujours cours pendant les campagnes électorales. Je dois vous dire qu'aujourd'hui il demeure pour notre formation politique une grande source d'inspiration.

Qui était Mario Dumont? Je vous dirais que c'est un homme qui est profondément amouraché du Québec, amouraché des enfants du Québec et de la démocratie. Mario Dumont, je vous dirais, c'était comme le Wikipédia, là, de la politique. J'avais une prise de position à prendre, j'avais un groupe à rencontrer, j'avais des députés de d'autres formations, de d'autres provinces ou de d'autres pays, je rentrais dans le bureau de Mario Dumont, je lui disais: Enjeux Québec—Nouveau-Brunswick? J'avais toutes les réponses; je pouvais repartir au bout de trois minutes, et puis il me les avait défilées. C'était une mémoire et une intelligence remarquables, mais cela ne lui empêchait pas d'avoir ses qualités de coeur. Mario Dumont est un homme qui aime profondément les enfants. Je me souviens, lorsque je suis revenue à l'Assemblée nationale avec ma petite Estelle pour le premier caucus — Estelle avait quatre mois — impossible de parler à M. Dumont, à Mario Dumont. Ce qu'il faisait? C'est qu'il jouait avec ma fille. Donc, mes enfants rentraient dans son bureau, les enfants des autres candidats ou députés avaient accès facilement à lui.

C'est un homme humain. C'est un homme simple. Je me rappelle encore d'une anecdote. On était allés à Val-Bélair pendant la campagne électorale, la campagne de 2007. On voulait faire un thème sur les enfants. Tous les enfants étaient là. Je n'ai pas vu beaucoup de chefs monter dans ce qu'on appelle communément une tripe puis glisser avec quatre enfants comme ça, rapidement, à moins 30°, puis en ayant encore du plaisir.

D'ailleurs, pour la petite histoire, mon fils a rencontré le fils de Mario Dumont cette journée-là, Charles. Et puis, comme on ne pouvait pas faire le point de presse dans la cafétéria, parce qu'il y avait trop de bruit, on l'a fait dans le bar. Quelques mois plus tard, ses amis lui demandent, parce que Mario Dumont était à la télé, s'il connaissait ce monsieur-là. Mon fils a répondu: Bien oui, je le connais, Mario Dumont, mais je connais encore plus Charles, je l'ai rencontré dans un bar à Val-Bélair. Donc, c'est pour vous dire que tout était simple avec M. Dumont. C'était facile de rentrer dans son bureau et de lui dire «je ne suis pas d'accord» et d'avoir une discussion respectueuse.

Il a quitté. Il a choisi de travailler ailleurs. Je pense qu'il l'a fait en toute sérénité, avec le pragmatisme qu'on lui connaît, et je souhaite une excellente chance dans la nouvelle vie de M. Dumont, Mario, Marie-Claude, Angela, Charles et Juliette.

Le Président: Alors, merci, Mme la députée de Lotbinière. M. le député de La Peltrie.

M. Éric Caire

M. Caire: Merci, M. le Président. Assez facile de rendre hommage à Mario Dumont aujourd'hui. Depuis 10 ans, j'ai côtoyé Mario Dumont évidemment dans l'univers politique, et ce que je vais retenir de Mario Dumont, c'est que c'était Mario.

Pour tous les Québécois, ce n'était pas M. Dumont, ce n'était pas le chef de l'ADQ, c'était Mario. C'était le fils qu'on voulait avoir, le genre qu'on voulait avoir. Cette proximité-là avec les Québécois, il n'y a pas beaucoup de politiciens qui l'ont eue, il n'y a pas beaucoup de politiciens qui l'ont et il n'y a pas beaucoup de politiciens ici qui vont l'avoir. Mario Dumont était connecté sur le peuple québécois comme peu de politiciens ne l'ont jamais été. Mario Dumont avait la sensibilité des Québécois, connaissait bien le Québec et les Québécois, et, comme l'a souligné ma consœur de Lotbinière, c'était une mémoire phénoménale. Pas beaucoup de gens ici connaissent le Québec, ont sillonné le Québec... connaissent le Québec et aiment le Québec comme Mario Dumont l'aime. Ça a été pour moi un leader politique d'une qualité exceptionnelle. Mario Dumont a sorti le Québec des débats de «je suis fédéraliste», «je suis souverainiste». Si aujourd'hui on a un député qui peut se dire de gauche, bien c'est parce que Mario Dumont a amené, sur l'échiquier politique québécois, la notion de gauche et de droite, parce qu'aujourd'hui on peut se définir autrement que comme des souverainistes et des fédéralistes.

Mario Dumont est probablement le politicien qui a eu le plus d'impact sur le Québec sans jamais avoir gouverné, M. le Président. En 15 ans de politique, Mario Dumont a mené le débat sur la dette, Mario Dumont a mené le débat sur les nouvelles technologies, Mario Dumont a forcé les débats sur la famille, sur l'éducation, sur la santé, autant de débats que nous avons aujourd'hui parce

que Mario Dumont a, comme on dit, ébranlé les colonnes du temple, parce que Mario Dumont n'avait pas peur de remettre en question ce qui était acquis, de remettre en question ce qui devait l'être, les institutions. Ça a été un politicien exceptionnel, mais ça a été aussi un communicateur exceptionnel. Mario Dumont, ce n'était pas simplement la clip, Mario Dumont, c'était la capacité à susciter l'espoir dans ses discours, dans sa façon de s'adresser aux gens, et il était devant les caméras comme il était avec les gens. La première rencontre que j'ai eue avec ce monsieur-là, j'étais impressionné et je l'étais encore plus après ma rencontre parce que j'avais le sentiment qu'il m'avait écouté, parce que j'avais le sentiment qu'on avait eu une discussion d'égal à égal et parce que, par la suite ce que je lui avais dit, il l'avait retenue.

M. le Président, Mario Dumont n'aimait pas les grands hommages lyriques, et je vous dirais que quiconque l'a vu sur un plancher de danse sait que Mario Dumont avait une carrière en politique. Merci.

● (16 heures) ●

Le Président: Merci, M. le député de La Peltrie. Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Merci, M. le Président. Je veux témoigner, à mon tour, concernant M. Mario Dumont, à l'occasion de son départ de notre Assemblée.

Effectivement, l'annonce du départ de Mario Dumont, je vous dirais, ça provoque déjà un vide dans le portrait politique québécois, et je tiens surtout aujourd'hui à le remercier pour toute l'énergie qu'il a consacrée à notre vie politique, et cela, depuis de nombreuses années, étant si jeune encore malgré tout.

Je tiens également à souligner sa loyauté profonde envers la nation québécoise qui, à plusieurs occasions, a fait en sorte que nous avons été unis, lui, sa formation politique et la nôtre, dans un même combat. Je pense, entre autres, à cette extraordinaire campagne du Oui, dont nous continuons et devons continuer à être très fiers, à laquelle il a participé avec beaucoup de générosité en 1995. Je pense aussi à la nécessité de défendre les intérêts du Québec, son identité nationale, des enjeux sur lesquels nos visions ont été souvent très proches, tout compte fait, l'une de l'autre.

M. Dumont, Mario Dumont, aura marqué l'histoire politique du Québec à sa façon. On se souviendra qu'il a su incarner courageusement la désillusion des Québécois au lendemain du rejet de l'accord du lac Meech par le Canada anglais. Malgré le fait que je n'étais cependant pas toujours d'accord avec lui, je tiens à le remercier d'avoir animé notre débat démocratique d'une manière parfois très audacieuse. Je ne doute pas un instant qu'il demeurera un observateur attentif, curieux de nos délibérations collectives. Je l'invite maintenant à profiter de chaque instant de bonheur que lui procureront ses proches. L'importance qu'il accordait à sa famille est bien connue de tous, comme le rappelaient d'ailleurs ses collègues de l'Action démocratique. Je lui souhaite surtout, M. le Président, qu'il soit heureux et que ses choix professionnels puissent le combler. Merci, M. le Président.

Le Président: Merci, Mme la chef de l'opposition officielle. M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Merci, M. le Président. Et je veux joindre ma voix à celle de la chef parlementaire de l'ADQ, députée de Lotbinière, au député de La Peltrie puis à la chef de l'opposition officielle pour rendre hommage à Mario Dumont.

Et je veux commencer par une citation qui est toute récente. Parce que M. Dumont et son épouse, Mme Barette, ont eu l'occasion d'être reçus à l'émission très connue *Tout le monde en parle* dimanche dernier, une de ses émissions préférées, et, lors de l'émission, il a répondu à une question, et je veux vous la citer parce qu'il a dit, et je le cite: «Le jour que tu pars, tu es bon; [...] quand tu meurs, tu es bien, bien bon; [...] entre-temps, tu es rien que moyen.» Et, quand il a dit cela, je pense qu'il a pu rejoindre le sentiment de plusieurs d'entre nous qui vivons la politique, qui savons d'expérience qu'on nous reconnaît, comme à lui, comme à d'autres, des qualités à la condition d'avoir une certaine distance par rapport aux événements. Des fois, c'est la maladie, des fois c'est un événement malheureux, mais... Et c'est, il faut le dire, à regret, hein, parce qu'on vit dans un Parlement où naturellement on s'affronte, les uns et les autres, et c'est toujours très corsé. C'est un peu la nature de la bête, là, disons-le comme ça. Il ne faut pas non plus trop s'en culpabiliser, mais, en même temps, il faut reconnaître et se réjouir du fait qu'il y aura un instant, il y aura un moment où on aura ce recul qui nous permettra de mieux s'apprécier les uns et les autres. Et c'est vrai dans le cas de M. Dumont, M. Dumont qui représente un grand talent de la politique, un grand talent. Moi, cette année, ça fera 25 ans, moi, que j'ai été élu pour la première fois. En 25 ans, c'est un des grands talents que j'ai vus de la politique, de ma vie, et peu importe le Parlement où je me suis trouvé.

Puis je vais me permettre d'être très franc avec vous, M. le Président, ça reflète le sentiment que j'ai, à chaque fois qu'on rend hommage on se demande toujours si on rend hommage pour quelqu'un qui va revenir. Et je vois la chef de l'opposition officielle qui met le nez dans ses livres, là, pendant mon...

Une voix: ...

M. Charest: Hein?

Une voix: La députée de Pointe-aux-Trembles.

M. Charest: La députée de Pointe-aux-Trembles également. Ah, tiens! la députée de Rosemont, M. le Président. Alors, on rend des hommages, puis ils reviennent à l'Assemblée nationale. Après ça, ils nous relisent les hommages qu'on leur a rendus. M. Dumont va revenir. Moi, je vous le dis comme je le sens, là, en toute franchise, je n'ai pas le sentiment que M. Dumont a quitté la politique, et ça... Puis je le dis très amicalement, ce n'est pas un reproche que je lui formule, remarquez. Ce n'est pas un reproche, pas du tout. Je ne serais pas du tout étonné qu'il revienne. Cela étant dit, ça n'enlève rien à l'hommage que je veux lui rendre aujourd'hui et à cette distance qui nous permet, aujourd'hui, de mieux s'apprécier les uns et les autres.

D'abord, ce que j'ai beaucoup remarqué chez lui, c'est à quel point c'est vraiment un homme de famille,

un homme qui, dans sa vie personnelle, mais aussi dans ses gestes et dans ses politiques, reflétait cette très haute priorité qu'il accordait à la famille. Et, là-dessus, il a été constant tant dans les politiques que dans les choses qu'il proposait. Il a, oui, posé... il a été d'une grande efficacité dans son rôle de député d'opposition, et ça me rappelle un ouvrage que j'avais lu, il y a quelques années, qui reflétait ce que c'était, le rôle de l'opposition. Parce que, dans notre système parlementaire, ce qu'on ne voit pas toujours, ce qui n'est pas toujours visible à l'oeil nu, c'est que l'opposition fait partie du gouvernement. Ça paraît drôle, le dire, l'opposition... C'est pour cette raison que, dans le système parlementaire britannique, on ajoute toujours le mot «loyale» devant le mot «opposition». C'est sa loyale... la «loyale opposition». Pourquoi le mot «loyale»? C'est pour reconnaître le fait que l'opposition, même si elle fait partie du gouvernement, elle est quand même loyale, dans le sens où elle est loyale au peuple, loyale à son pays, loyale à ceux et celles qui, dans l'ensemble de ce Parlement, sont représentés. Et la clé ou, je dirais, le test, le vrai test de succès de l'opposition, est la suivante: Est-ce que l'opposition est capable de définir des débats? Est-ce qu'elle est capable de diriger des débats? Le vrai test, il est là.

Le député de La Peltrie a dit avec justesse que M. Dumont a eu cet effet. Il a, lui, soulevé des sujets qui sont devenus des sujets débattus. Et il a beaucoup mis, par exemple, l'accent sur les questions de dette, sur la question du rôle de l'État, et, en ce sens, il a réussi le travail qu'il avait entrepris. Puis je reconnais... moi, je suis parmi ceux qui reconnaissent — puis c'est à peu près unanime — qu'il a eu un impact sur la politique québécoise, même canadienne, hein, parce qu'il faut dire que ses visions, les idées qu'il défendait, c'est des idées qui avaient un écho ailleurs et des conséquences à l'extérieur du Québec également. Évidemment, je ne peux pas vous dire que j'étais d'accord avec plusieurs de ces idées-là, mais, de toute façon, le propre de la politique, c'est justement d'en débattre, de le faire dans un contexte de respect.

Moi, ce que je veux aussi relever aujourd'hui, c'est son courage. Être un député seul dans une Assemblée ou être un député avec quatre ou six, c'est un gros défi, avec des ressources qui ne sont pas toujours celles des autres et ne pas être reconnu... Bon, alors, n'exagérons pas, là, mais...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Charest: Bon. Et c'est très exigeant, et il a porté sur ses épaules son parti pendant plusieurs années, et il l'a fait avec beaucoup de détermination. Il a fait ça quand même pendant plusieurs années, et ceux qui l'ont observé, qui ont siégé à ses côtés, qui l'ont beaucoup critiqué puis qui ont eu l'occasion de débattre avec lui, je pense, n'ont jamais cessé, à chaque fois qu'ils le croisaient, d'admirer le fait qu'il était seul puis qu'il se débattait seul pendant plusieurs années, qu'ensuite d'autres se sont joints à lui et qu'il a connu des succès, des très beaux succès. Mais, comme la politique le veut, il a connu aussi des échecs, hein? Ça fait partie de la vie politique, à la fois ces échecs, ces victoires que nous connaissons, ces moments d'euphorie, ces moments de grande déception. Mais, dans un cas comme dans l'autre, hein, comme le veut le poème... la poésie de Kipling, il

se cache, derrière ces échecs et ces victoires, des imposteurs. Il y a derrière ça beaucoup plus que ce qu'on voit à l'oeil nu, et, aujourd'hui, c'est l'occasion de dire merci à M. Dumont.

Oui, on l'a appelé Mario, puis on l'a appelé Super Mario puis... Il faudrait l'appeler M. Dumont pour son expérience, pour le respect qu'il a su gagner dans la population du Québec. Je lui souhaite beaucoup de succès dans ses entreprises, beaucoup de bonheur surtout, peu importe ce qu'il décidera de faire, à son épouse, Marie-Claude Barrette, également et à ses enfants, M. le Président, en attendant de le retrouver...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Charest: ...sur notre chemin, M. le Président. Merci.

● (16 h 10) ●

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci beaucoup, M. le premier ministre. Alors, à mon tour, au nom de la présidence, je souhaite bonne chance à M. Dumont et je le remercie pour sa contribution au développement démocratique du Québec.

Avis touchant les travaux des commissions

Nous sommes à la rubrique des avis touchant les travaux des commissions. Je vous avise que la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail demain, jeudi 12 mars 2009, de 9 h 30 à midi, à la salle 1.38 de l'édifice Pamphile-Le May, afin de procéder à l'organisation de ses travaux.

À la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée... M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Mme la Présidente, ma question s'adresse à la leader adjointe de l'opposition parce que le leader de l'opposition n'est pas ici. Vous êtes au courant que la ministre des Finances a invité l'opposition officielle à se présenter à une interpellation vendredi matin. Je constate que, dans le feuillet, il n'y a pas de demande d'interpellation de la part de l'opposition. Est-ce que l'opposition a l'intention d'inscrire au feuillet cette interpellation pour vendredi matin?

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Oui, Mme la leader adjointe de l'opposition officielle.

Mme Maltais: Nous répondrons au leader du gouvernement en temps et lieu, Mme la Présidente.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Très bien, Mme la leader adjointe. Alors donc, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Et, aux affaires du jour, il y a les affaires prioritaires. L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. le premier ministre le 10 mars 2009 dernier et sur les

motions de censure présentées par Mme la chef de l'opposition officielle, Mme la députée de Lotbinière et M. le député de Mercier.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 2 h 32 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 22 h 27 min réparties comme suit: 10 h 11 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 h 7 min au groupe parlementaire formant l'opposition, 1 h 9 min aux députés indépendants affiliés à l'Action démocratique et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prête à céder la parole au prochain intervenant et je reconnais M. le député de Châteauguay et whip en chef du gouvernement. M. le député.

M. Pierre Moreau

M. Moreau: Merci, Mme la Présidente. Alors, permettez-moi d'abord de féliciter notre collègue, d'entrée de jeu, le député de Richmond, pour son élection à titre de président de l'Assemblée nationale. Il a été élu pour la première fois en 1973 et, disons-le, peu de parlementaires en cette Chambre comptent autant d'expérience que lui. Cette fonction prestigieuse est donc entre bonnes mains, et je suis certain qu'il saura assurer cette fonction avec brio et qu'il ajoutera au rayonnement de notre Parlement ici et ailleurs dans le monde. Il peut compter sur mon entière collaboration, comme d'ailleurs tous les membres de la présidence.

Je salue mes nouveaux collègues, qui sont nombreux, d'ailleurs. Je profite de cette tribune pour leur souhaiter la plus cordiale bienvenue, ainsi qu'à tous les autres députés qui siègent en cette Chambre. Je vous félicite tous d'avoir su mériter la confiance de vos concitoyens.

J'aimerais maintenant remercier tout spécialement les militants, les bénévoles, les travailleurs d'élection et les citoyens de Châteauguay, mes électeurs. Pendant la campagne électorale, j'ai travaillé fort pour mériter leur confiance. Je veux qu'ils sachent que je n'ai pas l'intention de ralentir la cadence. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait et que je continue de faire depuis mon élection à titre de député de Châteauguay. Déjà, plusieurs dossiers sont menés de front: la Clinique multidisciplinaire de l'Hôpital Anna-Laberge, qui permettra l'accès à des services médicaux complémentaires; le projet Léonie-Paradis pour des logements à loyer modique aux personnes seules, aux familles et personnes retraitées à faibles et modestes revenus; le Centre multisport de Châteauguay, qui bénéficie du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives; l'aménagement de deux terrains sportifs à Mercier; la construction d'une nouvelle bibliothèque dans la ville de Sainte-Catherine; et la construction de 24 logements communautaires destinés à des familles et des personnes seules.

As the Premier reminds us, Québec is made rich by the diversity of its culture, and the Riding of Châteauguay is a prime example. The ethnic heritage and presence of many cultural communities have enriched the Riding of Châteauguay. The principal communities, mainly the Scottish, Irish, French, British and Mohawk communities, who, through the ages, inhabited the region, have indeed left their footprints. Mindful of these facts, know that, as

a Member of the National Assembly, I have set an objective of bringing these communities closer together.

Finalement, je tiens à remercier le premier ministre pour la confiance qu'il m'a témoignée en m'attribuant les fonctions de whip en chef du gouvernement. J'en suis honoré. C'est une fonction que j'accepte avec beaucoup d'enthousiasme.

Mme la Présidente, j'ai assisté, ce matin, à une réplique regrettable de la chef de l'opposition sur le discours inaugural du premier ministre. En effet, son discours était empreint de propos insultants, injurieux et indignes d'un chef de l'opposition officielle. Tout cela est l'illustration d'une opposition officielle qui se refuse à toute collaboration. Nous avons assisté au retour d'une vieille opposition fatiguée, prisonnière d'une seule idée, qui a choisi de masquer son absence de vision et d'idées novatrices par une critique vide et partisane. L'exemple venant de haut, le député de Richelieu s'en est d'ailleurs inspiré pour tenir de semblables propos insultants à l'égard de la ministre des Finances lors de la période des questions.

Jose croire que ce n'est pas là la réalité à laquelle l'opposition veut nous habituer. J'invite plutôt la chef de l'opposition à relever le niveau du débat et à faire preuve de plus de respect et de dignité à l'endroit du premier ministre, du gouvernement, de tous les membres de cette Assemblée nationale. C'est le respect minimum que nous devons à la population qui nous a choisis pour la représenter en cette enceinte.

Mme la Présidente, nous traversons actuellement une tempête économique qui secoue le monde entier. Rares sont les pays pouvant échapper aux effets néfastes de la crise actuelle ainsi qu'aux pertes massives d'emploi. À l'heure où l'économie mondiale est ébranlée, le Québec offre une vision de projets ayant pour objectifs de stimuler l'économie et de créer et maintenir de l'emploi, une vision qui nous permettra de traverser la tempête et de préparer la reprise.

Notre gouvernement a grandement contribué à atténuer les secousses de la crise économique mondiale au Québec et à faire en sorte que nous nous tirions mieux d'affaire que la plupart de nos voisins. Le Québec a la chance d'avoir une économie diversifiée comportant des bases solides dans des domaines qui sont moins affectés par le ralentissement économique. Je pense, entre autres, à la biotechnologie, au secteur agroalimentaire, aux nouvelles technologies de l'information et aux communications.

Dès les premiers signes de ralentissement, notre gouvernement a posé des gestes concrets visant, d'une part, à atténuer les effets pervers de la crise pour stimuler l'emploi et l'économie. Notre gouvernement a dévoilé des mesures multiples, détaillées, complètes et intelligentes pour continuer de développer notre savoir-faire dans le contexte économique actuel. Au nombre de ces mesures, le Plan québécois des infrastructures dans lequel 41,8 milliards de dollars seront investis pour la rénovation et le développement de nos infrastructures publiques pour les cinq prochaines années. Pour les deux prochaines années, le premier ministre a annoncé hier des investissements en infrastructures et énergie de 13,9 milliards de dollars. Cela veut dire, Mme la Présidente, 275 millions de dollars d'investissement par semaine, pendant 52 semaines, pour les deux prochaines années. C'est une intervention sans précédent du gouvernement dans l'économie. Aucun gouvernement n'aura investi autant.

Cette mesure de stimulation aura nécessairement des retombées considérables pour l'ensemble du Québec. Dans mon seul comté de Châteauguay, c'est 89 millions de dollars qui est investi uniquement dans le réseau routier. Ces investissements se traduisent, entre autres, par la construction de l'autoroute 30, où le gouvernement investira en 2009-2010 plus de 70 millions de dollars, qui permettra de créer ou de maintenir en emploi plus de 850 travailleurs; le pont Mercier, pour lequel le gouvernement investira près de 17 millions de dollars en 2009-2010 pour sa réfection.

L'ensemble de ces projets permet de conserver et de créer des milliers d'emplois. Pendant que plusieurs pays se questionnent sur ce qui est à l'origine de cette tempête économique mondiale ou encore discutent des moyens à prendre, le Québec, lui, est déjà en chantier.

● (16 h 20) ●

Le Pacte pour l'emploi. Le Québec n'a jamais eu autant besoin de toutes ses forces pour relever les nouveaux défis du marché du travail. En partenariat avec le secteur privé, le Pacte pour l'emploi, c'est près de 1 milliard de dollars que notre gouvernement consacre pour aider et encourager les personnes désirant intégrer et demeurer sur le marché du travail. Le Pacte pour l'emploi appuie les entreprises qui veulent accroître leur productivité en misant sur la formation et le développement des travailleurs. Jamais un gouvernement n'est allé aussi loin pour soutenir l'emploi. Notre gouvernement a eu l'occasion de le répéter à maintes reprises au cours des derniers mois, notre priorité absolue, c'est le maintien des emplois, la création de nouveaux emplois et l'accompagnement des travailleurs.

Mme la Présidente, le gouvernement s'est également soucié d'accroître le pouvoir d'achat des Québécois. Depuis le 1er janvier 2008, les Québécois bénéficient d'une réduction d'impôt de l'ordre de 1 milliard de dollars. Grâce à cette réduction fiscale, c'est plus d'argent dans les poches des contribuables.

Sous l'impulsion du premier ministre, le gouvernement a agi de manière responsable. Le gouvernement s'est doté d'outils additionnels qui nous permettront de traverser et de sortir plus forts de cette période difficile. Pour nous doter d'une économie plus innovante et plus productrice, notre gouvernement a rendu disponibles 2 milliards de dollars de liquidités en soutien aux entreprises de chez nous.

En janvier dernier, nous avons annoncé une mesure supplémentaire pour stimuler l'économie: le crédit d'impôt remboursable à la rénovation domiciliaire. Ce crédit va encourager et permettre aux propriétaires de jouir d'une meilleure qualité de vie en plus de protéger des milliers d'emplois dans le domaine de la construction.

À la fin janvier, nous avons annoncé une hausse de 0,50 \$ du salaire minimum pour le porter à 9 \$ l'heure. Il s'agit de la sixième hausse consécutive du salaire minimum depuis notre arrivée au pouvoir en 2003, ce qui correspond à une progression de plus de 23 %. C'est la deuxième hausse la plus importante de notre histoire.

Notre gouvernement a toujours accordé une place prépondérante à l'éducation et à la formation. En 2007, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires était de l'ordre de 85,1 % sous notre gouvernement. Le Québec se place maintenant en haut de la moyenne canadienne et en haut de la moyenne des pays de l'OCDE. Pour

garder nos jeunes dans les écoles, pour lutter contre le décrochage scolaire, notre gouvernement a mis en place des mesures énergiques: l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement par semaine, l'aide aux devoirs et le soutien aux élèves en difficulté. Et, puisque notre gouvernement accorde une priorité à l'éducation et à la formation, nous poursuivrons nos efforts et réduirons le nombre d'élèves par classe tout en augmentant le développement d'activités culturelles et sportives dans les écoles.

Enfin, Mme la Présidente, l'économie n'est pas le seul défi auquel le Québec doit faire face, l'environnement constitue un enjeu majeur à l'échelle mondiale. Il y a près de 50 ans, le Québec a choisi la voie de l'énergie renouvelable. Aujourd'hui, nous devons poursuivre l'oeuvre entreprise par l'équipe de Jean Lesage et formidablement propulsée par l'équipe de Robert Bourassa. Le premier ministre actuel considère que le Québec doit devenir un véritable leader des énergies propres en Amérique du Nord. Il a raison et il a engagé son gouvernement dans des efforts concrets pour y parvenir.

En 2006, sous son impulsion, notre gouvernement a mis de l'avant une stratégie énergétique de 31 milliards de dollars sur 10 ans afin d'augmenter la capacité énergétique propre et renouvelable du Québec. Grâce à ces investissements, nous allons créer davantage d'emplois, nous allons doter le Québec d'infrastructures stratégiques et nous allons préparer l'avenir de tous les Québécois grâce au développement des énergies renouvelables.

En matière environnementale, le Québec a déjà une bonne longueur d'avance. Le Québec est la province canadienne avec le plus faible taux d'émissions de gaz à effet de serre par habitant. Notre plan de lutte contre les changements climatiques est reconnu comme l'un des meilleurs par les grands experts mondiaux. Le Québec porte l'idéal d'une nouvelle économie durable.

La crise économique qui sévit actuellement nécessite la mobilisation de tous les Québécois. En ce contexte d'incertitude, le Québec a l'occasion de se démarquer des autres, de sortir parmi les premiers et de préparer la relance et l'avenir économique. Pour ce faire, les Québécois ont choisi de porter au pouvoir un gouvernement qui a une vision claire de l'avenir et qui partage les valeurs libérales: la primauté des libertés individuelles, l'identification au Québec, le développement économique, l'engagement pour la justice sociale, la démocratie, l'appartenance canadienne, l'équité intergénérationnelle, le respect de la société civile. Tel que le mentionnait le regretté Claude Ryan, seul le Parti libéral du Québec aborde les questionnements de notre époque avec une confiance résolue. Cette confiance a pour assises des valeurs qui nous sont propres.

Lors de son discours inaugural, hier, le premier ministre a clairement annoncé les trois grands chantiers qui seront au coeur de nos actions pour les prochaines années: l'emploi, qui est prioritaire, et ce, par le biais de nos infrastructures et de notre développement énergétique; l'éducation de nos jeunes et la formation de nos travailleurs, la persévérance scolaire, l'encouragement au retour aux études et la formation des travailleurs adaptée aux besoins de notre société; la préparation de l'avenir du Québec à travers le nouvel espace économique. Voilà, Mme la Présidente, comment le Québec peut faire face à la crise, assurer son développement et l'avenir du Québec pour les générations qui nous succéderont. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci, M. le député de Châteauguay. Je suis prête maintenant à reconnaître la prochaine intervenante, Mme la députée de Pointe-aux-Trembles et whip en chef de l'opposition officielle. Mme la députée.

Mme Nicole Léger

Mme Léger: Merci, Mme la Présidente. Il me fait plaisir d'intervenir en Chambre, mais pas nécessairement sur ce qu'on a entendu hier du discours inaugural du premier ministre du Québec, Mme la Présidente. Un discours inaugural, de mémoire, ça porte espoir; de mémoire, ça donne le ton pour la prochaine année; de mémoire, ça donne une vision d'un gouvernement, des perspectives pour un peu plus tard, des perspectives immédiates, à court, moyen et long terme. On peut même avoir des perspectives et une vision pour les prochains quatre ans.

Alors, quand j'entends mon collègue whip en chef du gouvernement qui nous dit, d'entrée de jeu, que la réplique de notre chef... Il était déçu de la réplique de notre chef, mais je dois dire, Mme la Présidente, qu'il ne mettra pas sur le dos de l'opposition officielle le discours de son chef, premier ministre du Québec. Le discours, qu'ils le portent, qu'ils l'assument, c'est eux qui sont au gouvernement, premièrement.

Le bilan du gouvernement n'est pas reluisant. L'économie actuellement est chambranlante. La situation à la Caisse de dépôt est désastreuse. Le discours inaugural était sans saveur. Alors, Mme la Présidente, il faut retenir que nous sommes en réaction de ce discours-là où on n'a pas appris... Moi, je me mets à la place d'une famille québécoise qui écoutait le premier ministre du Québec hier, je regrette, mais je ne sais pas ce qu'il va faire demain, je ne sais pas ce qu'il entend faire comme mesures concrètes demain. Que ça va aller mieux, qu'on est sous contrôle, que j'ai les mains sur le volant, etc., ça, on l'a entendu. Mais, avec tout ce qui se passe depuis les dernières semaines, je m'attendais à mieux du premier ministre du Québec, Mme la Présidente.

Il est inquiétant, ce ton-là, il n'est pas rassurant. Il manque d'espoir; puis ça, c'est important, il manque d'espoir. C'est le premier ministre du Québec, de la nation québécoise. Les mots n'avaient pas précisément des mesures qu'on pouvait dire que ce soient des mesures concrètes... Ce sont des choses qu'on a entendues, des choses qui ont été dites, des choses qui ont été recyclées. Alors, moi, je me mets toujours dans la peau des travailleurs, des ouvriers, des familles, des citoyens et des citoyennes du Québec, et, Mme la Présidente, à part, je pourrais dire, un peu du décrochage scolaire — mais je vais revenir sur ça — je n'ai rien qui me stimule dans ce qu'a dit, Mme la Présidente, le premier ministre du Québec.

Comment, dans un moment absolument important, qui est celui que nous commençons une nouvelle session, la Trente-neuvième Législature, comment on peut redonner confiance à la population québécoise de la situation que nous vivons présentement?

● (16 h 30) ●

Je vais revenir sur la Caisse de dépôt, soyez-en assurés, mais le ton que nous avons pour les prochaines quatre années, pour les prochains quatre ans, je regrette, Mme la Présidente, mais le premier ministre du Québec

nous a parlé de trois aspects: emploi, formation, l'espace pour grandir. C'étaient des mots, là, puis ça en reste encore à des mots, là. L'emploi, je regrette, mais on en perd tous les jours. Je n'ai pas entendu, à part de nous dire qu'on va mettre des programmes et des mesures qui viendront... On ne sait pas quoi. On ne sait pas qu'est-ce qu'il y a de nouveau. On ne sait pas qu'est-ce qu'il a innové. On ne sait pas ce qu'il ose faire. Il n'y a rien de précis dans le discours du premier ministre du Québec hier.

Quand il parle de formation, d'éducation, il a parlé un peu du décrochage scolaire. Ça fait six ans qu'il est au pouvoir et c'est le pire score de décrochage scolaire qu'on a devant nous présentement, au Québec, en 2009. Alors, je regrette, Mme la Présidente, mais ça ne m'a pas donné d'espoir qu'il va lutter contre le décrochage scolaire. Je vois la ministre de l'Éducation qui est ici, devant nous. Je sais que c'était dans le programme électoral. Alors, on attend de la ministre de l'Éducation qu'elle puisse nous donner des mesures concrètes de la lutte au décrochage scolaire, parce que c'est un enjeu qui nous concerne tous.

Pour l'espace pour grandir, bien ça, c'est des beaux mots. Il est devenu poète, notre premier ministre, parce que l'espace pour grandir, quand il a dit ça, moi, ça ne m'a pas dit grand-chose. L'espace pour grandir, j'espère qu'il parlait de souveraineté du Québec, que nous avons notre territoire québécois... faisait que l'espace que nous avons pour grandir serait peut-être la souveraineté du Québec, mais ça me surprendrait, dans les paroles du premier ministre, que ce soit à ce niveau-là. Mais, si c'est l'espace pour grandir, actuellement, tout tombe en miettes. Le Québec tombe en miettes, Mme la Présidente.

Quand il nous parle de certaines mesures — puis on ose espérer qu'il va y avoir des mesures — mais il parle de mot «mesures», est-ce que c'est des nouvelles mesures, des nouvelles approches? Il a dit qu'il l'adapterait à chaque région du Québec. Il a dit vraiment ça hier: nouvelles mesures, nouvelle approche; on l'adapte à chaque région du Québec. On ne sait pas c'est lesquelles, mesures, puis on ne sait pas quelle approche, puis on ne sait pas comment il va adapter ça sur les régions du Québec.

Alors, si je regarde ce qu'on a vu pendant les années précédentes, bien j'imagine qu'il y aurait eu de l'amélioration aujourd'hui, on pourrait être capable de parler de ce qui se passe et que le Québec prend sa place comme il le faut.

Six ans de pouvoir, M. le Président, en campagne électorale, moi, j'ai demandé aux gens, la dernière, au mois de décembre, je disais: Bon, qu'est-ce qu'on retient — c'est comme disaient des collègues, on est dans l'adversité à ce moment-là — qu'est-ce que je retiens du gouvernement libéral pendant les dernières années? Je demandais ça aux citoyens. Bien, je regrette, ils ne me trouvaient pas grand-chose. Peut-être, dans du petit quotidien, il y a peut-être des choses qui se sont faites, j'imagine, sans être... en essayant de ne pas être trop partisane, si je vous dis ça aujourd'hui. Mais à travers ça je n'étais pas capable de dire qu'est-ce qui va mieux depuis six ans au Québec.

On parle de la santé. On en a parlé un petit peu hier. D'ailleurs, il a fait l'élection en 2003, si on se rappelle... On se rappelle tous qu'en 2003, quand il a fait la campagne électorale, c'était sur le dos de la santé et du Parti québécois. Il ne nous a pas lâchés sur ça. Qu'est-ce qu'il y a d'amélioré? Ça devait être réglé en

deux, trois semaines, là, les problèmes de la santé, ce qu'on trouvait ridicule de dire en campagne électorale. Deux, trois semaines pour régler la santé du Québec, voyons!

Une voix: ...

Mme Léger: Il était prêt, effectivement, il était prêt. Il était plus ou moins prêt. Il devait régler les urgences, diminuer les listes d'attente. Ce qu'on voit, c'est que la situation se détériore. Le privé prend plus de place. Il n'y a plus d'objectif maintenant. On a entendu le ministre de la Santé, on n'a plus d'objectif. C'est le fun, plus d'objectif, ça veut dire qu'on ne mesure plus rien. Il n'y a pas une gestion efficace tant qu'on n'a pas mis des mesures pour être capable de bien évaluer qu'est-ce qu'on fait pour arriver, au bout, à savoir si on a des résultats ou pas des résultats. Il n'y a pas d'objectif, il n'y a pas besoin de résultats. On est toujours en attente des GMF, des groupes de médecine familiale, groupes de médecine familiaux si on parle des groupes. On les attend toujours, M. le Président. En attente de plus de médecins, les infirmières sont épuisées, les conflits de travail qu'il y a eu dans notre système de santé, et j'en passe, M. le Président.

Même chose en éducation. On a eu des débats sur le bulletin, oui, on a eu des débats sur le bulletin. Ça, ça a été, je pourrais dire, un débat qui a fini que maintenant, bien, on va avoir des bulletins. Ça, c'est correct. On peut en discuter longtemps, mais ça a été ça. On a traîné le dossier de l'UQAM. Et là on revient encore sur le décrochage, qui n'est pas réglé, et qui est majeur, et qui est un enjeu majeur, je dirais, pour le Québec, pour notre relève puis pour les enfants du Québec.

Sur la famille, bien, on dit: Ah! on a diminué les impôts pour toutes les familles du Québec. On était supposé de diminuer les impôts de 1 milliard par année. Ce n'est pas ça qui s'est passé, M. le Président. Et à travers ça le gouvernement... Et j'entendais beaucoup, souvent, le premier ministre du Québec dire que, nous, on ne voulait pas diminuer les impôts. Un instant! Pas diminuer les impôts sur le dos de perdre des services publics que les Québécois se sont dotés au fil des années. Alors, on oublie toujours l'autre petit bout quand on entend le premier ministre du Québec dire ce genre de choses.

On a augmenté les tarifs, évidemment, de toutes formes, pour les familles. Puis là on a entendu dernièrement aussi que la Régie de l'énergie va augmenter les tarifs d'électricité, puis je pense qu'on est rendu à 18 % de plus, en cinq ans, de tarif d'électricité. Mais on a diminué quelque petit peu les impôts, ça a l'air.

Services de garde, M. le Président. Services de garde, on a augmenté les tarifs de services de garde. Je n'ai jamais eu autant de parents qui m'appellent, dans la circonscription, qu'il n'y a pas de place en garderie présentement, puis je pense que tous mes collègues vivent ça. C'est incompréhensible aujourd'hui. Je peux comprendre, au début — c'était moi la ministre à ce moment-là — au début, quand on a commencé de tout instaurer ça tout en même temps. Mais là, après six ans de pouvoir, je ne peux pas croire qu'on ne peut pas avoir des places aux enfants du Québec qui veulent des services de garde. D'ailleurs, le Parti québécois s'est engagé à ce niveau-là: un enfant, une place.

Rien entendu sur la lutte à la pauvreté, la forêt, l'énergie. Plan Nord, on a entendu parler plan Nord, mais

on attend toujours. On en a rediscuté, on attend toujours. Les relations internationales sont terribles, M. le Président. Les infrastructures, on nous a parlé des infrastructures, on nous a dit qu'on va investir, investir dans les infrastructures. J'ai plein de collègues... On a plein de gens qui attendent toujours des projets qui puissent aboutir puis qui puissent se réaliser. Puis là le premier ministre nous a dit, ce matin, qu'on est rendus à une certaine étape, ça avance mais on est à une certaine étape. Bien oui, mais, s'il y a 42 étapes puis on est rendus à la 10e étape, on n'est pas prêts à avoir un projet qui va aboutir à un moment donné.

À travers tout ça, M. le Président, il ne faut pas oublier que nous sommes dans une situation de crise économique. Et j'entendais, tout à l'heure, à la période de questions, M. le Président, dire que ça fait longtemps qu'on sait qu'il y a une crise économique. Je regrette, mais, cet automne, on a interpellé le gouvernement, et il disait que tout allait bien. Et, nous, de l'opposition officielle, on l'a martelé, et tout le monde... On disait: Tout le monde autour, en Europe, aux États-Unis, au niveau international, tout le monde est en train de prévenir une récession économique et peut-être une crise économique. Tout allait bien au Québec. On disait même, on agaçait le premier ministre en disant: Il est où, là? Le ciel est bleu partout, là. Il est bleu, il est bleu juste ici, au Québec, puis le reste, ça va mal. Là, on se retrouve dans cette situation-là maintenant.

Dans son discours inaugural, il a parlé d'une tempête: Nous sommes dans le temps d'une tempête. Ah! bien là, la crise, puis là, maintenant, on est dans la tempête. On l'accorde, sauf qu'il n'y avait pas de crise, il n'y avait pas de récession, puis on s'énervait pour rien voilà quelques mois.

Il nous a sorti, le premier ministre, dans le discours inaugural — c'est pour ça que, quand le whip du gouvernement, le député de Châteauguay, nous parle qu'il ne comprend pas la réplique que nous avons... — il a sorti des mots, là, je les ai notés — ancien professeur de français, j'ai noté: «stimuler», «maintenir», «soutenir». C'est ça, les phrases puis les mots choisis par le premier ministre du Québec: on va stimuler, on va maintenir, on va soutenir. Entre vous et moi, quand on est dans une crise économique, là, c'est: on agit, on réalise, on innove, on bâtit. On n'est pas en train de stimuler, maintenir.

Qu'est-ce qu'il y a de concret pour exercer le leadership que le premier ministre du Québec doit avoir pour influencer l'ensemble des Québécois, pour dire: Regarde, on s'en va par là? On n'entend pas ça. Je n'entendais pas ça du premier ministre hier. J'aurais aimé entendre ça du premier ministre hier. Il a dit: On va être parmi les premiers à rebondir. On est les derniers à rebondir, M. le Président. On n'est pas les premiers, on est les derniers. Il vient de réaliser qu'on est en crise économique.

Moi, je regarde juste dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles, là, j'ai vécu tout l'automne, là, toutes les usines qui fermaient. Ça ne vient pas de... On est l'opposition officielle, M. le Président, là. Alors, moi, Pétromont, fermé. Mon collègue de Verchères qui serait ici puis lui aussi, tous les travailleurs mis à pied. Ça va bien. Cari-All, une belle entreprise que j'avais dans la... à Montréal-Est, dans ma circonscription de Pointe-aux-Trembles, Cari-All est une entreprise qui était

numéro un au Canada, 80 % du marché de paniers d'épicerie, des centaines, 400, 500 travailleurs. On a fini avec 60, puis fermé, c'est en train de se fermer tranquillement. Pourquoi? Investissement de la Caisse de dépôt, M. le Président: ils ont décidé de fermer l'entreprise pour ouvrir en Caroline du Nord, aux États-Unis. Est-ce que ça fait partie des investissements québécois de la Caisse de dépôt? On est allés manifester devant la Caisse de dépôt, on s'est accrochés à la Caisse de dépôt pour qu'elle nous dise c'était quoi, son plan de relance pour la prochaine année, deuxième année. J'ai interpellé le ministre du Développement économique à ce niveau-là. C'est à terre. Un fleuron chez nous. 500 emplois à l'eau parce que c'était l'inertie de ce gouvernement-là en face de nous.

● (16 h 40) ●

L'industrie automobile, je suis en train de parler avec mon monde de l'industrie automobile actuellement dans ma circonscription: ils perdent comme partout, des pertes de plus de 40 % qu'ils sont en train de perdre pour l'année qui vient de terminer. Puis ce n'est pas fini, ils sont dans des mois absolument difficiles. Ils interpellent le gouvernement, d'ailleurs, pour relancer l'industrie automobile. Un autre secteur.

Alors, comment, quand on parle de ces travailleurs-là qui perdent leurs emplois, comment davantage les aider, M. le Président? Comment on peut réussir à ne pas en perdre un, emploi, demain matin? J'aurais aimé entendre le premier ministre me dire comment il va faire pour ne pas en perdre un, emploi. Moi, je me souviens du premier ministre qu'on a eu, Bernard Landry, à ce moment-là, qui disait: Un emploi, on va le sauver partout. Je n'ai pas entendu ça du premier ministre ici actuellement.

Alors, M. le Président, le climat n'est pas bon. On ne sent pas cette relance-là. On ne sent pas l'appui du gouvernement auprès des entreprises québécoises, auprès des travailleurs qui perdent leur emploi. On ne sent pas ça dans le discours inaugural, qui aurait été majeur dans les moments difficiles que nous sommes en train de vivre présentement.

On a perdu deux mois, M. le Président, en campagne électorale. On va aller en campagne électorale. Donnez-nous un mandat pour qu'on puisse régler la crise économique. M. le Président, on a perdu deux mois. Tout le monde sait, tout le monde sait que, quand on est en campagne électorale, tout est au ralenti. Tout s'arrête, les projets s'arrêtent. On était ralenti. Alors, c'était le temps de ralentir, j'imagine, en campagne électorale.

Alors, M. le Président, quand on parle de la Caisse de dépôt particulièrement, on pourrait en parler longtemps, je vais en parler juste quelques instants, c'est incroyable, ce qui se passe à la Caisse de dépôt, d'une part: problèmes de gouvernance, de choix d'investissement, de gestion de placements, de mandat des membres du conseil d'administration tel quel. Le rôle du gouvernement... Ce sont des questions fondamentales pour la suite des choses, pour que la Caisse de dépôt puisse se relever. C'est un fleuron québécois, la Caisse de dépôt. Personne n'est content de ce qui se passe ici à la Caisse de dépôt. Elle ne s'est pas inventée toute seule, cette crise-là, là, M. le Président.

On a une discussion d'ailleurs sur le type de mission que peut avoir la Caisse de dépôt. On revient toujours au rendement et au développement économique. On y croit,

au développement économique, une des missions fondamentales que la Caisse de dépôt doit avoir. Le rendement, oui, mais pas à tout prix puis pas n'importe comment. On l'a vu, comment ils ont géré la gestion du risque particulièrement. Mais on croit au développement économique puis on en a fait état encore, qu'il faut investir au Québec, qu'il faut investir dans nos entreprises québécoises et encore plus à ce moment-ci, encore plus quand on a des problèmes de crise économique. Si la Caisse de dépôt était saine, elle ne vivrait pas la crise qu'elle vit là, on pourrait passer encore plus facilement la crise économique que nous vivons, mais là on vient d'ajouter en plus que notre Caisse de dépôt, une des avenues possibles pour aider les entreprises québécoises, bien, avec la situation actuelle, ça ne vient pas nous aider encore plus.

Alors, M. le Président, le discours inaugural d'un gouvernement et d'un premier ministre doit nous donner le ton pour les prochaines quatre années, donner les directives, donner le gouvernail, d'avoir les mains sur le volant, mais il faut aussi qu'il y ait de l'espoir dans un discours inaugural. Des espoirs parce que les familles québécoises sont inquiètes, parce que les travailleurs sont inquiets, parce que nos aînés sont inquiets, nos jeunes sont inquiets, nos entrepreneurs sont inquiets, les plus démunis sont inquiets, M. le Président. Vous n'avez pas le droit, comme gouvernement du Québec, M. le Président, d'hypothéquer le Québec, d'hypothéquer les Québécois, les Québécoises, de s'occuper de l'avenir de nos enfants qui vont vivre cette crise économique là d'une façon difficile, parce que ce qui va s'ensuivre de ce qui se passe actuellement, c'est à eux qu'il faut penser aussi pour la suite des choses. De ne pas donner un Québec en santé, M. le Président, ça n'augure rien de bon pour l'avenir des Québécois et des Québécoises.

M. le Président, le premier ministre du Québec n'a pas le droit de faire reculer le Québec. On veut grandir, on veut innover, on veut être fiers puis on veut se tenir debout. C'est ça, être Québécoise et être Québécois. Être souverain et indépendant évidemment, mais c'est être encore plus debout qu'être souverain et indépendant. Mais d'ici là on s'attend de ce premier ministre et de ce gouvernement-là, M. le Président, on s'attend qu'il mette toutes les mesures pour qu'on passe au travers correctement. Et, s'il le faut, M. le Président, peut-être que la solution puis le grand problème, c'est peut-être parce qu'ils sont de ce côté-là, puis c'est nous qui devrions être de ce côté-là. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, Mme la députée de Pointe-aux-Trembles. J'inviterais maintenant M. le député de D'Arcy-McGee à prendre la parole.

M. Lawrence S. Bergman

M. Bergman: Merci, M. le Président. Merci, M. le Président. Je tiens, dans un premier temps, à féliciter le député de Richmond pour son élection à la présidence de l'Assemblée nationale. C'est une tâche très noble qu'il va accomplir avec brio et doigté.

Mr. Speaker, you also, I would like to congratulate you for your election as the vice-speaker, vice-chairman, vice-president of the National Assembly. You're a longtime colleague, the MNA for Westmount—Saint-Louis, and you're a valued Member of this Assembly, and of course, as a... comme le vice-président, on vous félicite.

C'est un grand plaisir pour moi d'intervenir en cette Chambre dans le cadre du débat sur le discours inaugural de notre premier ministre du 10 mars dernier.

I want to take this opportunity, first of all, to thank the electors of D'Arcy-McGee for having given me their confidence to elect me for a fifth mandate here, in the National Assembly. It's really a great honor, an honor that you can't even explain with words when so many people go to the polls and give you their confidence and send you back to the National Assembly for a fifth consecutive mandate.

Mr. Speaker, I also would like to take the opportunity to thank the many men and women who gave of their time and energy so generously in my campaign for reelection in D'Arcy-McGee. I'd like to thank the president of the D'Arcy-McGee Liberal Association, the members of my executive, my campaign staff, my «attaché politique», the many staff members, the president of my campaign, and of course the youngest member of my campaign volunteers, my grand-daughter of two and a half years old, Molly, who is a great inspiration to me.

Je tiens aussi, M. le Président, à remercier chaleureusement notre premier ministre pour la confiance qu'il a manifestée à mon endroit en me nommant président du caucus du gouvernement. C'est une fonction, au sein de l'aile parlementaire libérale, que j'aurai grand plaisir à assumer. C'est vraiment un grand privilège pour moi.

Je suis fier de représenter le Parti libéral du Québec à l'Assemblée nationale, un parti qui fait de l'économie son véritable cheval de bataille. Le message qu'ont choisi notre premier ministre et notre parti, *Oui à l'économie d'abord*, traduit très bien la préoccupation première que nous partageons avec les citoyennes et citoyens du Québec.

En cette période d'incertitude économique, notre gouvernement a mis et entend mettre en oeuvre des mesures appropriées qui permettront, d'une part, au Québec de passer à travers la crise et, d'autre part, de voir son économie rebondir après cette période de turbulence. C'est à un gouvernement solidaire et responsable que les Québécois ont manifesté leur confiance pour un troisième mandat consécutif, un gouvernement responsable qui entend non seulement mettre de l'avant les outils qui permettront d'affronter la tempête, mais aussi qui va permettre l'avenir du Québec, qui va préparer l'avenir du Québec et qui va apporter le soutien nécessaire pour la relance économique, le tout en maintenant nos valeurs comme Québécois, les valeurs qui nous distinguent, et je pense entre autres à la justice sociale, M. le Président.

Le contexte de crise économique qui affecte actuellement l'Amérique du Nord et la planète exige une collaboration sans faille de la part de tous les acteurs de la société. Plus nous serons solidaires, mieux nous serons à même de sortir rapidement de cette période d'incertitude...
● (16 h 50) ●

Les différents paliers de gouvernement doivent travailler de concert pour le mieux-être économique de notre société. Les patrons et les syndicats doivent faire de même. En tant que parlementaires, M. le Président, il est nécessaire que nous travaillions tous ensemble pour obtenir un objectif commun, celui de permettre à notre économie de résister à la tempête et d'en sortir renforcée. Le premier ministre a dit, hier, en cette Chambre: «Nous allons tenir dans la tempête, nous allons nous mettre en position de rebondir et nous allons préparer l'avenir.»

Aucun gouvernement, M. le Président, ne dispose de moyens permettant d'éviter une crise économique d'une telle ampleur. Toutefois, au cours des derniers mois, notre gouvernement a su poser les gestes qui ont permis aux Québécois et au Québec en entier de se tirer mieux d'affaire que nos voisins. À titre d'exemple, contrairement à beaucoup d'autres endroits en Amérique du Nord, le Québec a terminé l'année 2008 avec une création nette d'emplois. Cela n'est pas étranger au fait que nous disposons ici d'une économie bien diversifiée comportant des bases solides dans des domaines moins assujettis au ralentissement économique.

M. le Président, avec le Plan québécois sur les infrastructures, notre gouvernement a entrepris un grand chantier qui aura des retombées pour l'ensemble du Québec. Depuis la dernière élection, nous avons confirmé l'accélération des investissements dans ce plan initialement annoncé en octobre 2007. Ce sont plus de 41 milliards de dollars d'investissements publics qui seront faits partout au Québec au cours des cinq prochaines années. M. le Président, il s'agit d'un moyen privilégié pour soutenir l'activité économique et l'emploi. L'investissement dans les infrastructures fait en sorte qu'un maximum de Québécois puissent revenir à la maison avec un chèque de paie. C'est une mesure efficace pour accroître le pouvoir d'achat des familles.

M. le Président, notre gouvernement a mis de l'avant un certain nombre d'autres mesures économiques visant à stimuler notre économie et l'emploi. D'abord, la baisse d'impôt de 1 milliard de dollars dont ont pu bénéficier les contribuables québécois depuis le 1er janvier 2008. Cette mesure vise à donner un peu d'oxygène aux familles en accroissant leur pouvoir d'achat. Ajoutons à cela les mesures de soutien au financement des entreprises. À ce titre, M. le Président, le versement d'une contribution de 1 milliard de dollars au capital de la Société générale de financement du Québec apparaît comme un moyen fort pour stimuler notre économie. Cela va permettre notamment à la SGF d'intensifier ses interventions en investissement, d'intervenir plus spécifiquement pour appuyer les entreprises affectées par le ralentissement économique, de même que d'élargir son offre de financement. Il s'agit d'une mesure complémentaire au programme Renfort, annoncé en décembre dernier, qui constitue un programme de 1 milliard de dollars de fonds de roulement et d'investissement visant la stabilisation et la relance d'entreprises.

Nous le voyons bien, M. le Président, notre gouvernement n'est pas resté inactif. Il a mis en place différentes mesures qui ont porté fruit. Évidemment, celles-ci ont fait en sorte que le ralentissement économique est moins prononcé au Québec qu'ailleurs.

Sur le plan social, nous avons travaillé pour permettre une amélioration de la condition de vie de tous les Québécois. Nous savons tous à quel point la santé constitue un thème cher à nous tous. Notre système de santé public reste une avenue très importante. Notre gouvernement travaille sans relâche pour améliorer notre système de santé. Depuis 2003, M. le Président, le budget annuel qui lui est consacré a augmenté de 42 %. Le plan des infrastructures nous permet aussi d'investir dans l'ensemble des établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Les efforts que nous investissons en santé doivent se traduire par un meilleur accès aux soins et aux services

médicaux pour la population. À cet égard, les cliniques-réseaux et les groupes de médecine de famille jouent un rôle complémentaire. Depuis 2003, M. le Président, nous avons fait passer le nombre de groupes de médecine de famille de 17 à 181 et nous souhaitons davantage en faisant augmenter le nombre de groupes de médecine familiale.

Grâce aux efforts investis par notre gouvernement en santé, il a été possible de diminuer de plus de 20 % les listes d'attente. À l'heure actuelle, ce sont plus de 90 % des patients en attente de chirurgie qui sont opérés en moins de six mois. De plus, ce sont environ 80 % des patients en attente de chirurgie qui sont opérés en moins de trois mois.

Ce sont là, M. le Président, quelques réalisations qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des gens. Nous devons tous travailler dans un seul et même objectif: faire du Québec une société plus prospère à tous les niveaux.

À la dernière élection, M. le Président, les Québécois ont choisi un gouvernement stable et majoritaire pour affronter cette période de turbulence économique mais aussi pour préparer le Québec à la reprise économique qui suivra la tempête. Nous devons tous travailler pour préparer ensemble l'avenir de notre société.

Hier, en Chambre, quand le premier ministre a dit: «...nous allons tenir dans la tempête, nous allons nous mettre en position [de] rebondir et nous allons préparer l'avenir», il a dit qu'on va tenir, rebondir et préparer l'avenir avec trois chantiers majeurs: premièrement, l'emploi, qui est une priorité absolue, et aussi le maintien en emploi; deuxièmement, l'éducation et la formation, et spécifiquement l'équité à tous dans notre système d'éducation; troisièmement, un nouvel espace économique: l'entente Québec-Ontario pour le libre accès aux marchés, le développement de l'énergie, entente avec la France sur la mobilité de la main-d'oeuvre, entente de libre-échange Canada-Europe, et notre plan Nord.

M. le Président, nous allons tenir, nous allons rebondir, nous allons préparer l'avenir, nous allons réussir, car le Québec est une société de compassion, nous sommes responsables les uns des autres.

Mr. Speaker, let us build together a bridge over these trouble waters, to a future of success for all Quebecers.

Merci, M. le Président.

● (17 heures) ●

Le Vice-Président (M. Chagnon): I thank you, Mr. Member for D'Arcy-McGee. Et maintenant j'inviterais M. le député de La Prairie à prendre la parole.

M. François Rebello

M. Rebello: M. le Président, avant de m'adresser à vous pour parler des réalités de mon merveilleux comté de La Prairie, j'aimerais commenter un peu sur la question de la Caisse de dépôt. En fait, lors de notre session spéciale sur la crise économique, au mois de janvier, qui n'a d'ailleurs pas donné grand-chose, si je me fie à la situation actuelle au Québec, j'ai été étonné d'entendre la ministre des Finances affirmer qu'il n'était pas possible de voir venir la crise des papiers commerciaux, qu'il n'y avait rien à faire, comme si elle ne tirait aucune leçon de la crise actuelle.

Contrairement à ce que la ministre affirme, il y avait plusieurs indices qui auraient pu ou qui auraient

dû allumer des lumières, allumer des lumières chez les gestionnaires de la Caisse de dépôt, mais allumer des lumières aussi chez la fiduciaire, la fiduciaire qui est notre ministre des Finances. En fait, il y avait plusieurs documents, plusieurs études qui démontraient clairement que le papier commercial dans lequel on investissait incluait des prêts, incluait des prêts à haut risque, des prêts «subprime».

Par exemple, la compagnie Coventree, dont on a entendu parler récemment, compagnie Coventree dont la Caisse de dépôt était un actionnaire important, quand on lit les prospectus de la compagnie Coventree, on y lit que la mission de l'entreprise est notamment d'émettre des papiers commerciaux basés sur des actifs, des prêts visant des clientèles risquées. Ça, M. le Président, des prêts visant des clientèles risquées, en bon français, c'est des prêts «subprime». C'est des prêts qui incluent comme principe qu'on peut se financer... on va exiger aux gens qui sont trop pauvres pour se qualifier normalement à des prêts, on va exiger une prime supplémentaire, on va exiger un taux d'intérêt plus élevé.

Si la ministre des Finances veut savoir qu'est-ce que c'est, elle n'a qu'à visiter ou à appeler une des succursales des banques américaines qui continuent à faire affaire maintenant au Québec un peu partout, elle découvrira qu'on peut se financer pour des prêts personnels à des taux qui dépassent les 35 % dans les filiales des banques américaines présentes au Québec. Qui va aller chercher un prêt personnel à 35 %, 38 %? Bien, ce sera ceux qu'on ne peuvent pas se qualifier dans les banques à charte canadienne ou les caisses populaires. Donc, il y aura encore des victimes du «subprime».

Un autre indice dont la ministre aurait pu entendre parler, surtout par ses fonctionnaires au ministère des Finances, les taux de faillites aux États-Unis en 2006. 2006, c'est l'année avant l'éclatement de la crise du papier commercial — on se rappellera que c'est en août 2007 que tout a éclaté. En 2006, le taux de faillites aux États-Unis — la ministre des Finances pourra regarder ça, je pense que c'est important pour son éducation économique — le taux de faillite aux États-Unis a doublé en 2006.

Vous êtes un investisseur dans du papier commercial, spécialisé dans des clientèles risquées aux États-Unis, et vous voyez le taux de faillites aux États-Unis doubler, vous faites quoi? Même si ce n'est pas vous le gestionnaire, même si ce n'est pas vous le courtier, normalement vous avez un travail à faire, comme fiduciaire, de poser des questions. Ceux qui ont siégé sur des comités de retraite, ici, le savent très bien que ça fait partie de la responsabilité fiduciaire que de questionner. On ne peut pas siéger sur un comité de retraite et ne pas questionner les gens qui ont les responsabilités de placement. Et malheureusement ces questions-là ne sont pas posées.

Il y a même des économistes — pensez à Paul Krugman, par exemple, à l'époque — qui parlaient déjà d'un système Ponzi. Ça, pour l'éducation de la ministre des Finances, un système Ponzi, là, c'est une pyramide, c'est-à-dire que la valeur des actifs n'est pas basée sur un profit réel, c'est basé sur une demande. Une demande, tant que les gens en veulent, le prix est maintenu ou monte, mais à un moment donné tout s'écroule; on appelle ça une pyramide. Déjà, on en parlait, mais, nous, à la Caisse de dépôt, ici et chez les hauts dirigeants au

gouvernement, personne ne se posait de question. Pourtant, on en avait pas mal, d'investissements dans ce marché immobilier là et spécialisé, en plus, dans des papiers pour financer des prêts destinés à des clientèles risquées.

Moi, je me demande vraiment, quand je l'écoute... quand j'écoute la ministre répondre à nos questions, quand je la vois dans les médias, je me demande vraiment si elle comprend qu'elle est fiduciaire de nos épargnes à la Caisse de dépôt. Je me demande vraiment si elle sait que le fait de nommer un président du conseil et un président-directeur général, ça ne la dispense pas de ses responsabilités fiduciaires.

Ses responsabilités fiduciaires, qu'est-ce que c'est concrètement? La première chose, c'est: quand il y a des postes vacants, là, on nomme le monde, on nomme les membres du conseil qui manquent, on nomme le président du conseil, on nomme le P.D.G. Ça, c'est la première responsabilité fiduciaire du gouvernement vis-à-vis la Caisse de dépôt. Et la deuxième affaire, ce n'est pas de dormir au gaz, là, puis de tout prendre pour du cash, c'est de questionner les choix de placement. Les grands choix de placement, dans un fonds de pension, c'est important, puis il n'y a pas juste un P.G.G. qui doit réfléchir à ça, il y a un conseil d'administration, puis il y a les gens qui nomment les membres du conseil d'administration.

On doit aussi, au gouvernement et comme parlementaires, se poser des questions sur l'éthique des placements. Ça, c'est important. On a eu une motion tout à l'heure pour souligner l'éthique de certains groupes dans la société qui font des investissements au Québec, mais, en tout cas, à la Caisse de dépôt, il y a une question d'éthique qu'on ne s'est pas posée, puis au gouvernement non plus, dans le cas de «subprime», puis vous la connaissez, cette question-là: Est-ce que c'est correct de prêter à des gens qui n'en ont pas les moyens à des taux de 40 %, de 35 %, comme les banques américaines le font? Est-ce que c'est correct de faire ça? Moi, je vous dis, le problème, là, c'est qu'on ne s'est même pas posé la question, on ne se l'est pas posée! Et, je vous dis, on continue à ne pas se la poser, parce que la Caisse de dépôt est encore actionnaire des banques américaines qui continuent, chez nous, à prêter à 38 %. Y a-tu quelqu'un au gouvernement qui pose la question?

La ministre n'a pas l'air de comprendre qu'elle est responsable. La ministre des Finances est responsable, elle est fiduciaire de nos épargnes à la Caisse de dépôt, et la ministre doit reconnaître qu'elle a failli à la tâche.

Je ferme la parenthèse sur la Caisse de dépôt, je vais vous parler de mon beau comté de La Prairie. J'aimerais saluer aujourd'hui donc les citoyens de La Prairie, Saint-Constant, Candiac, Delson, Saint-Philippe, Saint-Mathieu. J'aimerais vous dire que c'est un beau comté, avec des particularités super intéressantes. La première chose, c'est un des berceaux... En tout cas, en ce moment, il y a bien des bébés, je peux vous dire, chez nous, à La Prairie; il y a des jeunes familles, ça bouge, il y a des développements, donc ça amène plein de potentiel, plein de belles réalités.

C'est aussi... On l'oublie souvent, puis c'est rare dans les banlieues, dans ce cas-là, ce qui est particulier, c'est qu'il y a une histoire, c'est un lieu historique. C'est d'ailleurs le lieu d'origine de nombreux patriotes. C'est une région aussi... Ce qui est intéressant, c'est une région

qui a été forgée autour de voies ferrées, des voies ferrées qui ont amené des gares un peu partout, et ces gares-là ont constitué les poumons, les coeurs des villages, des villes qu'on connaît aujourd'hui dans La Prairie.

Moi, je suis content de voir... J'étais heureux de voir que mes prédécesseurs au Parti québécois, dans les années quatre-vingt-dix, début des années 2000, ont vu là une opportunité, ont vu ces voies ferrées là comme une opportunité d'améliorer le transport en commun et en plus de redynamiser les centres de nos villes et villages. On a mis sur pied les trains de banlieue, ce train de banlieue là en particulier qui touche mon comté, qui aujourd'hui part de Candiac, en passant par Saint-Constant et Delson, qui va jusqu'au centre-ville de Montréal. C'est une belle réussite, une belle réalisation du Parti québécois.

Je vous rappelle qu'à l'époque il y a beaucoup de monde qui était pas mal sceptique sur la pertinence du train de banlieue, qui disait: Les gens ne le prendront pas. Plusieurs politiciens d'une génération un peu plus... précédente à la mienne avaient connu, eux, la mise au rancart des trains de banlieue, donc là ils doutaient du réalisme de lancer des nouveaux trains de banlieue. Mais, heureusement, il y a eu des leaders qui ont cru, qui ont mis sur pied ces trains-là.

Ce train-là, aujourd'hui, est très populaire, comme les autres dans la région de Montréal, ils sont bondés matin et soir. Le problème, c'est que le gouvernement n'y croit pas assez pour en faire une priorité. Le problème, c'est qu'on aurait dû commander des wagons bien avant, aujourd'hui on aurait plus de places pour les gens. Là, on retarde, on commande des wagons en plein moment où Bombardier a des commandes de partout puis il n'est pas capable de livrer plus rapidement. Ça aurait pris un peu de vision, comme mon gouvernement, à l'époque, en a fait preuve.

● (17 h 10) ●

Il y a un grand défi, les collègues n'ont pas l'air de s'en rendre compte vraiment, mais en ce moment dans la région de Montréal, dans la banlieue, il y a seulement 10 % des gens qui utilisent le transport en commun matin et soir. Vous savez, dans les grandes villes européennes, deux fois plus? Trois fois plus? Non. 75 %. Le trois quarts des citoyens en banlieue de Londres qui travaillent au centre-ville y vont en transport en commun. C'est ça, notre commande à nous, à Montréal. Il va falloir aller vers ça, sinon ça va être invivable. Parce que nous, en plus, Montréal, c'est une île. C'est encore plus difficile d'assurer le transport. Donc, il va falloir investir massivement pour développer le train de banlieue, avoir un gouvernement qui y croit vraiment. Donc, moi, je souhaite vraiment... puis je demande, je pose la question au premier ministre: À quand un vrai réseau de trains de banlieue digne d'une grande métropole comme Montréal?

La Prairie, je vous ai parlé tantôt que c'était un comté aussi de jeunes familles. Ces jeunes familles là, elles vivent une réalité très, très difficile aujourd'hui, et vous la connaissez comme moi, tout le monde ici vit ce problème-là que le gouvernement tarde à régler: il manque de places en garderie. En fait, les dernières données — vous vous rappelez, en campagne électorale, on a eu des données sur le nombre... le manque de places, juste avant — dans mon comté, on parlait de 1 500 places de garderie, 1 500 noms sur les listes d'attente. Depuis les élections, ça a déjà monté. Pas de 50, 100 places,

500 nouveaux noms sur la liste d'attente! On est rendus à 2 000 trois mois plus tard. On est loin de régler le problème. Et, moi, un des aspects qui m'a vraiment déçu dans le discours du premier ministre, discours d'ouverture, c'est que je n'ai rien entendu comme engagement vis-à-vis les jeunes familles du Québec face à ce problème-là. 2 000 noms sur les listes d'attente juste dans mon comté, c'est inacceptable. Moi, je serais de l'autre bord, là, je serais gêné de ne pas être capable d'appuyer les jeunes familles qui veulent réussir à travailler tout en ayant des enfants. C'est inacceptable.

Mon beau comté de La Prairie aussi en ce moment est fragilisé, comme d'autres régions au Québec, par la crise économique. On en a eu un exemple cette semaine par la fermeture d'une usine, la fermeture d'une usine, l'usine de Komatsu, une usine qui fait des tracteurs, fabrique des tracteurs, une usine de 300 employés.

Aujourd'hui, j'aimerais demander au ministre du Développement économique d'assumer une mission importante pour les gens de mon coin, de La Prairie. En fait, il va falloir convaincre les patrons de Komatsu, les patrons qui sont à Tokyo, de ne pas fermer l'usine. Il va falloir arriver avec des arguments percutants. Et il y en a. Contrairement à ce qu'on peut penser, même s'il y a une situation économique difficile, on peut convaincre de garder les usines ouvertes. Quand on regarde la business des tracteurs au Canada, on se rend compte que tous les concurrents de Komatsu ont des usines au Canada et au Québec. Si Komatsu ferme sa seule usine, est-ce qu'elle va garder ses contrats au Québec, au Canada? Est-ce que ça va être normal pour Komatsu d'avoir des contrats d'Hydro-Québec pour ses tracteurs, même s'ils n'ont plus d'usine au Québec?

J'espère que le ministre se pose ces questions-là, parce que là il va falloir jouer dur avec la crise économique. Obama, il est bien gentil, je l'admire, mais, quand c'est le temps de sauver des jobs aux États-Unis, il va être raide. Moi, je soupçonne que, quand Komatsu ferme une usine ici, c'est parce qu'il y a un deal aux États-Unis avec Tokyo pour concentrer les emplois là-bas en échange d'un financement. C'est comme ça que ça se fait, de l'économie puis de la politique, puis j'espère que, l'autre côté, ils ont compris ça, parce que sinon ça va être dur, cette crise économique là, pour les Québécois. Il va falloir se battre.

Si la ministre des Finances puis le premier ministre veulent s'inspirer, qu'ils lisent la biographie de Bill Clinton. Il nous raconte, quand il était un jeune gouverneur en Arkansas, il a vécu une situation un peu comme celle qu'on vit à La Prairie: fermeture d'une usine de Sony, siège social à Tokyo. Ils faisaient des TV Trinitron — vous vous rappelez des petites TV noires Trinitron? Ils annoncent la fermeture. Bill appelle son ami Joe Walton, à l'époque, qui était en train de créer... Il était sur la lancée de Wal-Mart, c'étaient les premières années de Wal-Mart. Il demande à son chum: Joe, les TV, là, de Sony, elles vont-elles être loin sur les tablettes? Fort de cet appui, de cette solidarité de son ami de l'Arkansas, il est parti à Tokyo, chez Sony. Il est allé voir le P.D.G., puis l'usine n'a jamais fermé.

Je me demande, moi, quand je regarde l'autre côté travailler, je me demande s'ils sont prêts à agir comme ça. Il faut que le premier ministre comprenne que la main invisible, en économie, là, ça ne marche pas dans

notre sens tout seul, qu'on a besoin du gouvernement, du premier ministre pour défendre nos emplois. Je me demande vraiment si notre premier ministre, notre ministre du Développement économique vont y aller, en Arkansas, vont intervenir... pardon, pas en Arkansas, au Japon, vont faire comme Bill Clinton a fait en Arkansas pour sauver l'usine de Sony, vont intervenir au Japon pour sauver l'usine de Komatsu à Candiac.

Moi, je vous dis, là, ça va être superimportant d'avoir un premier ministre puis un gouvernement actifs au niveau économie. Il va falloir qu'ils se lèvent pour défendre nos intérêts, sinon on va se faire manger la laine sur le dos. J'espère vraiment, j'espère vraiment que le premier ministre puis le gouvernement vont être au rendez-vous dans l'intérêt des Québécois. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de La Prairie. J'inviterais maintenant Mme la députée de Gatineau à prendre la parole.

Mme Stéphanie Vallée

Mme Vallée: Bonjour, M. le Président. Vous me permettez, dans un premier temps, de vous féliciter pour votre élection et également de féliciter l'ensemble des collègues présents ici aujourd'hui pour leur élection.

Vous me permettez de remercier particulièrement les électeurs du comté de Gatineau qui m'ont confié ce second mandat. C'est grâce à eux et c'est par leur appui que je puise toute la force et toute l'énergie pour venir ici.

M. le Président, évidemment, une campagne électorale, c'est une équipe de bénévoles, une équipe de supporters, et vous me permettez également de remercier aujourd'hui, de prendre les moments qui me sont accordés afin de remercier des gens qui m'ont soutenue et qui m'ont supportée par leur dynamisme, leur implication et surtout par leur force de caractère. Alors, je tiens à prendre quelques instants pour remercier Joël Branchaud, mon organisateur en chef, pour remercier Nerio De Candido, Michel Gauthier, Jacques Larochelle et particulièrement remercier Réjean Lafrenière, mon prédécesseur, qui a été fidèle au poste pendant toute cette campagne malgré une santé précaire et une santé fragile. Alors, je tenais à prendre ce moment pour les remercier.

Et également je tiens particulièrement à prendre quelques moments pour remercier ma famille, mon conjoint, Louis-André, et surtout les enfants, Élisabeth et Charles-Antoine, qui de leur façon font leur part en me permettant... en me libérant pour être parmi vous aujourd'hui, à six heures de la maison, et me permettent également, par leur énergie, leurs commentaires, de les représenter. J'espère, j'espère qu'à travers les gestes que nous poserons, mes collègues et moi, nous serons en mesure d'offrir à mes enfants et à leur père un monde meilleur, un monde où ils pourront se démarquer et réaliser leurs rêves les plus fous. Et ils sont, Élisabeth et Charles-Antoine, ma principale source de motivation. Alors, je tiens... Et je sais que, cet après-midi, ils écoutent, ils écoutent le canal de l'Assemblée nationale, alors permettez-moi de déroger aux règles et de leur dire: Mes amis, je vous aime puis je m'ennuie.

Alors, M. le Président, chaque parlementaire qui siège en cette Chambre a des aspirations pour son comté

et a des aspirations pour les gens qu'il représente. Dans chacune de nos circonscriptions se trouvent des gens qui sont particulièrement touchés par la crise économique qui sévit. C'est à nous qu'il revient d'apporter des idées, des solutions pour les aider, pour leur donner espoir et pour leur permettre de croire que demain sera un monde meilleur. Il nous revient de le faire par la collaboration et par l'élaboration de solutions concrètes.

● (17 h 20) ●

Ce matin, comme mes collègues, j'ai écouté attentivement le discours de la chef de l'opposition. Je dois vous avouer que, lorsqu'elle a fait état de la sévérité de la crise forestière, j'ai porté une oreille encore plus attentive. Parce que, vous savez, M. le Président, le comté de Gatineau n'inclut pas seulement que la grande ville... une partie de la grande ville de Gatineau, mais le comté de Gatineau compte également la MRC de Vallée-de-la-Gatineau, qui est une MRC durement touchée par la crise forestière qui sévit. Alors, vous comprendrez que je m'attendais de la chef de l'opposition à ce qu'elle nous apporte des idées, des pistes de solution pour contrer cette crise forestière. Surprise! Outre les critiques faciles, aucune solution n'a été apportée, aucune solution.

Je croyais bien naïvement, et peut-être qu'il s'agit là encore de réflexe de novice, que, lorsque nous étions dans une Assemblée, nous partagions notre vision de l'aide gouvernementale, nous partagions notre vision d'un gouvernement. Je croyais que nous étions à même, dans une période de crise économique, d'aller au-delà des lignes partisans. Eh bien, évidemment, je suis restée sur ma faim ce matin. Il n'y a aucune solution qui a été mise de l'avant, M. le Président, par la chef de l'opposition. Et, et, en plus, elle ose accuser le gouvernement d'immobilisme face à la crise forestière. Décidément, on aura tout entendu.

La crise actuelle, la crise forestière, je ferais un... qui sévit se situe dans un contexte sans précédent. Il y a des efforts substantiels qui ont été consacrés depuis 2006 par notre gouvernement afin d'aider l'industrie des produits forestiers à se repositionner sur la scène internationale, des investissements sans précédent. C'est près de 1,1 milliard qui ont été investis dans le Plan de soutien au secteur forestier. Il y a des études spécialisées qui sont également financées par notre gouvernement. Il y a un soutien sans précédent qui est également offert par l'entremise d'un programme, du programme SERRE, qui permet aux entreprises qui font face au ralentissement économique de former leurs travailleurs de sorte que les entreprises seront prêtes à rebondir après la crise. C'est des programmes qui ont fait leurs preuves dans le comté de Gatineau.

Puis je dois vous dire, ce n'est pas facile en Outaouais, ce n'est pas facile pour ma collègue députée de Pontiac, ce n'est pas facile pour mon collègue député de Papineau, ce n'est pas facile pour moi. Mais par contre il y a une volonté de travailler en collaboration avec les acteurs, l'ensemble des acteurs, et d'utiliser les ressources offertes par notre gouvernement pour mieux outiller nos travailleurs forestiers, pour mieux outiller les compagnies forestières. Je pense, entre autres, au plan sur les infrastructures. Du réchauffé, vous me direz. Loin de là. Le plan des infrastructures a permis de façon concrète de mettre au travail, au cours de l'été dernier, de nombreux contracteurs et camionneurs qui auraient été laissés sur

leur faim compte tenu du ralentissement économique engendré par la crise forestière. Des camionneurs, des chauffeurs de machinerie lourde étaient sur le terrain dans le comté de Gatineau pour le prolongement de l'auto-route 5. Des camionneurs étaient sur le terrain un peu partout sur le territoire pour les travaux ponctuels prévus dans les différentes municipalités. Et vous direz que c'est de l'immobilisme et du réchauffé? Vous irez leur dire, à ces gens-là, chers collègues de l'opposition.

C'est la façon de travailler, c'est de trouver des façons innovantes, et c'est ce que notre gouvernement fait et s'acharne à faire.

Il y a également un autre programme qui a fait ses preuves et qui a permis, dans le comté de Gatineau, de mettre au travail des gens, c'est le crédit d'impôt pour les chemins forestiers. Ça a deux objectifs. Ça permet de réduire le coût de la matière première, parce que, vous savez, le comté de Gatineau, les chemins forestiers ont été tracés à l'époque de la drave. Hein, à l'époque de la drave, on se rendait sur les chantiers, mais, pour revenir, l'état des chemins n'était pas trop important. Maintenant, la situation a changé, la drave a cessé en 1994, et l'état des chemins devient préoccupant, au niveau du coût de la matière première.

Mais il n'y a pas que les forestières qui en tirent profit, il y a les pourvoyeurs, il y a les exploitants... les bénéficiaires de baux dans les zecs, dans les territoires. Alors, tous ces gens-là, c'est une économie non négligeable pour la Haute-Gatineau. Et tous ces gens-là bénéficient d'un programme de crédit d'impôt mis en place par notre gouvernement pour soutenir l'industrie forestière.

Et les travaux de rénovation et de réfection de ces chemins-là ont également mis au travail de nombreux travailleurs qui autrement auraient été au chômage. Alors, si vous appelez ça de l'immobilisme, je ne sais pas qu'est-ce qu'on peut faire pour convaincre l'opposition. Nous sommes en mode solution, notre gouvernement travaille, et nous entendons poursuivre cette démarche, parce que la crise forestière, M. le Président, vous savez, pour la résoudre, ce n'est pas la souveraineté qui viendra la résoudre. La solution pour la crise forestière ne passe pas par la souveraineté.

La chef de l'opposition a également parlé de la persévérance scolaire. M. le Président, évidemment, j'ai été touchée à titre d'ancienne adjointe parlementaire à la ministre de l'Éducation mais également à titre, maintenant... Dans mes fonctions d'adjointe parlementaire au premier ministre, responsable des dossiers jeunesse, vous comprendrez que la persévérance scolaire est pour moi un dossier important. C'est aussi un dossier important en tant que mère de famille. Ça, c'est évident.

La chef de l'opposition a accusé subtilement le gouvernement d'une hausse du taux de décrochage scolaire depuis 2003. Vous savez, le comté de Gatineau a sa part du défi à relever lorsqu'il s'agit du décrochage scolaire, lorsqu'il s'agit de la persévérance scolaire. Le savoir et les compétences d'une personne en font un acteur prépondérant dans le développement d'une collectivité. Pour assurer la croissance de l'emploi, la productivité des entreprises, le développement économique d'une région, on doit pouvoir compter sur des gens bien outillés. Pour ce faire, il faut investir dans l'éducation, et c'est ce que notre gouvernement a fait et continue de faire.

Notre gouvernement investit à lui seul, pour contrer le décrochage scolaire et pour mousser la persévérance scolaire, plus de 840 millions par année. Mais l'investissement qui doit être fait n'est pas seulement qu'une question d'argent. L'investissement qui doit être fait est également un investissement personnel, un investissement... un don de soi de chaque acteur de la société: des parlementaires comme moi, comme vous, des acteurs socioéconomiques, des parents, des enseignants.

La persévérance scolaire, ce n'est pas non plus qu'une question de statistiques. Des chiffres peuvent dire à peu près n'importe quoi, et il faut arrêter de voir le décrochage comme une simple question de statistiques, parce que plusieurs jeunes rattrachent. Parce que, pour plusieurs jeunes, le parcours traditionnel du primaire, cinq ans de secondaire, cégep, université, ça ne cadre pas avec leur personnalité. Mais par contre l'obtention d'un diplôme, pour ces jeunes, est quand même un objectif souhaitable. Qu'il se fasse, qu'il soit entrecoupé, ça ne change pas, l'objectif est là. Alors, à ce niveau-là, permettez-moi de souligner, M. le Président, que le taux de diplomation du Québec est passé de 79 % en 2002-2003 à 85 % en 2007-2008, et ça, évidemment, ça inclut les rattracheurs.

● (17 h 30) ●

Notre gouvernement investit continuellement pour ajouter des ressources pour encadrer nos jeunes. On améliore les interventions auprès des élèves à risque, on investit pour venir en aide aux enfants défavorisés, on investit dans l'aide aux devoirs. Toutes ces mesures viennent donner un nouveau coup d'énergie à la lutte contre le décrochage scolaire, et l'opposition doit cesser de dénigrer ce qui se fait dans le domaine public et doit reconnaître les succès qui sont faits, parce que ça fait partie de notre engagement contre le décrochage scolaire que d'être positifs envers ce qui se fait.

Il se fait des belles choses au Québec, il se fait des belles choses dans le comté de Gatineau. Je tiens à souligner l'initiative des groupes comme Vallée jeunesse, comme le Centre de formation professionnelle de l'Outaouais, la participation des bouts de chou de la classe de Mme Hélène au concours d'entrepreneuriat jeunesse, parce qu'évidemment contrer le décrochage scolaire ou inciter nos jeunes à persévérer, c'est aussi leur offrir des activités culturelles et des activités sportives pour leur permettre de développer un sentiment d'appartenance dans leur école et un sentiment de communauté.

Alors, la persévérance scolaire, vous comprendrez, c'est un défi quotidien. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour encourager nos jeunes à persévérer et pour encourager les moins jeunes également à persévérer et à rattracher. On doit valoriser l'éducation, valoriser les cheminements non traditionnels. D'ici 2011, c'est près de 700 000 emplois qui seront à combler, et la plupart d'entre eux nécessiteront une formation technique et professionnelle. Nous devons valoriser cette formation. Nous devons valoriser le sur-mesure plutôt que le prêt-à-porter.

Vous voyez, M. le Président, il y a plusieurs façons de s'attaquer au décrochage scolaire. Je n'en ai effleuré que quelques-uns. Mais il y a une solution et il y a un moyen qui n'en fait pas partie, c'est la souveraineté.

M. le Président, je fonde beaucoup d'espoir sur la jeunesse et je tiens à prendre les quelques minutes qu'il me reste afin de toucher un dossier qui me tient particulièrement à coeur, qui est l'exode des jeunes dans

le milieu rural. Pour le comté de Gatineau, c'est un défi, et je comprends que j'ai plusieurs collègues dans cette salle pour qui c'est également un défi. Nous devons donner à nos jeunes des raisons de retourner dans leurs régions ou des raisons de découvrir les régions et le monde rural. Et les régions, M. le Président, ce n'est pas seulement que les grands pôles médias des régions administratives. Les régions, ce sont les communautés rurales qui les entourent, et un Québec fort sera fort lorsque nous aurons également des communautés rurales fortes. Et pour ça, bien c'est en travaillant en collaboration que nous y arriverons, et ce n'est certainement pas en martelant le message souverainiste et en dénigrant ce qui se fait que nous y arriverons.

Le message du premier ministre, c'est un message qui s'adresse à tous les Québécois, qu'ils soient résidents de Montréal, de Maniwaki, de Chandler, car l'enjeu central du mandat, c'est l'économie, et l'économie, ça nous touche, tous et chacun. L'économie, c'est ce qui nous fait vibrer. Alors, nous allons affronter cette crise, M. le Président, j'en suis très confiante, nous allons la traverser, nous allons en faire une occasion de nous démarquer. Et c'est en y travaillant ensemble, tous les 125 parlementaires de cette Chambre réunis, que nous y arriverons. Et ce n'est certainement pas par la souveraineté que nous y arriverons. Merci.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, Mme la députée de Gatineau. J'inviterais maintenant M. le député de Drummond à prendre la parole.

M. Yves-François Blanchet

M. Blanchet: M. le Président, chers collègues, en grand nombre, ceci est ma première intervention à titre de député de Drummond à l'Assemblée nationale du Québec. Je n'ai que peu de choses très positives à y dire aujourd'hui, hélas, mais ne vous y trompez pas. Je n'en considère pas moins que c'est un honneur extraordinaire et une responsabilité solennelle que de siéger et de prendre la parole ici. Cet honneur, il m'a été confié par les gens de Drummond. Je les salue et je les en remercie encore.

À la base du parlementarisme, il y a le mandat sacré que confient les électeurs à leurs élus. Ici, aujourd'hui, je suis tout juste l'un d'eux. Je suis un citoyen, un citoyen de Drummond. Je suis un des leurs, et c'est à ce titre que je vais présenter mon très humble avis suite au discours inaugural prononcé par le premier ministre.

Il est très rare que l'actualité alimente vraiment les discussions entre les gens. Bien sûr, le Québec a déjà connu deux référendums qui ont développé le goût et le sens du débat. Ils nous ont amenés à quelques pas de notre indépendance nationale, qui, quoi qu'on en dise, me semble une solution à beaucoup de choses. Mais, à part de tels moments, la politique, au fond on en parle peu. On en est tanné. On n'y croit plus. Sauf que cette fois-ci les gens parlent de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Ils en parlent beaucoup. Ils en parlent avec émotion. Sauf que cette fois-ci les gens se disent que 39 milliards, c'est beaucoup d'argent. Trop. Sauf que cette fois-ci les gens calculent combien ça leur a coûté à eux de leur poche, de leur retraite, cette lubie qui a possédé la caisse.

Le gouvernement lui a indiqué que le développement économique du Québec ne comptait plus et que le

rendement à court terme faisait foi de tout. En partant, ce sont des milliards d'investissement dans notre économie qui sont partis aux États-Unis, des milliards qui ne reviendront pas. Et le gouvernement, et le premier ministre, et la ministre des Finances nous disent avec inéligance que ce n'est pas leur faute, que ce n'est pas leur problème. Sauf que cette fois-ci les gens ont réalisé qu'ils sont encore allés voter en décembre — 83 millions de dollars ici aussi — parce que ce même gouvernement devait absolument éviter de rendre des comptes sur la Caisse de dépôt dont il savait très bien qu'elle s'en allait dans le mur. (S'exprime en espagnol).

En fait, hier, en écoutant le premier ministre, j'avais l'impression d'entendre Jean Chrétien vanter le si tant plus meilleur pays du monde. Sur environ 45 minutes, une part outrageuse de cette allocution a servi à vanter les mérites, et le bonheur, et le confort, et les joies de vivre dans le Québec d'aujourd'hui. Une part aussi importante de ce même discours a servi à nous brosser le portrait bucolique et richissime du Québec de demain. D'emblée, ce discours avait quelque chose de choquant: un manque de respect pour les gens qui ont perdu leur emploi, un manque de respect pour les gens dont la retraite est incertaine, un manque de respect pour les entrepreneurs dont le travail d'une vie est menacé, un manque de compassion et de respect navrant et inquiétant pour la démocratie.

Si j'ai bien compris encore, le Québec en plus ferait bien mieux que le Canada. C'est peut-être une bonne nouvelle, depuis le temps qu'on nous dit que le Canada est bon pour nous. Maintenant que ce n'est plus le cas, n'est-ce pas le temps de réaliser la souveraineté?

Si j'ai bien compris encore, en lieu et place d'un plan de relance, le gouvernement inventera la façon de jeter les barrages du plus gros chantier du monde — ce sont les mots du premier ministre — dans le respect des droits des premières nations et de l'environnement. Si j'ai bien compris, en plus il fera pousser des éoliennes parmi les lis et les roses dont il vante les parfums pour produire encore plus d'électricité.

Je ne suis pas contre le développement, bien au contraire, mais je doute. Je doute profondément de la volonté de ce gouvernement de procéder à ces investissements tout en respectant l'environnement et nos prédecesseurs des premières nations. J'ai peur, dois-je avouer, qu'il ne commette encore l'irréparable. Il n'existe aucune façon de rendre ce projet légitime sans la plus rigoureuse protection des milieux menacés, d'une écologie en péril et, à plus forte raison, le respect de la culture et des droits des premières nations.

● (17 h 40) ●

Je soumets d'ailleurs à l'attention de cette Chambre que, si les Québécois développaient le réflexe d'une meilleure consommation de leur énergie, ils réaliseraient que les simples surplus dégagés constitueraient une offre déjà intéressante pour l'exportation en plus d'être un comportement responsable. Je soumets d'ailleurs aussi à cette Chambre que l'industrie minière laisse souvent un environnement totalement détruit derrière et qu'elle sera difficile à responsabiliser. Or, cette responsabilité à l'égard de l'environnement doit être imposée par les Québécois et la démocratie.

Hier donc, le citoyen Blanchet s'est dit qu'il allait apprendre ce que le gouvernement allait faire de ce mandat

encore tout récent. On ne partage pas les mêmes visions, on se l'avoue d'emblée, mais il doit bien y avoir un plan, un programme, un sens partagé de l'urgence. Le citoyen Blanchet de Drummond a été bien déçu: rien, rien du tout, c'en était même plate. Pas une nouvelle annonce qui ait du sens, pas un investissement qu'on n'ait pas déjà entendu à profusion.

Les 14 milliards, j'ai bien hâte d'en connaître le détail. Si, pour de vrai, le gouvernement allait injecter 14 milliards d'argent neuf, à part nous dire où il le prend, il nous aurait aussi dit avec grand fracas ce qu'il allait en faire. Je n'y crois pas et je veux voir le détail de ces 14 milliards au nom des gens de Drummond. 100 000 emplois — on a déjà entendu ça, d'ailleurs — le premier ministre créera ou préservera 100 000 emplois. Pour y arriver, il faut croire que chaque travailleur qui ne perdra simplement pas son emploi devra se considérer comme une statistique du premier ministre à la grande gloire de ce gouvernement qui ne serait même pas intervenu. Et là, donc, j'ai eu un doute, une petite anxiété: Et si on me disait n'importe quoi? Et si on disait n'importe quoi à mes citoyens de Drummond?

Nous avons eu droit, donc, à une litanie de vieilles nouvelles. Cinq minutes de plus, M. le Président, et je pense que notre premier ministre allait relancer et nous promettre encore Orford et le Suroît. Mes gens à moi, ils veulent savoir ce que contiendront ces investissements en infrastructures, qu'est-ce qu'il y aura pour eux, qu'est-ce qu'il y aura de nouveau. Les routes, c'est encore du réchauffé, et on sait très bien que le fédéral veut passer par-dessus la tête du Québec et, au besoin, sur le corps du Québec pour dépenser directement au Québec, dans nos champs de compétence exclusifs. Éventuellement, il va falloir penser à nous tenir debout.

Les gens de Drummond se demandent ce que le Grand Nord va créer demain comme emplois dans Drummond, quel pourcentage de ces 14 milliards viendra développer l'économie de Drummond et du Centre-du-Québec.

J'ai bien entendu l'engagement du premier ministre en vue de favoriser le maintien au Québec des étudiants étrangers qui y ont reçu une formation. Sur l'intention, je salue l'initiative. Il faut absolument garder la jeunesse et la compétence au Québec. Mais, encore ici, j'ai un petit doute. Attendons, voir.

Par contre, alors que tout le monde claironne que l'éducation est la clé de l'avenir, que les cerveaux sont notre plus belle richesse naturelle, j'ai attendu des initiatives pour les étudiants et les étudiantes — je salue d'ailleurs la présence de gens de la CADEUL ici, à la galerie en haut — le premier ministre nous a dit qu'on n'était pas pires, on a plus de raccrochage que les autres provinces canadiennes. Or, pour raccrocher, il faut d'abord avoir décroché. Dans ce cas-là, bien sûr qu'on a un sacré potentiel de raccrochage. Le premier ministre nous a aussi dit qu'une fois les décrocheurs bien décrochés, parmi ceux qui restent aux études, on en diplômé davantage que l'ensemble du Canada. Bref, on vient de se faire dire que ce n'est pas pire et que pas pire, ça va faire la job. Malheureusement, je rencontre les associations étudiantes ces temps-ci et je me dois de confier à cette Chambre que pas pire, ça ne fera pas la job.

Le gouvernement prétend qu'il va injecter 14 milliards dans l'économie. Le mouvement étudiant,

un peu résigné, parfois trop timide, demande la certitude que 45 millions de dollars le seront dans le régime des prêts et bourses. Les étudiants, les jeunes, la priorité entre toutes, notre bel avenir, les étudiants québécois dont les parents paient le plus clair des études, les étudiants québécois qui travaillent des 15, 25, 35 heures en étudiant pour joindre les deux bouts, les étudiants québécois qui vont construire ces fameux barrages, les étudiants québécois qui vont nettoyer les dégâts que ça va faire sur l'environnement, les étudiants québécois qui vont gérer la Caisse de dépôt et de placement pour sauver votre fonds de pension de député, M. le Président, qu'y avait-il pour les étudiantes et les étudiants dans ce discours? Rien.

Alors, je soumets humblement au gouvernement du Québec que la meilleure façon d'inciter les jeunes à demeurer aux études, c'est encore de leur offrir des perspectives d'avenir et c'est aussi leur prouver que leurs études, ce n'est pas une traversée du désert, cinq ans de pauvreté.

Qu'est-ce qu'ils demandent, au fond? Permettez-moi donc, M. le Président, de résumer quelques demandes du mouvement étudiant alors que Mme la ministre des Finances met la dernière main à un budget qu'on espère plus substantiel que l'énoncé famélique du mois de janvier. Il demande l'indexation du régime des prêts et bourses. C'est un engagement électoral du Parti libéral. Le mouvement étudiant attend du gouvernement qu'il respecte sa parole. Moi aussi.

Le mouvement étudiant demande que la pension alimentaire des enfants ne soit pas considérée comme un revenu de la mère en regard du calcul de l'aide accordée. C'est élémentaire. En fait, le contraire, c'est flouer la mère, c'est flouer le père et c'est flouer les enfants aussi, et c'est vrai dans d'autres programmes aussi. Le mouvement étudiant demande que le niveau de revenus requis d'une famille qui doit contribuer aux études de ses enfants soit rehaussé. Réalisez-vous qu'au Québec, aujourd'hui, un foyer qui a un revenu total de 30 000 \$ est considéré pouvoir contribuer aux études supérieures des enfants? La moyenne canadienne est à plus de 60 000 \$ à cet effet. Les étudiants du Québec demandent qu'il soit raisonnablement porté à 45 000 \$.

Au fond, je crois que le mouvement étudiant souhaite que ce gouvernement reconnaisse que le système d'éducation ne sert pas que les étudiants, mais qu'il est le plus bel outil, un outil collectif de développement futur du Québec. À ce titre, il faut plus et mieux financer le réseau des institutions d'enseignement supérieur et résister à la tentation simpliste de refileur la facture aux étudiants. L'avenir de l'emploi au Québec, cet avenir si prospère que le premier ministre nous décrit, il n'existera que si un maximum de jeunes se donnent un maximum de formation. On ne les y incitera pas en condamnant près du tiers d'entre eux à la pauvreté pour la durée de leurs études.

Hier, M. le Président, j'assistais à un premier discours inaugural. Par moments, j'étais le député souverainiste qui croit que tellement de ces tergiversations et de ces demi-vérités seraient bien inutiles dans un Québec souverain. En d'autres moments, j'étais le citoyen de Drummond, celui qui voit sa retraite, Dieu merci encore lointaine, fondre un peu, qui voit le déficit apparaître sans qu'on me dise pourquoi, qui se fait dire que ce n'est pas si pire et que le Québec, à défaut d'être le si tant plus

meilleur pays au monde, serait la si tant plus meilleure province du Canada.

Vous savez quoi, M. le Président? On m'avait assuré que le gouvernement ne connaissait pas les résultats de la caisse avant de me lancer en élection. C'est faux. On m'avait assuré qu'il n'y aurait pas de déficit. C'est faux aussi. On m'avait assuré que le changement au calcul de la péréquation ne nous coûterait pas un autre milliard. C'est faux.

M. le Président, je vais vous faire un aveu. Je n'accuse personne de mentir, mais je vais vous faire un aveu: lorsque le premier ministre du Québec lit son discours inaugural, M. le Président, je ne le crois pas. Je ne le crois tout simplement pas. Et je pense que les gens du Québec et je pense que les gens de Drummond, je pense que ces gens, comme moi, ne le croient simplement plus. Mais ne vous y trompez pas, M. le Président, et chers collègues, j'ai encore confiance que, lorsque les Québécois confieront le gouvernement au Parti québécois de Mme Marois, même les députés du gouvernement actuel pourront constater qu'une vision porteuse et un projet clair peuvent encore changer le Québec, et plus et mieux en servir les citoyennes et les citoyens. Merci.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Drummond. (S'exprime en espagnol). Maintenant, nous entendrons le député de Beauport.

M. Bernier: Montmorency.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Montmorency, je m'excuse. Beauport étant tout près de chez vous.

M. Bernier: Bien oui, Montmorency. Beauport fait partie...

● (17 h 50) ●

Le Vice-Président (M. Chagnon): Maintenant, je vous inviterais, M. le député de Montmorency, à prendre la parole.

M. Raymond Bernier

M. Bernier: Beauport fait partie de Montmorency. Alors, M. le Président, permettez-moi, dans un premier temps, de vous féliciter pour votre nomination à la vice-présidence et féliciter également le député de Richmond à la présidence. J'en suis fort heureux. Vous êtes des collègues expérimentés qui avez su, au cours des années, braver toutes sortes de tempêtes et qui saurez certainement accomplir votre travail dans la plus grande neutralité.

M. le Président, c'est avec fierté que je me lève aujourd'hui. Ce que je ressens, c'est une grande satisfaction. Vous savez, M. le Président, j'ai été député de 2003 à 2007 et j'ai accompli mon travail avec toute la vigilance et tout le coeur qu'on pouvait y mettre. Donc, moi, je veux remercier les gens de Montmorency qui ont décidé de m'accorder leur appui pour me permettre de revenir ici les représenter. Et soyez certain, M. le Président, que, pour moi, c'est un privilège d'être député et de représenter les gens de son comté.

Écoutez, je veux profiter de l'occasion pour remercier ma famille, remercier ma femme Carole, mes enfants, Alexandra, Geneviève, Jean-Philippe, qui m'ont donné leur appui et qui m'ont accordé leur soutien et

leur collaboration tout au long de ces années en politique. M. le Président, c'était, en décembre, ma neuvième campagne électorale tant au niveau municipal que provincial, et à chaque occasion c'est un appui, c'est un sacrifice aussi qu'on demande à nos familles pour qu'on puisse participer activement à rencontrer et à discuter avec les citoyens du comté pour que ceux-ci décident de nous accorder leur appui. Donc, moi, je veux les remercier ici, aujourd'hui, de m'avoir donné cet appui-là.

Je veux remercier aussi toute l'équipe de bénévoles qui ont travaillé avec moi. C'est une équipe extraordinaire qui ont su faire la différence en ce qui regarde cette belle victoire. Je veux remercier Steeve Arbour, qui était mon organisateur en chef, qui a donné tout son temps à permettre que cette équipe travaille avec cohésion et qu'on puisse remporter cette victoire. Je veux saluer également l'ancien député de Montmorency et je désire saluer tous les élus de Montmorency qui m'ont donné également leur appui afin que je puisse revenir.

M. le Président, durant cette période d'entre-deux, j'ai eu la chance d'être directeur de cabinet aux Relations internationales. Moi, je veux profiter de cette occasion pour saluer les collègues du ministère des Relations internationales du Québec avec qui j'ai eu la chance de travailler, saluer les sous-ministres, l'équipe sous-ministérielle, saluer le personnel, saluer les gens aussi dans les délégations à travers le monde. J'ai eu de grandes surprises, le lendemain du 8 décembre, de recevoir des félicitations d'un peu partout dans le monde. Des gens avec qui j'ai eu la chance de travailler, que ce soit du côté du Japon, du côté des États-Unis, du côté de l'Allemagne, du côté de la Chine. C'était fort chaleureux d'avoir la chance d'être félicité par ces gens. Ces gens qui, sur le plan économique, travaillent et permettent au Québec de performer à l'international. Ces gens qui permettent au Québec et à des entreprises et à des citoyens de venir s'établir et de se développer à l'étranger. C'est ça, le ministère des Relations internationales du Québec, et j'en suis fier, d'avoir eu la chance d'en faire partie. Et je veux profiter de l'occasion pour remercier la députée de Saint-François, qui m'a accordé sa confiance.

M. le Président, au cours de ce mandat, j'ai reçu la confiance pour occuper le poste de président de la culture. Sachez que, pour moi, c'est très significatif. J'ai la chance de représenter un comté où l'histoire a commencé. C'est là que le berceau de l'Amérique a débuté. Quand on lisait un livre d'histoire, quand on était jeunes, on disait toujours: Il était une fois. Bien, «il était une fois», ça a débuté dans Montmorency. Pourquoi? Parce qu'on y retrouve l'endroit où les familles souches se sont établies: l'île d'Orléans, la Côte-de-Beaupré, Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval. Ce sont des endroits où les gens ont décidé de s'établir en Amérique et les endroits où ces familles-là se sont multipliés. Donc, pour moi, c'est significatif parce qu'on retrouve des établissements, on retrouve des routes, on retrouve des gens que nos ancêtres ont foulés, mais c'est également un endroit où on retrouve tout le dynamisme, tout un dynamisme auprès de l'établissement des nouvelles familles.

Montmorency, c'est Beauport, comme vous l'avez mentionné, mais c'est aussi l'île d'Orléans, c'est la Côte-de-Beaupré, Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, qui font partie de Montmorency, mais également les autres municipalités de la côte avec lesquelles j'ai le

plaisir de travailler. C'est Sainte-Brigitte-de-Laval avec sa ville... cette ville de la nature.

Vous savez, au cours des prochains mois, des prochaines semaines, ce que je veux faire, c'est de reprendre là où j'avais laissé. C'est de reprendre avec des projets qui sont importants dans mon milieu. Des projets importants, bien, pour n'en nommer que quelques-uns, on a la mise en valeur au niveau du littoral de Beauport, le parc de la Chute-Montmorency. Ce qu'on veut faire, c'est d'être capable de poursuivre son développement et son évolution. Aujourd'hui, les gens ont la chance de voir une chute différemment, un parc de la Chute-Montmorency différemment. Et ça, je vous invite à vous y rendre, parce qu'aujourd'hui, depuis un an presque, on a une nouvelle mise en lumière du parc de la Chute-Montmorency qui est magnifique, magnifique et qui nous permet de redécouvrir cet endroit au niveau des quatre saisons.

Donc, il faut poursuivre. Il faut être capable de permettre aux gens de Beauport, de l'est de Beauport, des gens du quartier de Montmorency de poursuivre également, eux aussi, leur développement en leur donnant des espaces verts et en permettant aux gens de Beauport d'avoir un endroit auquel ils seront fiers.

C'est également des projets du côté de l'île d'Orléans. On a des projets d'infrastructures majeurs. Bien sûr, on l'a vu au cours des dernières semaines, on a parlé beaucoup du pont de l'Île-d'Orléans. Bon, il faut s'en assurer, il faut avoir un pont qui est sécuritaire, un pont qui va permettre de donner un achalandage qui répond aux attentes des gens. Donc ça, je vais m'y attarder.

Il y a tous les programmes d'infrastructures également, infrastructures au niveau des routes, au niveau des services, que ce soit sur l'île d'Orléans, sur la Côte-de-Beaupré, auxquels on va travailler. Infrastructures sportives: il y a eu un complexe important qui a été bâti du côté de Boischatel, et les gens en sont fiers. Et ça, c'est un exemple, un exemple que nos programmes d'infrastructures ont été très positifs parce que, durant la campagne, les gens m'ont dit: Écoutez, on est contents, on a travaillé à la construction de cet édifice. C'est un édifice qui est quand même d'une grosseur acceptable, c'est un édifice de 4 millions. Donc, je veux saluer la ministre de l'Éducation, qui nous a permis d'obtenir l'aide financière.

Écoutez, en ce qui nous concerne, ce qu'on veut, c'est de permettre aux gens du comté, aux gens de la grande région de Québec de travailler, de poursuivre. Et on a déjà pris des mesures comme gouvernement. On le sait, on a un programme d'infrastructures qui a été mis en place, et les retombées sont là. On a également baissé les impôts. On a également investi, au niveau du Québec, dans des projets hydroélectriques, environnement propre, et on veut poursuivre. Ces mesures-là, accompagnées de d'autres mesures qui ont été annoncées hier par le premier ministre, vont permettre de faire face à cette tempête. Et la région de Québec s'en sort d'une façon très honorable par rapport à l'ensemble des activités qui ont été injectées ici.

M. le Président, je sais que le temps est court. Je veux m'engager à servir toute la population de Montmorency avec toute la compétence et tout le travail que j'ai fait au cours des dernières années.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Montmorency.

Ajournement

Puisqu'il est l'heure d'ajourner nos travaux, nous allons ajourner nos travaux à demain matin, 10 heures.

(Fin de la séance à 18 heures)